

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Aperçu de la situation économique de la Belgique — Fonds des Rentes : Rapport sur les opérations de l'année 1949 — Législation économique — Statistiques

APERÇU DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

INDUSTRIE

INDUSTRIE CHARBONNIÈRE

Pour la première fois depuis la fin de la guerre et malgré la pénurie de charbon en Europe occidentale, notre industrie charbonnière a traversé une crise de surproduction qui l'a mise dans une situation très précaire durant le troisième trimestre de 1949. Cette crise provenait à la fois d'un fléchissement de la demande et d'importations excessives.

De janvier à septembre 1949, l'écoulement de la production a baissé de 16 p. c.

La contraction de la demande a résulté d'abord de modifications structurelles dans l'emploi de l'énergie. Le mazout et surtout l'électricité sont progressivement substitués au charbon comme force motrice, principalement dans les moyennes et petites entreprises. Les industries qui ne peuvent effectuer ces substitutions, restreignent leur consommation de charbon par l'utilisation d'appareils et de procédés beaucoup plus économiques. Deux gros consommateurs, les centrales électriques et les transports, réalisent ainsi d'importantes économies.

C'est du reste un phénomène qui s'est manifesté dès avant la guerre et qui s'observe dans la plupart des pays. En Belgique, la rareté et plus encore la cherté du charbon ont stimulé cette tendance depuis la fin de la guerre. Ses effets, que le rationnement et la haute activité industrielle avaient masqués, apparurent brusquement pendant l'année 1949.

A ce facteur de caractère structurel, s'ajouta, au deuxième trimestre, un ralentissement de l'activité économique. A la suite des entraves apportées au commerce international et de nos prix relativement

élevés, les industries exportatrices belges ont dû réduire leur production et, par voie de conséquence, leur consommation de combustible. La demande de charbon de la part des industries productrices de biens « non essentiels », a visiblement baissé au cours de ce trimestre.

L'industrie charbonnière même a subi le resserrement des échanges internationaux. Pendant le premier trimestre, ses exportations ont été minimales en raison de la pénurie de francs belges chez nos clients et, dans les pays tributaires des importations, en raison de la diminution de la consommation, qui atteint de 20 à 25 p. c. La France, notamment, que le développement de sa production d'énergie électrique, de mazout et aussi de charbon a rendue beaucoup plus indépendante à l'égard de l'étranger et qui reçoit des charbons allemands à titre de réparation, a sérieusement réduit ses importations de charbon belge. Notre industrie charbonnière perd progressivement l'un de ses meilleurs débouchés, et la perte sera très vivement ressentie par le Borinage.

La diminution de nos exportations et de la demande intérieure ne pouvait à elle seule entraîner un excès de l'offre sur la demande puisque la production nationale ne couvrait même pas la consommation de l'U.E.B.L. Des importations étaient encore indispensables pour couvrir le déficit qui, en 1948, atteignait 15,8 p. c. de la production.

Pour le premier semestre de 1949, le Gouvernement, tablant sur une activité industrielle élevée et un déficit important de la production charbonnière, avait prévu de fortes importations. La baisse de la demande fit qu'elles excédèrent nos besoins. Pendant le premier semestre, elles furent neuf fois plus élevées que le déficit à combler. Ces importations excessives

entraînèrent sur notre marché un encombrement qui se manifesta par un accroissement rapide des stocks sur nos houillères.

Notre industrie charbonnière s'efforça d'y obvier en freinant l'extraction à partir d'avril. Cette réaction entraîne normalement une baisse des rendements. Ce dernier effet, particulièrement défavorable au moment où s'imposait un abaissement de nos prix de revient, a été évité par la régression continue des effectifs ouvriers, qui atteignit 8 p. c. en neuf mois. Ainsi, cependant que l'extraction descendait de janvier à septembre, de 2.436 milliers à 2.082 milliers de tonnes, les rendements des houillères se maintenaient aux environs de 81 p. c. du niveau de 1936-1938.

Cette politique de freinage n'a pas empêché l'encombrement du marché. De janvier à août, les stocks passèrent de 863 à 2.983 milliers de tonnes. La mise en stock de telles quantités épuisa la trésorerie des charbonnages et désorganisa le régime de compensation entre ces derniers, inauguré par le Gouvernement en 1946. Elle avait mis en déficit les charbonnages dont les bénéfices servaient à couvrir les pertes des autres. En juin 1949, sur les soixante-trois charbonnages du pays, cinq seulement étaient en boni.

L'industrie charbonnière fut obligée à mettre les houillères en chômage partiel du 15 juillet au début d'octobre, afin d'aider à l'écoulement des stocks.

A partir de septembre, des facteurs favorables intervinrent et une reprise s'amorça. Tout d'abord, le renversement de la politique commerciale du Gouvernement, déjà visible en mai, porta ses premiers fruits. Les importations furent réduites et ramenées de 1.216 milliers de tonnes pendant le second trimestre à 763 milliers de tonnes pendant le dernier trimestre. En revanche, les exportations furent augmentées grâce à des rabais sur les prix, à l'élargissement des échanges commerciaux entre pays à la suite des droits de tirage et aussi à la diminution des exportations de charbon américain lors des grèves des houillères de ce pays. L'industrie charbonnière s'est fait rouvrir ses marchés traditionnels : France, Italie et dans une moindre mesure les Pays-Bas. Durant le second semestre, les quantités exportées ont triplé au point qu'au dernier trimestre, elles excédèrent les quantités importées. L'excédent des exportations a résorbé partiellement l'encombrement du marché.

Mais le principal facteur de réduction des stocks fut la reprise saisonnière de la demande de la part des industries. Un réajustement du barème à partir du 1^{er} octobre l'a stimulée. Les prix des charbons gras, qui étaient surélevés et de ce fait délaissés, furent abaissés. Entre autres, les prix des fines à coke ont été ramenés de 720 francs la tonne à 640 francs en vue de soulager l'industrie du coke, qui subissait de grosses pertes par suite du prix trop élevé des fines à coke. En revanche, les prix des charbons maigres, qui étaient sous-estimés, furent renchérissés de 5 à 10 p. c.

suivant les qualités; ceci pour assurer aux charbonnages un meilleur revenu pour leur charbon de qualité. Les prix furent de la sorte mieux proportionnés aux demandes du marché.

Pendant le troisième trimestre, la consommation intérieure se releva pour atteindre le niveau de 1936-1938 en décembre. Les stocks tombèrent à 1.813 milliers de tonnes au 31 décembre, alors que la production fut haussée à 2.574 milliers de tonnes pendant ce mois.

En fin d'année, la situation des charbonnages s'était par conséquent sensiblement améliorée, malgré la brusque renaissance en notre défaveur des disparités entre nos prix et ceux des pays ayant dévalué à la suite de la livre sterling. Cette amélioration est due surtout à la politique protectionniste qui, restreignant les importations, a permis à notre industrie charbonnière d'écouler ses stocks et de vendre sa production sur le marché intérieur à un prix supérieur à ceux des autres pays. Si le protectionnisme abrite notre industrie charbonnière contre la concurrence étrangère, il n'élimine pas cette disparité qui désavantage nos nombreuses industries exportatrices. Celles-ci sont obligées de payer leur charbon à un prix supérieur de 40 p. c. à ceux de leurs principaux concurrents étrangers. L'existence de telles disparités, qui constitue le nœud du problème charbonnier, enlève à notre industrie toute la souplesse nécessaire pour adapter ses coûts aux nouvelles conditions des marchés où la concurrence se développe et les prix baissent. Ses efforts de réduction des prix de revient, déjà perceptibles depuis le début de l'année 1949, sont entravés par la rigidité du prix du charbon, qui se trouve à un niveau très supérieur à celui des autres prix. En décembre 1949, il se situait à l'indice 529, les sous-produits du charbon à 367, les produits de la sidérurgie à 301, les engrais chimiques à 261. Ces derniers continuent à baisser, accentuant ainsi l'écart entre les prix de vente des produits finis et celui du coût de production. Les industries dans lesquelles le prix du charbon est un élément important de leur prix de revient ne parviennent plus à adapter leurs prix et à concurrencer les industries étrangères. Elles ont dû réduire sensiblement leur production. Quelques entreprises ont même dû arrêter leur activité.

Il est dès lors compréhensible que les industries transformatrices et exportatrices exercent une vive pression sur le Gouvernement pour réduire les disparités par la libre importation de charbon étranger, meilleur marché que le nôtre, et par un abaissement de nos prix. Cette dernière solution serait la plus désirable; elle s'identifie avec les intérêts mêmes de l'industrie charbonnière qui doit avoir des prix « compétitifs » pour conquérir les nouveaux marchés extérieurs compensant l'amointrissement de la consommation intérieure.

L'industrie charbonnière, toutefois, n'est pas à même d'adapter rapidement ses prix aux niveaux

étrangers, les causes des disparités échappent à son action.

Elles viennent en premier lieu de l'opposition entre les politiques des prix et salaires suivies par la Belgique et ses principaux concurrents. Alors que notre pays a laissé monter les prix et salaires, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, les ont maintenus à un niveau bas. Cette divergence explique pour une grande part les disparités actuelles.

La nouvelle politique des salaires a également contribué à la hausse des prix de revient. Avant-guerre, l'industrie charbonnière maintenait bas les salaires des houilleurs en vue de contre-balancer la faiblesse de nos rendements; leurs salaires étaient les moins élevés de l'Europe industrialisée. Au lendemain de la guerre, le manque de mineurs et le désir de leur assurer un meilleur standing de vie conduisirent l'industrie charbonnière et le Gouvernement à accroître les avantages sociaux et à porter le salaire du mineur bien au-dessus de la moyenne des autres ouvriers. A la fin de 1949, l'indice général des salaires se situait à 407 points et celui des houilleurs à 465. L'accroissement fut du reste beaucoup plus prononcé en Belgique que dans les autres pays.

Cette hausse des salaires nominaux s'accompagne d'une diminution des rendements, de sorte que la dépense de main-d'œuvre a augmenté plus encore que le salaire nominal. Elle est au moins deux fois plus élevée en Belgique que dans nos pays concurrents, alors que normalement, elle aurait dû être inférieure pour neutraliser la faiblesse accrue de nos rendements.

Le principal composant du coût de production des charbonnages a donc renchéri beaucoup plus en Belgique que dans les pays concurrents, ce qui a causé la cherté du charbon belge.

Dépense de main-d'œuvre en francs par tonne (1)

Pays	1938	1949		Indices 1938 = 100 (2)
		Avant la dévaluation	Après la dévaluation	
Belgique	79,54	456	435	547
Allemagne	65,79	177	191,97	291
Grande-Bretagne	78,12	220	211,53	270
Pays-Bas	60,56	142	145,71	240

(1) Y compris les charges patronales.

(2) La comparaison est établie après la dévaluation.

Prix intérieur moyen des charbons en francs par tonne

Pays	1938	1949		Indices 1938 = 100 (1)
		Avant la dévaluation	Après la dévaluation	
Allemagne	142	429	399	281
Grande-Bretagne	120	432	387	304
Belgique	142	670	685	382

(1) La comparaison est établie après la dévaluation.

De cette constatation, on déduira facilement que seul un abaissement durable de la dépense de main-d'œuvre permettra une baisse des prix du charbon. L'industrie charbonnière peut l'obtenir par une baisse des salaires nominaux. Mais pour de nombreuses raisons, cette politique doit être exclue. Il ne lui reste plus alors qu'à augmenter son rendement en vue de contre-balancer la hausse des salaires nominaux dans la dépense.

C'est la solution à laquelle s'est arrêté le Gouvernement dans son programme d'assainissement mis en vigueur à partir du 1^{er} octobre.

Il remplace d'abord le barème des prix du charbon qui, comme nous l'avons vu, proportionne mieux les prix aux demandes et hausse le prix moyen de 5 p. c. Ces mesures améliorent la trésorerie des charbonnages, dont un tiers au moins sont rentables, et préparent la libéralisation complète du marché.

Ensuite, le régime de la compensation entre charbonnages a été supprimé. Dorénavant, chaque exploitation recevant l'intégralité de son bénéfice, aura intérêt à réduire son prix de revient. D'autre part, les subventions maintenues aux exploitations déficitaires seront réduites mensuellement d'un vingtième. Ce caractère dégressif forcera ces charbonnages à hausser leur rendement et à équilibrer leur situation financière. Après vingt mois d'efforts, il sera possible de mieux distinguer les charbonnages encore rentables des autres et de prendre les mesures d'assainissement qui asseoiront l'industrie. Ce nouveau régime a déjà opéré de bons résultats. Le rendement des houillères, fond et surface, par ouvrier et par jour, est passé de 623 kg. en août à 691 kg. en décembre, à la suite d'une concentration des travaux dans les meilleures veines et de la mécanisation progressive des travaux d'abatage.

L'épuisement des couches et les mauvaises conditions géologiques limitent cette progression des rendements. Pour les accroître davantage, des mesures plus radicales s'imposent, qui modifient la structure même de notre industrie houillère.

Les entreprises doivent être modernisées et rééquipées. Les rapports des conseils d'administration révèlent que l'industrie charbonnière se modernise assez rapidement et que plus particulièrement le bassin du Sud, le moins rentable, électrifie rapidement les travaux et se préoccupe beaucoup de « valoriser » les sous-produits de la houillère. Le captage du grisou, qui est employé maintenant par l'industrie du gaz, et l'utilisation des charbons de déchet par le traitement plus perfectionné s'étendent et apportent aux exploitations des gains complémentaires. Des charbons et schlamms, considérés autrefois comme invendables, trouvent aujourd'hui un emploi dans les centrales électriques. Cette valorisation du charbon pourrait sauver les houillères des bassins borains et carolorégiens. Malheureusement, la médiocre dimension des sièges d'exploitation dans le bassin du Sud

réduit les avantages qu'on pourrait retirer de la modernisation des exploitations.

L'industrie charbonnière propose la création de plus grands sièges d'exploitation par la fusion et le remembrement des concessions. Quelques fusions ont été effectuées au cours de l'année 1949. Elles permettent de concentrer la production sur les meilleurs gisements et de favoriser la rationalisation et la standardisation de l'équipement minier.

Néanmoins, quelques charbonnages ne seront pas rentables et devront être abandonnés. Ce sont surtout les houillères productrices de charbon gras qui seront menacées de fermeture. En 1949, deux charbonnages dans le Borinage ont été fermés. Ces fermetures parachèveront l'assainissement qui aura un double effet sur notre industrie charbonnière, à savoir : diminuer le coût de la main-d'œuvre par tonne extraite et rendre nos exploitations moins vulnérables à la hausse des salaires. De plus, il concentre la production dans les exploitations les plus efficaces qui pourraient concurrencer celles des pays étrangers et fournir à notre économie un charbon bon marché.

Notre industrie charbonnière sera ainsi adaptée à la fois à une économie de salaires élevés comme nous la connaissons depuis l'après-guerre et aux exigences de notre économie qui doit avoir une forte capacité de concurrence.

Le succès de cet assainissement est conditionné par la solution apportée aux problèmes de financement et à celui du transfert des forces productives, déterminés eux-mêmes par l'évolution générale de notre économie.

La modernisation des sièges d'exploitation nécessite un financement approprié et abondant. Le Conseil national des Charbonnages estime que 15 milliards sont nécessaires à la modernisation et au rééquipement de notre industrie charbonnière. Cette somme dépasse les possibilités de cette industrie, dont la trésorerie est gênée et qui pourrait difficilement faire appel au marché des capitaux. Une aide gouvernementale est indispensable. Des prêts à bas taux d'intérêt provenant des crédits Marshall ont été accordés et des subventions spéciales le sont aux houillères de charbon gras, qui traversent une difficile période d'adaptation et dont la fermeture précipitée entraînerait une crise d'ordre social.

Le caractère très dégressif des subventions obligerait de nombreux charbonnages borains, dont les prix de revient sont fort élevés et le seuil de la rentabilité très haut, à cesser toute activité. L'abandon des exploitations, avant que le transfert des ouvriers et des facteurs de production vers d'autres secteurs n'ait pu se faire, transformerait ces régions en *depressed areas*. La fermeture des charbonnages devra donc s'échelonner sur une longue période et même certains d'entre eux devront être passagèrement maintenus en activité grâce à des subventions. Les résultats de ces

derniers mois laissent entrevoir de sérieuses améliorations, et le nombre des charbonnages à fermer serait inférieur à ce que l'on pouvait craindre il y a six mois. De plus, un état de plein emploi dans notre pays faciliterait le transfert des facteurs de production.

Le grand problème actuel est de savoir si cette politique d'assainissement, dont l'exécution est conditionnée par les deux éléments rapportés plus haut, pourra amener rapidement une baisse des prix de revient de notre industrie charbonnière.

La dévaluation des pays étrangers, qui avait accentué de 30 p. c. en moyenne les disparités existantes, nous avait fait craindre la nécessité d'un très gros effort en vue d'abaisser nos prix. Mais elle n'a pas encore eu d'effets sur la situation de notre industrie charbonnière. Les prix mondiaux n'ont pas accusé une baisse aussi prononcée à la suite des diverses hausses survenues en Allemagne occidentale, aux Pays-Bas, en France. De plus, les pays exportateurs, pour diverses raisons, n'ont pas accru leurs quantités exportées. Enfin, les prix et salaires dans les pays ayant fortement dévalué montrent une nette tendance à s'élever, évolution qui réduirait nos disparités. Tous ces facteurs nous laissent espérer que l'effort d'adaptation de notre industrie charbonnière sera moins sévère et d'autant plus facile et rapide à réaliser. Les exportations accrues des premiers mois de 1950, obtenues il est vrai grâce à des rabais, sont restées importantes et témoignent une sérieuse capacité de concurrence. L'intensité de l'effort dépendra du nouveau prix d'équilibre sur les marchés mondiaux.

INDUSTRIE DU COKE

Les industries du coke ont connu une très grave crise de débouchés en 1949. L'écoulement a fléchi de 9 p. c. au cours de cette année, par suite d'un ralentissement de l'activité dans les industries grosses consommatrices de coke. Les livraisons à la sidérurgie tombèrent à 211.633 tonnes en septembre, soit 23 p. c. de moins que pendant les mois correspondants de 1948.

Les cokeries, principalement les indépendantes, virent leurs stocks s'accroître rapidement et atteindre un niveau élevé en juillet (428.742 tonnes). Leur accroissement ruina l'équilibre financier des cokeries. Pour en freiner l'accumulation, elles réduisirent faiblement leur production, mais surtout exportèrent à des prix fort en dessous de leur prix de revient. Les exportations passèrent de 82,6 milliers de tonnes pendant le deuxième trimestre à 128 milliers de tonnes pour le troisième et à 245,3 milliers de tonnes pour le quatrième; toutefois, elles ne firent qu'alléger la situation difficile des cokeries qui est causée principalement par la cherté des fines à coke et par la baisse des cokes ainsi que des sous-produits. Le prix de gros du charbon est à l'indice 529, alors que celui des sous-produits du charbon n'atteint que 367.

Le Gouvernement, en vue de soulager cette industrie et de lui apporter un meilleur équilibre financier, abaissa le prix des fines à coke de 720 à 640 francs la tonne et, un peu plus tard, haussa le prix du gaz, sous-produit important de la carbonisation.

Ces mesures n'ont pas apporté le soulagement escompté. A la suite de la dévaluation du « Deutsche Mark », la concurrence allemande s'est faite beaucoup plus forte et obligea nos cokeries à abaisser leur prix.

L'industrie belge du coke se trouve dans une situation très difficile. Les cokeries indépendantes sont les plus touchées et leur crise a mis en danger l'approvisionnement en gaz du pays.

INDUSTRIE DU GAZ

La production de gaz a diminué de 4 p. c. en 1949 à la suite de la crise dans les cokeries. Le volume de gaz disponible pour la distribution en Belgique s'est élevé à 802 milliers de mètres cubes contre 817 milliers en 1948.

La demande de gaz s'est maintenue légèrement au-dessus du niveau de 1948, marquant ainsi un arrêt dans la progression ininterrompue depuis l'après-guerre. Cette stabilité résulte de plusieurs variations contraires.

La consommation domestique a été stationnaire et représente 66,85 p. c. de la consommation globale. L'éclairage public a consommé beaucoup plus de gaz qu'en 1948. En revanche, le secteur industriel, par suite du fléchissement de l'activité au cours du second trimestre et aussi de la concurrence des autres sources d'énergie, a baissé sa consommation de 11,12 p. c.

L'industrie du gaz s'efforce de développer la consommation aussi bien industrielle que domestique, mais se heurte à une vive concurrence des huiles combustibles dont les prix sont en baisse, tandis que le prix du gaz a été haussé en vue de soulager l'industrie du coke.

INDUSTRIE DE L'ÉLECTRICITÉ

L'électrification a fait de nouveaux progrès en 1949. Des installations modernes et beaucoup plus économiques ont été inaugurées et de nouvelles interconnexions entre réseaux ont été établies en vue d'une utilisation plus rationnelle de la puissance installée. En 1949, l'industrie électrique a fait de nouveaux investissements pour 1.800 millions de francs, dont 1.050 millions pour la création de nouvelles centrales. Maintenant, la Belgique couvre ses besoins et les importations d'énergie électrique, principalement des Pays-Bas, n'atteignent que 1,2 p. c. de la consommation nationale. D'autre part, les nouvelles installations électriques sont équipées pour l'utilisation de charbon de très médiocre qualité permettant une sérieuse économie de combustible pour un même rendement.

La production s'est élevée en 1949 à 8.163.093 milliers de kWh. contre 7.902.881 milliers de kWh. en 1948. L'accroissement, qui n'atteint que 3,3 p. c., est beaucoup moins élevé qu'en 1948 à la suite du fléchissement de la production des autoproducteurs industriels. Le ralentissement de l'activité dans la grosse industrie a entraîné une réduction prononcée de la consommation industrielle d'électricité. Elle a été partiellement compensée par un accroissement des consommations domestique, artisanale et publique, qui continuent leur expansion.

* * *

SIDÉRURGIE

Les importations par chemin de fer de minerais destinés à la sidérurgie belge se sont contractées, durant l'année 1949, d'une manière continue depuis le mois de mars. Alors que pendant ce mois, elles atteignaient 656.700 tonnes, elles se situent, en décembre, au niveau de 440.000 tonnes.

Cette restriction des importations, qui est corrélative à une certaine diminution des quantités produites, n'a pas affecté d'une manière égale — toutes proportions gardées —, nos différents courants d'importation. Elle s'est manifestée plus rapidement et plus profondément dans les arrivages de minerais suédois que dans les importations en provenance du bassin de Briey, d'Alsace et du Grand-Duché de Luxembourg. Pareil phénomène s'explique par le fait que les prix du minerai suédois sont plus élevés que ceux du minerai luxembourgeois et français et que les prix de ces derniers se sont plus rapidement et plus fortement réduits que ceux des premiers.

Sur le marché des mitrilles, l'offre largement supérieure à la demande a déterminé une chute importante des cours. Par rapport au prix moyen pratiqué pendant la période 1936-1938, les cotations, qui se situaient, en janvier 1949, aux environs de l'indice 336, sont revenues, en décembre, à l'indice 178. Quant au coke pour hauts fourneaux, son prix de vente en gros était, en décembre, à l'indice 296 contre 424 en janvier.

Comparaison de certains prix de gros en janvier et en décembre 1949

Source : Ministère des Affaires économiques.

Produits	Prix de gros (francs par tonne)		
	Janvier 1949	Décembre 1949	Déc. Janv. × 100
Gros coke pour hauts fourneaux	1.045,—	800,—	77,5
Mitrilles pour four Martin ...	1.500,—	800,—	53,3
Minerai de Briey	299,50	224,—	74,7
Minerai suédois	501,35	402,—	80,2

Les importantes diminutions du prix des matières

premières vont de pair avec les légères réductions de salaires qui ressortent de la comparaison des indices suivants calculés par la Banque Nationale de Belgique (base 1936-1938 = 100) :

	Mars 1949	Décembre 1949
Salaire horaire moyen ..	417	404
Salaire ouvriers qualifiés	384	374
Salaire ouvriers non qualifiés ni spécialisés ..	406	392

Il est regrettable que l'état actuel de nos statistiques ne permette pas de déterminer d'une manière précise l'importance du chômage dans le secteur étudié. Il est cependant très probable que le premier semestre a surtout vu s'opérer une sélection de la main-d'œuvre et que le chômage était relativement peu important. Le second, au contraire, se caractérise, en ordre principal, par un accroissement continu du nombre des chômeurs complets et des chômeurs partiels.

Quoi qu'il en soit, cette diminution du volume de l'emploi, attribuable non seulement à l'orientation de la conjoncture sidérurgique, mais également à la

rationalisation des moyens mécaniques de production, s'accompagne d'une augmentation de la productivité. L'action de ce facteur, jointe aux diminutions des prix et des salaires signalées plus haut, facilite l'adaptation de nos prix de revient et de vente aux nouvelles conditions d'échange nées de la disparition du *seller's market*.

En matière de production de fonte et d'acier brut, l'année 1949 se caractérise par la présence de trois tendances : une tendance à la hausse qui permet à la production d'atteindre en mars son développement maximum, une tendance à la baisse avec minimum en août, et enfin une légère reprise qui s'amorce en septembre et qui caractérise les quatre derniers mois, novembre excepté.

Si, dans l'ensemble, ces mouvements se retrouvent dans le cadre de la production d'acier fini, le minimum y a cependant été atteint dès le mois de juillet et le mouvement de reprise légère signalé plus haut n'apparaît pas en ce domaine.

Quoi qu'il en soit, notre production sidérurgique est moindre en 1949 qu'en 1948 et témoigne, sauf pour l'acier fini, d'une légère contraction par rapport à 1937.

Production de la sidérurgie belge

(en milliers de tonnes)

Indice — base : moyenne mensuelle 1937 = 100

Source : Direction générale des Mines.

Période	Production de fonte		Production d'acier						Production de fer fini	
			Acier brut		Pièces moulées en première fusion		Acier fini			
	Chiffres absolus	Indice	Chiffres absolus	Indice	Chiffres absolus	Indice	Chiffres absolus	Indice	Chiffres absolus	Indice
1937 Moyenne mensuelle	317	100,0	315	100,0	7,1	100,0	241	100,0	4,0	100,0
1948 Moyenne mensuelle	329	103,8	321	101,9	5,6	78,9	267	110,8	2,4	60,0
1949 Moyenne mensuelle	312	98,4	314	99,7	5,5	77,5	266	106,2	2,2	55,0
1949 Janvier	376	118,6	363	115,2	6,8	95,8	306	127,0	3,2	80,0
Février	355	112,0	350	111,1	6,5	91,5	301	124,9	3,2	80,0
Mars	397	125,2	409	129,8	7,2	101,4	325	134,9	3,5	87,5
Avril	342	107,9	350	111,1	6,3	88,7	282	117,0	2,8	70,0
Mai	332	104,7	334	106,0	5,8	81,7	288	119,5	2,0	50,0
Juin	308	97,2	317	100,6	5,1	71,8	267	110,8	1,3	32,5
Juillet	277	87,4	274	87,0	4,6	64,8	202	83,8	0,2	5,0
Août	258	81,4	263	83,5	5,1	71,8	227	94,2	0,3	7,5
Septembre	266	83,9	269	85,4	5,1	71,8	215	89,2	2,5	62,5
Octobre	277	87,4	275	87,3	4,7	66,2	219	90,9	3,1	77,5
Novembre	269	84,9	270	85,7	4,4	62,0	205	85,1	2,3	57,5
Décembre	288	90,9	299	94,9	4,5	63,4	235	97,5	2,4	60,0

Au cours des mois de janvier et février 1950, la production sidérurgique a évolué comme suit :

Source : Administration des Mines.

Période	Fonte		Acier brut		Acier fini	
	(1.000 tonnes)	Indice Base 1936-38 = 100	(1.000 tonnes)	Indice Base 1936-38 = 100	(1.000 tonnes)	Indice Base 1936-38 = 100
Janvier 1950	303	116	311	123	228	115
Février 1950	271	104	269	107	210	106

Dans l'ensemble, la production sidérurgique du mois de janvier se situe à un niveau un peu plus élevé que celui atteint en décembre. Quant au recul de février, il apparaît relativement faible (3 p. c. pour la fonte, 6 p. c. pour l'acier brut), lorsqu'on tient compte du nombre différent de jours ouvrables que contiennent les deux premiers mois de l'année. En général, on peut considérer que l'activité de l'industrie sidérurgique témoigne en février d'un léger ralentissement. Si le montant des ordres reçus demeure satisfaisant, les prix sont cependant moins rémunérateurs que par le passé, surtout sur les marchés extérieurs. Selon certains milieux industriels, le fond de la baisse aurait cependant été atteint. La demande des aciers marchands et des ronds à béton est encore assez ferme. Il se pourrait que, dans le secteur mitrailles, la faiblesse des importations de mitrailles allemandes donne lieu à un meilleur courant d'affaires.

La production sidérurgique luxembourgeoise marque, en 1949, un recul par rapport à 1948. Bien que relativement faible, il est, en raison de la durée plus longue de la tendance, plus accentué que celui qui caractérise le groupe belge. Cette non-équivalence de l'ampleur et de la durée des tendances peut se justifier par le fait que le degré de prospérité de l'industrie sidérurgique luxembourgeoise est davantage fonction de l'importance de la demande de ses produits sur les marchés étrangers. Plus que l'industrie sidérurgique belge, elle a donc subi les effets de la récession de cette demande et des difficultés qui se sont fait jour à l'exportation.

Production de fonte et d'acier brut de la sidérurgie belgo-luxembourgeoise

(en milliers de tonnes)

Source : Direction générale des Mines.

Période	Production de fonte	Production d'acier brut
1948 Moyenne mensuelle ..	547	525
1949 Moyenne mensuelle ..	510	504
1949 Janvier	623	591
Février	592	576
Mars	656	603
Avril	559	559
Mai	547	537
Juin	515	516
Juillet	475	462
Août	431	427
Septembre	426	424
Octobre	422	414
Novembre	420	416
Décembre	462	461

En dépit d'une légère contraction pendant le second semestre, les exportations belgo-luxembourgeoises (fonte exceptée) atteignent, tant en quantités qu'en valeurs, un niveau quelque peu supérieur à celui enregistré en 1948. Cet accroissement, qui provient essentiellement d'un développement de nos exportations vers les pays participant à l'O.E.C.E. et vers l'Asie,

a plus que compensé la diminution de nos expéditions à destination d'autres pays d'Europe.

Dans l'ensemble, nos courants d'expéditions à destination des Amériques se sont quelque peu rétrécis et l'apparition de la concurrence américaine sur les marchés de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale ne paraît pas étrangère à cette modification. Sur ce continent, l'Argentine demeure notre principal client, bien que les fréquentes modifications intervenues dans sa politique commerciale extérieure aient entraîné une réduction assez importante des commandes. Par contre, les Etats-Unis ont absorbé des quantités plus amples, mais les exportations n'y sont possibles qu'à des prix relativement modiques.

L'augmentation de nos expéditions vers l'Asie contraste avec la diminution de nos envois à destination de l'Afrique, où le Congo belge demeure cependant un client intéressant.

En général, les prix moyens unitaires à l'exportation marquent un recul pendant le second semestre de 1949.

En outre, et sauf en ce qui concerne les tôles, les prix moyens unitaires pratiqués sur les marchés « libres » se sont plus fortement réduits que les prix en vigueur sur les marchés « organisés ». Il en résulte que les décalages existant entre les cotations pratiquées sur l'un et l'autre type de marché considéré tendent, sinon à disparaître, du moins à devenir assez faibles.

De l'avis des milieux sidérurgistes, l'intensité de la baisse sur les marchés libres se justifierait essentiellement par la vivacité de la concurrence qui s'y manifeste. Les produits sidérurgiques américains ont notamment été signalés sur certains marchés des Amériques et en Afrique du Nord. Quant à la concurrence directe à l'exportation des produits sidérurgiques allemands, il semble qu'elle puisse se faire sentir à bref délai et d'autant plus fortement que les sidérurgistes allemands bénéficient de coûts de production relativement faibles.

Les exportations de barres en fer ou en acier laminées à chaud, qui se sont contractées pendant le second semestre, se sont dirigées en 1949, à concurrence de \pm 52 p. c., vers les marchés libres. Au cours de la même période, le prix moyen unitaire à la tonne sur les marchés organisés est demeuré inférieur à la cotation moyenne calculée pour les marchés libres, quoique les prix se soient réduits davantage sur ces derniers marchés.

Alors que pendant le premier semestre, les exportations de fils en fer ou en acier laminés à chaud se payaient généralement à un prix plus élevé sur les marchés libres que sur les marchés organisés, cette situation s'est renversée pendant le second semestre.

Le prix moyen unitaire auquel se sont effectuées les exportations de tôles laminées à chaud est resté

pendant toute l'année moins élevé sur les marchés organisés que sur les marchés libres. En outre, le décalage en faveur du prix moyen pratiqué sur les marchés organisés s'est encore accentué pendant le second semestre. Sur les marchés libres, la réduction est moins forte.

Sur le marché intérieur, les prix réellement pratiqués étaient en fait assez fortement supérieurs aux prix théoriques fixés par le Gouvernement. Les aciers marchands, par exemple, dont le prix théorique de base pour la vente au marché intérieur était de 3.100 francs la tonne, se payaient en réalité plus de 4.000 francs. Cet état de choses dura jusqu'au 17 novembre. A cette date entra en vigueur un arrêté ministériel qui plaçait sous le régime du prix normal les fontes spéciales et les produits de l'industrie du fer et de l'acier. Cette mesure, entraînant la suppression des prix multiples et des extras d'exportation indirecte, a donc conduit à une réduction du prix intérieur des aciers marchands et des tôles fines. Les aciers marchands furent alors effectivement vendus aux environs de 2.900 à 3.000 francs la tonne. Cette baisse, qui est en quelque sorte la résultante du libre jeu de la loi de l'offre et de la demande, a été facilitée par les réductions du coût des différents éléments du prix de revient, comme nous l'avons montré au début de cet exposé.

INDUSTRIE DES MÉTAUX NON FERREUX

Dans le cadre de l'industrie des métaux non ferreux, la fermeté de la demande de produits bruts de cuivre a permis aux producteurs de maintenir leur activité à un niveau satisfaisant.

Production de cuivre brut

Source : Secrétariat de l'Industrie des Métaux non ferreux.

Période	Volumes (tonnes)	Indices
1938 Moyenne mensuelle	10.925	100,0
1948 Moyenne mensuelle	11.350	103,8
1949 Moyenne mensuelle (1)	11.120	101,8
1 ^{er} trimestre (moy. mens.)	10.299	94,3
2 ^e trimestre (moy. mens.)	11.575	105,9
3 ^e trimestre (moy. mens.)	11.610	106,3
4 ^e trimestre (moy. mens.) (1) .	10.996	100,6

(1) Chiffres provisoires.

Les volumes exportés, qui se situaient en 1948 à l'indice 91 (base 1938 = 100), ont atteint, au cours de l'année sous revue, l'indice 132.

La répartition géographique de nos courants d'exportation fait apparaître pendant le second semestre deux caractéristiques principales :

1^o le développement de nos expéditions à destination de la France et du Royaume-Uni, qui confirme la situation de ces pays en tant que principaux acheteurs de produits bruts de cuivre;

2^o la substitution à des clients d'importance moyenne, de courants d'exportation à destination de pays qui absorbent chacun moins de 5 p. c. de la valeur totale de nos ventes à l'étranger de ces articles.

Comme les producteurs de produits bruts de cuivre, les transformateurs de ces produits continuent à bénéficier de la fermeté de la demande.

Produits demi-finis de cuivre

Source : Secrétariat de l'Industrie des Métaux non ferreux.

Période	Volumes (tonnes)	Indices
1938 Moyenne mensuelle	4.483	100,0
1948 Moyenne mensuelle	6.254	144,1
1949 Moyenne mensuelle (1)	6.038	134,7
1 ^{er} trimestre (moy. mens.)	6.804	151,8
2 ^e trimestre (moy. mens.)	5.135	114,5
3 ^e trimestre (moy. mens.)	5.409	120,6
4 ^e trimestre (moy. mens.) (1) .	6.803	151,8

(1) Chiffres provisoires.

Traduites en indices (base 1938 = 100), les exportations de produits demi-finis de cuivre sont revenues de l'indice 224 pendant la première moitié de l'année à l'indice 155 pendant la seconde moitié. Par rapport à 1948, elles témoignent d'une augmentation de 8 p. c.

L'examen de la répartition géographique des exportations fait ressortir que, tant en 1948 qu'en 1949, seuls les Pays-Bas apparaissent régulièrement sur la liste des principaux acheteurs de produits demi-finis de cuivre. A ce point de vue, leur importance est cependant plus faible en 1949 qu'en 1948.

La réduction de la production de zinc pendant le second semestre va de pair avec une légère diminution des volumes exportés.

Production de zinc brut

Source : Secrétariat de l'Industrie des Métaux non ferreux.

Période	Volumes (tonnes)	Indices
1938 Moyenne mensuelle	19.100	100,0
1948 Moyenne mensuelle	12.812	67,0
1949 Moyenne mensuelle (1)	14.714	77,0
1 ^{er} trimestre (moy. mens.)	15.250	79,8
2 ^e trimestre (moy. mens.)	15.273	79,9
3 ^e trimestre (moy. mens.)	14.367	75,2
4 ^e trimestre (moy. mens.) (1) .	13.966	73,1

(1) Chiffres provisoires.

Toutefois, dans le cadre de l'année, ce sont les débouchés, plus larges qu'en 1948, qui ont permis un accroissement de la production.

Tout comme pour les exportations de cuivre brut, on constate que l'année 1949 révèle l'existence de deux tendances : une tendance à la hausse, qui se produit pendant le premier semestre, et une tendance à la baisse, qui se situe dans la seconde moitié de l'année.

Sur la base de 1938, nos exportations de produits bruts de zinc se situent à l'indice 99,6. Par rapport à

1948, elles témoignent en 1949 d'un accroissement d'environ 40 p. c.

Depuis 1948, trois pays constituent les débouchés les plus intéressants pour les producteurs de zinc brut. Il s'agit de la France, dont l'importance à ce point de vue va croissant, du Royaume-Uni, qui comme en 1948 a restreint très fortement ses importations, et de la Suède, dont le rôle est cependant plus effacé.

La contraction de la production de zinc demi-fini est attribuable à une réduction des exportations.

Produits demi-finis de zinc

Source : *Secrétariat de l'Industrie des Métaux non ferreux*

Période	Volumes (tonnes)	Indices
1938 Moyenne mensuelle	5.067	100,0
1948 Moyenne mensuelle	3.241	63,9
1949 Moyenne mensuelle (1)	2.320	45,7
1 ^{er} trimestre (moy. mens.)	2.475	48,8
2 ^e trimestre (moy. mens.)	1.809	35,7
3 ^e trimestre (moy. mens.)	2.274	44,8
4 ^e trimestre (moy. mens.) (1) ..	2.722	53,7

(1) Chiffres provisoires.

De plus en plus, la demande étrangère se détourne des produits demi-finis de zinc travaillés en Belgique.

Avant-guerre, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas constituaient les principaux débouchés pour les transformateurs de zinc. Depuis 1948, nos courants d'exportation se sont principalement orientés vers l'Argentine et la Suède. Signalons cependant que pour la première fois depuis 1948, nos voisins du Nord se sont portés acheteurs d'un contingent relativement important de produits demi-finis de zinc.

Pendant l'année 1949, l'augmentation de la production de plomb brut va de pair avec un accroissement des exportations.

Production de plomb brut

Source : *Secrétariat de l'Industrie des Métaux non ferreux*.

Période	Volumes (tonnes)	Indices
1938 Moyenne mensuelle	8.517	100,0
1948 Moyenne mensuelle	5.503	64,6
1949 Moyenne mensuelle (1)	6.609	77,5
1 ^{er} trimestre (moy. mens.)	5.892	69,1
2 ^e trimestre (moy. mens.)	5.446	63,9
3 ^e trimestre (moy. mens.)	7.411	87,0
4 ^e trimestre (moy. mens.) (1) ..	7.686	90,2

(1) Chiffres provisoires.

De 21.375 tonnes au premier semestre, les exportations passent au second semestre à 26.613 tonnes. Pour l'ensemble de l'année, elles atteignent 71,5 p. c. des volumes exportés en 1938 et réalisent un accroissement d'environ 8 p. c. par rapport à ce qu'elles étaient en 1948.

La comparaison des nombres absolus figurant ci-dessus pourrait faire croire à un accroissement régulier et constant des volumes exportés au cours des

différents mois de l'année. En réalité, au cours de l'année 1949, on a constaté une tendance à l'augmentation, qui se situe de janvier à mai, puis une tendance inverse, qui s'étend jusqu'en novembre.

La comparaison des pays acheteurs de ces produits en 1948 et 1949 fait ressortir que :

1^o les Pays-Bas ont régulièrement intensifié leurs achats ;

2^o outre-mer, le Brésil est devenu le principal débouché ;

3^o la France et la Suède ont réduit fortement leurs commandes.

Bien que les quantités de produits demi-finis de plomb exportées en 1949 soient moins amples qu'en 1948, la production s'est quelque peu développée.

Produits demi-finis de plomb

Source : *Secrétariat de l'Industrie des Métaux non ferreux*.

Période	Volumes (tonnes)	Indices
1938 Moyenne mensuelle	2.467	100,0
1948 Moyenne mensuelle	1.705	69,1
1949 Moyenne mensuelle (1)	1.783	72,2
1 ^{er} trimestre (moy. mens.)	1.575	63,8
2 ^e trimestre (moy. mens.)	1.634	66,2
3 ^e trimestre (moy. mens.)	2.047	82,9
4 ^e trimestre (moy. mens.) (1) ..	1.876	76,0

(1) Chiffres provisoires.

Les transformateurs de plomb souffrent de la faiblesse de la demande étrangère. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas propre à l'année 1949, mais se retrouve également en 1948.

Le Royaume-Uni absorbait avant-guerre environ 40 p. c. du volume total de nos exportations ; depuis le second semestre de 1948, il ne figure plus sur la liste de nos principaux acheteurs de produits demi-finis de plomb. La Norvège, la Suède et les Pays-Bas s'y inscrivent régulièrement depuis 1948.

Pendant l'année 1949, la contraction de la production d'étain brut est corrélative à un resserrement des débouchés.

Production d'étain brut

Source : *Secrétariat de l'Industrie des Métaux non ferreux*.

Période	Volumes (tonnes)	Indices
1938 Moyenne mensuelle	783	100,0
1948 Moyenne mensuelle	1.023	130,6
1949 Moyenne mensuelle (1)	867	110,6
1 ^{er} trimestre (moy. mens.)	880	112,3
2 ^e trimestre (moy. mens.)	939	119,9
3 ^e trimestre (moy. mens.)	758	96,8
4 ^e trimestre (moy. mens.) (1) ..	889	113,5

(1) Chiffres provisoires.

Pour l'ensemble de l'année, nos exportations ont enregistré une diminution de 3 p. c. par rapport à ce qu'elles étaient en 1948, mais se situent encore à un niveau supérieur de 20 p. c. à celui de 1938.

Comme l'année précédente, les Etats-Unis d'Amérique demeurent les principaux acheteurs de produits bruts d'étain.

Des difficultés se sont fait jour sur le marché de l'étain en raison des divergences d'attitude entre les acheteurs américains et les producteurs britanniques. Ces derniers, en effet, contrairement au Gouvernement indonésien, ont refusé de procéder à la réduction de prix réclamée par le Gouvernement américain. Celui-ci prétendait compenser cette baisse par une certaine extension de ses achats. Or, pour satisfaire la demande américaine, le Gouvernement anglais aurait dû limiter sur le marché de l'étain la liberté qu'il avait accordée depuis novembre aux entreprises privées, et il ne l'a pas voulu.

Une autre solution aurait pu être fournie par l'établissement d'un office gouvernemental entre le marché et les acheteurs d'étain pour la constitution d'un stock stratégique. Toutefois, en raison des prix différents qui auraient dû être pratiqués suivant la destination des volumes achetés, ce sont les contribuables britanniques qui auraient subventionné en partie la constitution de ces stocks. Aussi le Gouvernement britannique a-t-il rejeté cette solution.

Les autorités belges se trouvent devant le même problème. On ignore encore l'attitude qu'elles prendront.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas perdre de vue que la production mondiale dépasse de 40.000 tonnes les besoins commerciaux, et qu'en conséquence la situation du marché est en grande partie tributaire des achats américains pour la constitution de stocks stratégiques. La question est donc de savoir si ces achats seront assez importants et assez réguliers pour stabiliser le marché.

De ce bref aperçu, on peut tirer les conclusions suivantes :

1. Tandis que les producteurs et les transformateurs de cuivre ont quelque peu réduit leur activité, les producteurs de zinc et de plomb et les transformateurs de plomb l'ont accrue. Les uns et les autres se rapprochent ainsi du niveau de 1938.

2. La production d'étain brut s'est réduite corrélativement à un resserrement des débouchés.

3. Les exportations de métaux bruts (étain excepté) sont plus amples qu'en 1948, bien qu'elles se soient cependant fortement contractées pendant le second semestre.

4. La faiblesse des exportations de produits demi-finis de zinc et de plomb par rapport à 1938 est en corrélation avec :

a) la perte complète ou partielle de nos principaux clients d'avant-guerre;

b) l'instabilité, depuis 1948, de l'orientation de ces courants d'exportation.

Rapport en pour-cent des volumes exportés aux volumes produits

Produits	1938	1949
Cuivre brut	89,8	97,0
Cuivre demi-fini	25,6	36,2
Zinc brut	51,6	62,0
Zinc demi-fini	71,5	30,1
Plomb brut	65,6	60,5
Plomb demi-fini	22,9	18,8
Etain brut	89,4	97,9

Nos prix intérieurs et nos prix moyens à l'exportation sont demeurés alignés sur les prix américains. En 1949, et dans l'ensemble, ces derniers se sont réduits et sont revenus à un niveau inférieur ou sensiblement égal à celui de 1947. La hausse caractéristique de 1948 se trouve donc pratiquement résorbée.

Quant à l'alignement monétaire de septembre, il avait rendu supérieurs aux prix intérieurs belges, les prix (F.A.S.) américains (New-York) exprimés en francs belges.

Dans la suite, et sauf en ce qui concerne le zinc G.O.B., cet avantage a été annihilé soit par la baisse de certains prix américains, soit par une hausse moins importante que celle simultanément applicable aux prix intérieurs belges.

INDUSTRIE DES FABRICATIONS MÉTALLIQUES

Dans l'industrie des fabrications métalliques, le mouvement de contraction des effectifs ouvriers s'est poursuivi pendant le second semestre, mais à un rythme moins accéléré que pendant les six premiers mois.

Au terme de l'année 1949, il apparaît que les entrepreneurs ont procédé en premier lieu au licenciement de la main-d'œuvre à productivité relativement faible, que permettaient d'employer, en phase de haute conjoncture, la nature et l'ampleur des décalages existant entre les mouvements propres aux différents revenus et aux prix; et en second lieu, à celui de la partie la moins qualifiée de leur personnel de cadre. Pour ces derniers, dont l'élimination va de pair avec la réalisation de progrès techniques et l'accroissement de la rationalisation de la production, les entrepreneurs semblent davantage recourir à l'instauration du chômage partiel.

Main-d'œuvre occupée par les industries appartenant au groupe des fabrications métalliques

Source : *Fabrimétal*.

Epoque	Nombre d'ouvriers
1948 31 décembre	187.137
1949 31 mars	180.387
30 juin	171.000
30 septembre	162.076
31 décembre	156.785

Ce sont les réparateurs de navires, les fabricants de matériel roulant, d'appareils électriques non essentiels, et à un degré moindre les maîtres de forges, les tréfileurs, étireurs et lamineurs à froid qui ont le plus fortement réduit leurs effectifs ouvriers.

Seuls les fabricants d'armes de guerre et de leurs munitions occupent, en 1949, un plus grand nombre d'ouvriers qu'en 1948.

Commandes inscrites

Période	Marché intérieur	Exportations	Total
	(En millions de francs)		
Moyenne mensuelle :			
1948.....	1.915	1.285	3.200
1949.....	1.647	882	2.529

La valeur des commandes inscrites mensuellement pendant les trois derniers trimestres tend à se fixer aux environs de 2.400 millions de francs. D'aucuns pensent que le retour des commandes à ce montant traduit la disparition des circonstances exceptionnellement favorables du lendemain de la libération et la substitution des prix aux délais comme critère discriminatoire. La récession de la demande des produits de l'industrie belge des fabrications métalliques est d'ailleurs plus importante sur les marchés extérieurs que sur le marché intérieur.

Expéditions totales

Période	Valeur (millions de francs)	Indice
Moyenne mensuelle :		
1947.....	2.660	100
1948.....	3.150	118
1949.....	3.285	123,5

Dans l'ensemble, l'année 1949 a permis de réaliser un léger accroissement des expéditions par rapport à 1948. Toutefois, la moyenne mensuelle des expéditions totales réalisées en 1949 est peu représentative; car, alors que pendant le premier semestre, les expéditions mensuelles se situaient aux environs de 3.500 millions, elles sont retombées, pendant les six derniers mois, au niveau approximatif de 3.100 millions de francs.

Rapport de la valeur des commandes inscrites à celle des expéditions totales

Période	Rapport
Année 1948.....	101,5
Année 1949.....	76,9

La diminution de valeur de ce rapport est attribuable au sens divergent des mouvements qui affectent, en 1949, la valeur des commandes inscrites (tendance à la baisse) et des expéditions totales (tendance à la hausse). Il ne faut pas non plus perdre de vue que des commandes de matériel roulant ou de constructions navales introduites en 1947 ou en 1948 ont seulement donné lieu à des expéditions en 1949.

Exportations

Période	Valeurs (millions de francs)	Indice Base 1947 = 100	Rapport en % de la valeur des exportations à celle des expéditions totales
Moyenne mensuelle :			
1947.....	800	100	30
1948.....	1.100	139	36
1949.....	1.336	167	40

Il est intéressant de noter que les exportations se sont proportionnellement plus développées que les livraisons au marché intérieur, mais que depuis 1948, les commandes introduites par les clients étrangers se contractent plus fortement que celles recueillies auprès d'acheteurs nationaux. Cette évolution paraît normale si l'on veut bien se souvenir qu'au lendemain de la libération, notre industrie jouissait, en général, d'une situation plus favorable que celle de nos principaux concurrents. Elle pouvait, en conséquence, exécuter des commandes dans des délais relativement courts et bénéficier ainsi des prix plus élevés sur les marchés étrangers que sur le marché intérieur.

Pareille situation s'est cependant progressivement modifiée. L'apparition d'une concurrence étrangère plus vive, la substitution des prix aux délais comme critère discriminatoire, la saturation de certains besoins et l'inconvertibilité de la livre expliquent l'importance de la contraction des commandes inscrites sur les marchés extérieurs.

Le secteur « matériel de chemins de fer et tramways », qui, au début de l'année, constituait, du point de vue de la valeur des exportations, le secteur le plus intéressant, a été progressivement supplanté par celui de la « construction électrique ».

A l'échelle des continents, la répartition géographique des exportations témoigne, par rapport à 1948, d'une légère diminution de la fraction de nos exportations absorbée par l'Amérique du Sud. Quant à l'Europe, elle consolide sa situation de principal débouché. Pareil phénomène s'explique essentiellement par les expéditions vers la Trizone de matériel de chemin de fer fabriqué ou réparé en Belgique, et subsidiairement par un accroissement de nos exportations vers l'Italie, la Norvège et les Pays-Bas.

Toutefois, compte tenu du caractère transitoire des expéditions à destination de l'Allemagne occidentale — elles ont d'ailleurs perdu toute importance au début de 1950 —, on peut considérer que les Pays-

Bas et la France demeurent, sur le continent, les principaux acheteurs de l'ensemble des industries appartenant au groupe des fabrications métalliques.

Exportations de produits de l'industrie des fabrications métalliques de l'U.E.B.L.

(en pourcentages par rapport au total)

Source : Statistiques douanières.

Pays de destination	1948	1949
<i>Europe</i>	57,42	62,36
dont : Allemagne (Trizone).....	4,54	14,46
Danemark	2,08	1,69
Finlande	1,51	0,77
France	11,87	9,52
Italie	0,65	1,62
Norvège	1,16	4,50
Pays-Bas	17,30	14,64
Royaume-Uni	2,50	1,88
Suède	3,91	1,71
Suisse	4,45	2,47
U.R.S.S.	1,08	2,57
<i>Asie</i>	8,03	8,02
dont : Chine	1,07	1,21
Indonésie	0,79	1,68
<i>Afrique</i>	18,43	17,07
dont : Congo belge	9,52	10,04
Egypte	1,43	1,37
Union Sud-Africaine ..	3,24	1,68
<i>Amérique du Nord</i>	0,74	0,75
dont : Etats-Unis	0,62	0,59
<i>Amérique du Sud</i>	12,42	9,41
dont : Argentine	6,75	3,03
Brésil	2,42	3,48
<i>Autres pays</i>	2,96	2,39
	100,— (15.521 millions)	100,— (19.062 millions)

Le Congo belge constitue toujours le plus important marché d'outre-mer et devient en 1949 notre principal client, après les Pays-Bas et la Trizone.

Parmi nos clients d'Amérique du Sud, l'Argentine, dont la politique commerciale est relativement instable, a réduit ses importations d'un tiers par rapport à ce qu'elles étaient en 1948. Le Brésil, au contraire, les a développées et n'est pas loin d'acquiescer une importance égale à celle de l'Argentine.

Disons, pour conclure, que, dans l'ensemble, les industries groupées dans le secteur des fabrications métalliques ont réalisé en 1949 une production un peu plus ample qu'en 1948.

Si l'on considère que cet accroissement a été obtenu en dépit d'une certaine contraction du volume de l'emploi, on conclut à une augmentation de la productivité. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas sans rapport avec l'amélioration des conditions d'approvisionnement, les progrès techniques réalisés dans les ateliers et la mise en application de méthodes plus rationnelles de travail.

A ce développement de nos expéditions totales s'oppose une diminution de la valeur des commandes inscrites, tant en provenance du marché intérieur que des débouchés. La renaissance d'une concurrence très vive sur les marchés extérieurs et en Belgique oblige nos producteurs à une révision et à une adaptation sinon de leur prix de revient, du moins de leur prix

de vente. Cette opération revêt un caractère d'autant plus important que l'ampleur inégale des alignements monétaires réalisés en septembre a généralement augmenté nos coûts de production exprimés en monnaies étrangères, d'une fraction plus importante que ceux de nos concurrents les plus actifs.

Suivant *Fabrimétal*, la concurrence allemande se fait de plus en plus vive. Elle est favorisée par certains éléments tels que le coût de la main-d'œuvre, moins élevé qu'en Belgique. De plus, le charbon, les principales matières premières et l'acier reviennent moins cher aux industriels allemands qu'à leurs concurrents belges.

Les exportations sont un des soucis principaux du Gouvernement allemand. Pour promouvoir celles-ci, des représentants consulaires allemands ont été installés dans les pays les plus importants. En outre, un office du commerce extérieur, comparable au défunt *Reichsstelle für der Aussenhandel*, appuierait notamment l'action des exportateurs allemands, auxquels il fournirait des renseignements sur les marchés étrangers et sur les produits qui y sont demandés. Le financement du programme d'exportation paraît assuré. De plus, afin d'orienter davantage les efforts vers les marchés extérieurs, l'initiative privée disposera librement d'une quotité des devises acquises par le moyen des exportations. D'autre part, on signale certains efforts vers un allègement des charges fiscales que supportent les industries exportatrices.

Bien qu'il n'existe pas au Royaume-Uni de groupement des entreprises comparable à celui de l'industrie belge des fabrications métalliques, les statistiques dont on dispose témoignent, en général, par rapport à 1948, d'un accroissement de la valeur des exportations de produits mécaniques, de machines, de moteurs et d'appareils divers. Les fabricants de ces produits bénéficient de livraisons de charbon à un prix moins élevé que celui à payer par les producteurs belges.

La Tchécoslovaquie a également entrepris un vaste programme de développement de ses exportations de machines-outils, de machines agricoles, d'appareils et motrices électriques. Toutefois, les exportations de ce pays se sont principalement orientées vers l'U.R.S.S. et les autres pays de l'Europe orientale.

Avant de terminer cette brève étude, jetons un regard sur l'activité de l'industrie des fabrications métalliques pendant le mois de janvier 1950.

La moyenne mensuelle des commandes inscrites, qui était de l'ordre de 2.409 millions de francs pendant le dernier trimestre de l'année 1949, a atteint au mois de janvier 2.529 millions de francs. Elle se situe ainsi aux environs de 2.500 millions, que certains considèrent comme le niveau auquel se maintiendra la valeur des commandes mensuellement inscrites pendant les prochains mois.

Ce sont les fabricants d'armes de guerre, d'appareils électriques (câbles, fils, moteurs), les tréfileries,

les constructeurs de ponts, les assembleurs de pièces détachées d'automobiles et les fabricants de cycles qui ont profité de l'accroissement des commandes en janvier. Par contre, les secteurs du travail de la tôle, de la construction navale, du matériel roulant et des appareils de pesage ont, toutes proportions gardées, inscrit moins de commandes en janvier que pendant le dernier trimestre de l'année 1949.

En janvier 1950, les expéditions totales valent environ 2.930 millions de francs contre une moyenne mensuelle approximative de 3.099 millions de francs au cours des trois derniers mois de 1949. Cette réduction se retrouve dans tous les secteurs, à l'exception cependant de celui des constructions électriques et des ponts et charpentes. Elle peut s'expliquer par le fait que la valeur des commandes inscrites pendant le dernier trimestre de 1949 est inférieure à celle enregistrée pendant le troisième trimestre de la même année.

On remarque également une contraction assez prononcée des exportations totales qui, d'une moyenne mensuelle d'environ 1.154 millions pendant le quatrième trimestre de 1949, descendent en janvier à 959 millions environ. Presque tous les secteurs participent à ce mouvement; y échappent cependant le travail de la tôle, la construction des ponts et la fabrication de machines-outils.

ACTIVITÉ DES DIFFÉRENTS GROUPES DE L'INDUSTRIE
DES FABRICATIONS MÉTALLIQUES, AU COURS DE L'ANNÉE 1949

Les secteurs énumérés ci-dessous sont classés de façon à placer aux premiers rangs les activités les plus importantes. Signalons que les cinq premiers

**Expéditions totales
de l'industrie des fabrications métalliques en 1949**
(Valeurs en millions de francs)

Source : *Fabrimétal*.

Numéros des rubriques	Rubriques	Valeurs totales	Moyenne mensuelle	En p. c. du total
1	Construction électrique . . .	7.012,9	584,4	17,8
2	Matériel de chemin de fer et tramways	4.820,2	401,7	12,2
3	Travail de la tôle	3.855,5	321,3	9,8
4	Tréfileries, étréage, laminage à froid	3.235,3	269,6	8,2
5	Construction navale	2.629,7	219,1	6,7
6	Automobile, cycle, aéronautique	2.404,9	200,4	6,1
7	Appareils et installations pour diverses industries	2.033,0	169,4	5,2
8	Machines-outils et industries connexes	2.005,1	167,1	5,1
9	Accessoires métalliques du bâtiment	1.945,1	162,1	4,9
10	Forges, estampage, gros emboutissage	1.695,8	141,3	4,3
11	Ponts, charpentes, grosse chaudronnerie	1.587,3	132,3	4,0
12	Fonderies	1.238,9	103,2	3,1
13	Armes portatives et leurs munitions	1.058,3	88,2	2,7
14	Acieries de moulage	967,0	80,6	2,5
15	Machines motrices, pneumatiques et hydrauliques	950,0	79,2	2,4
16	Appareils de levage, manutention, pesage	895,7	74,6	2,3
17	Constructions mécaniques diverses	758,4	63,2	1,9
18	Fine construction mécanique	334,2	27,9	0,8
	Totaux	39.427,3	3.285,6	100,0

secteurs sont également les plus importants au point de vue des exportations de l'industrie des fabrications métalliques.

Par rapport au premier semestre, on constate pendant le second un développement de nos expéditions de *constructions électriques*, tant à destination des pays étrangers que du marché intérieur. C'est ce dernier qui a cependant absorbé la plus grande fraction de l'augmentation des expéditions totales.

La situation est cependant différente suivant que l'on considère le secteur du « gros matériel électrique, y compris appareils de téléphonie » ou celui de la fabrication des « appareils de radio, de matériel électro-ménager, des lampes électriques, etc. ». Ce dernier, dont les ventes ont été plutôt difficiles en raison du caractère non essentiel de ces produits et d'un certain état de saturation du marché, paraît avoir été assez fortement touché par le chômage. Vers la fin de l'année, on signalait cependant une amélioration qui contrastait avec l'apparition de difficultés en matière d'exportations de fils et câbles électriques.

La valeur des commandes inscrites pendant le second semestre *se maintient* au niveau du premier semestre.

Le secteur *matériel de chemins de fer et tramways* s'est occupé en ordre principal de la réparation de matériel roulant pour compte de la Trizone, de la France et de l'Italie. Dans l'ensemble, la valeur des exportations se retrouve à concurrence de 75 p. c. dans la valeur totale des expéditions. Toutefois, la raréfaction des commandes pendant le second semestre et leur absence complète en décembre ont entraîné une détérioration de l'activité, qui se manifeste dans la contraction des effectifs ouvriers, dans la diminution du nombre d'heures prestées, et dans la réduction de la valeur des exportations totales.

La diminution quasi continue de nos exportations de *tôles* a entraîné une chute importante, et par paliers, de la valeur de nos expéditions totales. Toutefois, à partir de septembre, ces dernières se sont stabilisées aux environs de 270 millions de francs belges par mois, contre 410 millions en janvier. Pendant la même période, la valeur de nos exportations de ces produits est tombée de 205 à 60 millions de francs belges environ.

Quant à l'évolution de la valeur des commandes inscrites, elle épouse trois tendances bien distinctes : une tendance à la baisse au cours du premier semestre, une tendance à la hausse pendant le troisième trimestre, et finalement stabilisation au cours des trois derniers mois, à un niveau quelque peu supérieur à celui simultanément atteint par la valeur des expéditions totales.

Dans l'ensemble, l'activité est allée en se réduisant au fur et à mesure que s'écoulait l'année.

Cette situation doit s'apprécier en tenant compte de ce que les exportations de fil galvanisé représentent une fraction importante du montant total des expéditions à l'étranger. Or, la galvanisation d'un fil n'ajoutant à celui-ci qu'une valeur relativement faible, on peut considérer que ce produit relève essentiellement de la sidérurgie.

En *tréfilerie, étirage, laminage à froid*, la contraction de la valeur des commandes inscrites pendant le second semestre de 1948 s'est poursuivie en 1949 et explique la diminution d'activité qui s'est produite au cours de la période sous revue. Les difficultés qui se sont fait jour sur les marchés extérieurs ont d'ailleurs réduit l'importance des débouchés pour cette branche d'activité.

Dans ce secteur, l'activité maximum paraît bien avoir été réalisée pendant le premier semestre de l'année 1948.

La situation en matière de *constructions navales* a été satisfaisante. Par contre, les réparateurs ont connu des circonstances plus difficiles, en raison de la concurrence allemande et anglaise, et de l'inconvertibilité de la livre. Si, depuis six mois, les effectifs ouvriers se sont réduits de 50 p. c., il ne faut cependant pas perdre de vue que les circonstances exceptionnellement favorables du lendemain de la guerre les avaient très fortement développés.

La valeur des expéditions totales du secteur *Automobile, cycle, aéronautique et industries connexes* atteint son maximum pendant les mois de mai, juin et juillet. C'est également pendant cette période que le volume de l'emploi (nombre d'ouvriers et nombre d'heures prestées) connaît un développement maximum. Il s'agit là, pensons-nous, d'une variation saisonnière qu'explique la nature des produits vendus.

Quant à la valeur des commandes inscrites, après avoir été particulièrement élevée pendant les mois de février, mars, avril, elle s'est contractée d'une manière continue jusqu'en septembre. Les derniers mois de l'année témoignent d'une intéressante reprise.

En bref, il semble bien que l'on puisse affirmer que la situation des assembleurs de pièces pour automobiles soit prospère, et celle des fabricants de pièces détachées pour cycles très satisfaisante. Du côté des producteurs de cycles, on n'a pas enregistré trop de plaintes, et les affaires demeurèrent relativement satisfaisantes.

Les expéditions totales d'*appareils et installations pour diverses industries*, qui se sont maintenues aux environs de 170 millions de francs par trimestre, se dirigent à concurrence de 60 p. c. vers le marché intérieur.

Quant à la valeur des commandes inscrites chaque

mois, elle est inférieure de 20 à 25 millions de francs au montant des expéditions totales réalisées pendant ce même laps de temps.

Pendant le second semestre, la chute des livraisons de *machines-outils et industries connexes* au marché intérieur, simultanément au maintien de nos exportations, a entraîné la valeur moyenne des livraisons totales à un niveau inférieur à celui enregistré pendant le premier semestre.

Dans le domaine des machines-outils, la situation paraît moins favorable que dans celui des machines textiles, pour l'achat desquelles les clients étrangers consacrent plus volontiers des devises belges.

Quant au montant des commandes inscrites pendant le second semestre, il est relativement faible et en recul d'environ 19 p. c. par rapport au premier.

Dans l'ensemble, le secteur *Accessoires métalliques du bâtiment*, qui travaille à concurrence de plus de 90 p. c. pour le marché intérieur, a été un peu moins actif qu'en 1948.

Pour le secteur *Forges, estampage, gros emboutissage*, les quatre premiers mois de l'année ont été beaucoup plus favorables que les mois suivants, au cours desquels se sont produites d'importantes diminutions de la valeur des commandes inscrites et des expéditions totales, dont le montant demeure cependant supérieur à celui des ordres simultanément inscrits.

L'évolution de cette branche d'activité doit être mise en parallèle avec celle qui a caractérisé le secteur du matériel roulant.

Si la valeur moyenne des commandes inscrites en *ponts et charpentes* pendant le premier semestre est demeurée sensiblement égale à ce qu'elle était en 1948, elle a connu, par contre, un recul important pendant les six derniers mois. Toutefois, l'ampleur des ordres qui n'avaient pu être exécutés en 1948 est telle que la valeur des expéditions totales réalisées en 1949 est sensiblement égale au montant enregistré en 1948. D'ailleurs, compte tenu du fait que pas plus les effectifs ouvriers que le nombre d'heures de travail prestées ne se sont réduits en 1949, on peut conclure, semble-t-il, au maintien de l'activité caractéristique de l'année 1948.

Le secteur *Fonderies* se caractérise en 1949 par une réduction de l'activité qui ressort de la contraction de la valeur des expéditions totales, du nombre d'heures de travail et du volume de l'emploi.

Quant à la valeur des commandes inscrites, elle s'est fortement réduite pendant les quatre premiers mois, pour se stabiliser dans la suite aux environs de 90 à 92 millions par mois. D'une manière générale, les écarts entre la valeur des expéditions totales et

celle des commandes simultanément inscrites se réduisent.

Les fabricants d'armes portatives et de leurs munitions ont accru leur activité d'une manière continue au cours de l'année 1949. Les débouchés absorbent d'ailleurs environ 85 p. c. des expéditions totales.

Parallèlement à ce développement de la production, on note en ce secteur une augmentation du nombre d'ouvriers et des heures prestées.

Toutefois, en raison de la contraction des débouchés, la production des armes de chasse tend à se réduire de plus en plus. Pendant le premier semestre, les expéditions à l'étranger n'ont pas atteint 20 p. c. des exportations qui rendent ces entreprises rentables.

En aciéries de moulage, la valeur des commandes inscrites, qui avait augmenté pendant les quatre premiers mois, a connu ensuite un mouvement de baisse qui a été interrompu par une courte hausse en septembre et octobre. Quant à la valeur des expéditions totales, elle se caractérise par une tendance à la hausse pendant les cinq premiers mois, et par une tendance à la baisse au cours du restant de l'année.

Des mouvements qui caractérisent ces valeurs, de l'évolution des courbes représentatives des effectifs ouvriers, et du nombre d'heures de travail prestées, on conclut à une diminution de l'activité depuis le mois d'août. La situation de ce secteur a été conditionnée en grande partie par celle du « matériel roulant ».

Les expéditions totales de machines motrices, compresseurs pneumatiques et hydrauliques, qui s'étaient maintenues pendant le premier semestre aux environs de 75 millions de francs par mois, ont quasi continuellement augmenté pendant le second semestre, en raison du développement de nos livraisons tant à destination du marché intérieur que des débouchés (U.R.S.S. notamment).

Si, d'autre part, on tient compte de la stabilisation des effectifs ouvriers et du nombre d'heures de travail prestées, on conclut à une activité soutenue de ce secteur en 1949.

Signalons cependant que le carnet de commandes ne se regarnit pas dans la mesure où il se vide.

Tirant parti de commandes importantes d'appareils de lavage et de manutention antérieurement introduites par nos clients étrangers, les producteurs de ces biens ont réalisé, au cours du premier semestre de 1949, des transactions qui atteignent les montants les plus élevés enregistrés depuis 1947. Pendant le second semestre, les expéditions à l'étranger ont assez fortement fléchi et l'accroissement de nos ventes sur le marché intérieur n'a pu entièrement combler cette réduction. Dans l'ensemble, la valeur des expé-

ditions totales réalisées pendant le second semestre se situe à un niveau inférieur à celui qu'elle occupait pendant les six premiers mois.

La situation paraît moins favorable en matière de fabrication des appareils de pesage.

Les commandes inscrites pendant le second semestre atteignent des montants moins élevés qu'au cours des six premiers mois.

Dans le secteur des constructions mécaniques diverses, l'année 1949 se caractérise par une très lente diminution de la valeur des commandes inscrites, des expéditions totales, des exportations et des effectifs ouvriers.

En raison d'une certaine diminution des livraisons au marché intérieur, la valeur des expéditions totales de fine construction mécanique réalisées pendant le second semestre est un peu inférieure au montant atteint pendant les six premiers mois. Les effectifs ouvriers, qui, au mois de juin 1949, accusaient une contraction de l'ordre de 15 p. c. par rapport au mois correspondant de l'année antérieure, sont demeurés relativement stables dans la suite.

* * *

INDUSTRIES TEXTILES

Au cours des trois premiers trimestres de l'année, l'analyse de la situation économique des industries textiles donnait plutôt l'image d'une conjoncture descendante. Les prix de gros étaient en baisse plus ou moins caractérisée. La production augmentait en filature de laine cardée et en filature de coton, mais elle diminuait en tissage de coton et de rayonne, en bonneterie, en filature de laine peignée et dans l'industrie de la préparation du lin. Dans les autres secteurs, la production restait stable, mais à des niveaux en général peu satisfaisants.

Le volume de l'emploi paraissait décroître lentement, mais régulièrement.

A partir de septembre, l'allure des marchés s'est rapidement transformée. Les prix se sont raffermis — en partie sous l'influence de la modification du taux de change — et la production s'est redressée plus ou moins vivement dans toutes les branches, sauf en tissage de rayonne. Il est certain que l'emploi a augmenté, encore que les statistiques du chômage n'en laissent rien voir en raison du reflux des frontaliers de Flandre occidentale sur le marché du travail belge.

La perspective d'accéder librement au marché néerlandais dans un proche avenir a exercé, selon toute vraisemblance, une influence déterminante sur l'attitude des producteurs et explique en ordre principal le revirement de la conjoncture. Certains

indices permettent néanmoins de penser que la demande intérieure a augmenté, elle aussi.

Les prix des *lins* en paille, des lins teillés et des étoupes ont baissé rapidement jusqu'au mois d'août. Cette baisse a été suivie dès septembre d'un redressement assez vif du prix des lins en paille et des étoupes. Sur le marché des filasses, la baisse s'est, au contraire, poursuivie jusqu'en décembre, les acheteurs britanniques s'étant efforcés de peser sur les cours en retardant leurs commandes.

L'approvisionnement en lins français demeure très difficile; les primes accordées aux teilleurs français leur permettent d'évincer la concurrence des acheteurs belges sur le marché de la matière première.

Filatures de lin

Source : *Institut national de Statistique.*

Indices de production	Base : 1938 = 100
1948 2 ^e semestre	77,8
1949 1 ^{er} trimestre	82,2
2 ^e trimestre	87,3
3 ^e trimestre	87,3
4 ^e trimestre	102,4

En filature et en tissage de lin, la production s'est tenue à un niveau particulièrement bas jusqu'au mois d'août. Le redressement très rapide survenu en fin d'année est attribuable à l'accroissement des exportations vers les Etats-Unis à la suite des alignements monétaires de septembre. Il s'est produit avec une telle soudaineté qu'on ne peut s'empêcher d'y voir, du moins pour partie, le dénouement d'une attitude spéculative de la clientèle américaine à l'égard des monnaies européennes. C'est pourquoi il serait sans doute prématuré de considérer comme permanente l'intensité actuelle de la demande. Quoi qu'il en soit, l'industrie du tissage de lin a devant elle quelques mois de prospérité et on peut espérer qu'elle n'aura plus jamais à faire face à une crise aussi sévère que celle de 1948-1949.

Abstraction faite d'un profond creux saisonnier en juillet, la production des filatures de *coton* a augmenté progressivement au cours de l'année. Jusqu'au mois de septembre, c'est l'accroissement des exportations qui a entraîné celui de la production, la demande intérieure demeurant stationnaire; pendant les quatre derniers mois de l'année, c'est, au contraire, la demande des tissages indigènes qui a augmenté, tandis que les exportations se poursuivaient à un rythme inchangé.

En décembre, la production avait atteint un volume très voisin du plein emploi des facteurs de production; des délais de livraison avaient réapparu.

Filatures de coton

Source : *Institut national de Statistique.*

Indices de production	Base : 1938 = 100
1948 2 ^e semestre	97,4
1949 1 ^{er} trimestre	107,5
2 ^e trimestre	114,4
3 ^e trimestre	107,7
4 ^e trimestre	119,7

La production des tissages de coton est restée stationnaire pendant la première partie de l'année, mais à un niveau assez bas. La période de vacances fut marquée par un ralentissement assez prononcé de la production; mais à partir de septembre, la reprise a commencé à se manifester. Depuis le mois de mai déjà, les exportations de tissus étaient en progrès et l'ouverture prochaine du marché hollandais commençait à influencer le marché.

Au début de 1950, la production était aussi élevée que le permettaient les disponibilités en fils.

Intervenant en même temps que la légère dévaluation du franc belge à l'égard du dollar, la reprise a entraîné un très net raffermissement des prix.

Dès le début de 1949, la production des lavoirs et des filatures de *laine* en cardé a manifesté une tendance à augmenter, en contraste très marqué avec la contraction graduelle de la production qui s'était produite au cours de l'année 1948. En filature de peigné, au contraire, la production a diminué jusqu'au mois d'août; mais à la fin de l'année, la demande extérieure s'est brusquement intensifiée et la production est revenue à son niveau maximum. En tissage également, l'accroissement des exportations a permis un notable développement de la production au cours du quatrième trimestre de 1949. Les prix intérieurs des fils et tissus de laine baissaient au début de l'année; ils sont restés à peu près stables au cours de l'été; mais en novembre et décembre, la reprise a entraîné une hausse du prix des filés et un raffermissement du prix des tissus. Ces derniers mouvements ont d'ailleurs été favorisés par l'élévation des cours sur les marchés d'origine.

Filatures de laine

Source : *Institut national de Statistique.*

Indices de production	Base : 1938 = 100	
	Peigné	Cardé
1948 2 ^e semestre	123,2	117,3
1949 1 ^{er} trimestre	122,7	127,7
2 ^e trimestre	112,7	134,2
3 ^e trimestre	136,0	150,8
4 ^e trimestre	162,8	169,8

L'industrie de la *rayonne*, qui, jusqu'à l'automne 1948, n'avait pas participé au mouvement général de contraction de la production textile, s'est trouvée en crise en 1949, alors que dans les autres branches la

production se stabilisait et que les exportations commençaient à progresser.

Si la production de fil de rayonne n'a pas subi de recul considérable, celle de fibres s'est contractée profondément en raison du ralentissement des exportations vers l'U.R.S.S. La production de tissus de rayonne a diminué continuellement jusqu'à la fin du premier semestre et s'est ensuite plus ou moins stabilisée.

Sauf une légère amélioration des exportations de fils et de fibres, aucun signe de reprise n'était perceptible à la fin de l'année.

La situation des industries de la *confection* est restée difficile en raison du contingentement des

exportations vers les marchés traditionnels et de la concurrence étrangère sur le marché intérieur. Le chômage y est élevé.

* * *

INDUSTRIES DE LA CONSTRUCTION

Les autorisations de procéder à des constructions nouvelles ont été délivrées en plus grand nombre qu'en 1948. Par contre, et par rapport à la même base, la délivrance des autorisations de reconstruire et de transformer a témoigné d'un certain ralentissement pendant le premier semestre.

Autorisations de bâtir

Source : *Institut national de Statistique.*

Mois	Constructions		Reconstructions et transformations		Total	
	1948	1949	1948	1949	1948	1949
Janvier	917	1.911	1.332	1.260	2.249	3.171
Février	1.234	2.214	1.574	1.473	2.808	3.687
Mars	1.599	3.009	2.082	2.096	3.681	5.105
Avril	1.957	3.183	2.790	2.069	4.747	5.252
Mai	1.914	3.206	2.385	2.064	4.299	5.270
Juin	2.032	3.319	2.660	2.144	4.692	5.463
Juillet	1.676	2.962	2.291	2.000	3.967	4.962
Août	1.716	3.135	2.043	2.103	3.759	5.238
Septembre	1.917	2.882 (1)	2.015	2.072 (1)	3.932	4.954 (1)
Octobre	1.760	2.858 (1)	1.793	1.927 (1)	3.553	4.785 (1)
Novembre	1.719	2.394 (1)	1.414	1.917 (1)	3.133	3.811 (1)
Décembre	1.797		1.259		3.056	
Moyenne mensuelle	1.687	2.825 (2)	1.970	1.920 (2)	3.657	4.670 (2)

(1) Chiffres provisoires.

(2) Moyennes mensuelles provisoires pour les onze premiers mois.

Bien que l'interprétation des statistiques des autorisations de bâtir appelle certaines réserves — les constructions autorisées ne sont pas nécessairement effectuées et la statistique reste muette sur la valeur des constructions envisagées —, il semble bien que la construction d'immeubles ait pris, au cours de la période sous revue, une extension plus ample qu'en 1939. Cette remarque paraît toujours se vérifier si, toutes proportions gardées, on néglige pour la compa-

raison les derniers mois de l'année 1939, au cours desquels les événements militaires ont freiné l'activité de la construction.

Dans les milieux qui touchent à cette activité, d'aucuns prétendent que, sur la base de l'initiative qui a fait procéder à la construction, les 31.000 maisons mises en chantier au cours de la période sous revue se répartissent comme suit :

Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché	5.000 adjudications approuvées;
Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne	3.000 prêts consentis;
Initiative privée	15.000 sur prêts;
Constructions bourgeoises	8.000 constructions.

A ce point de l'exposé, et bien que les renseignements statistiques s'arrêtent à un terme déjà relativement éloigné, il nous paraît intéressant de fournir un bref aperçu de l'âge de notre capital « maisons » tel qu'il ressort du recensement des logements au 31 décembre 1947.

Source : *Institut national de Statistique.*

Maisons construites avant 1918	66,81 %
Maisons construites entre 1918 et 1930	17,20 %
Maisons construites après 1930	14,96 %
Maisons dont l'année de construction n'a pas été donnée...	1,03 %

Il faut cependant prendre certaines précautions lors de l'interprétation de ces chiffres qui sont, en effet, assez variables de province à province : dans le Limbourg, par exemple, environ 50 p. c. des maisons existant au 31 décembre 1948 ont été construites avant 1918, tandis que dans les provinces de Hainaut et de Namur, l'importance de cette catégorie de constructions se mesure par 80 p. c.

Dans l'ensemble, le chômage dans l'industrie de la construction est plus important en 1949 qu'en 1948. Cette évolution s'accompagne d'une rationalisation accrue des méthodes de travail et d'une extension de l'emploi d'engins mécaniques de production. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que les statistiques du chômage sont des statistiques professionnelles. Il en résulte, notamment, que terrassiers, peintres et électriciens sont recensés dans le groupe « construction », d'où sont, par contre, exclus les manœuvres occupés dans le bâtiment.

**Moyenne journalière des chômeurs contrôlés
(hommes + femmes)
dans le secteur « construction »**

Source : *Fonds de Soutien des Chômeurs.*

Mois	Chômeurs complets		Chômeurs partiels ou accidentels	
	1948	1949	1948	1949
Janvier	8.441	16.994	3.742	7.992
Février	8.497	16.522	12.399	7.187
Mars	5.727	14.286	1.435	6.547
Avril	4.524	11.462	874	1.571
Mai	4.001	9.436	797	1.263
Juin	4.167	9.088	1.029	1.174
Juillet	4.807	9.076	1.785	1.188
Août	4.746	8.713	1.038	1.189
Septembre	5.197	9.156	864	1.112
Octobre	5.634	10.578	985	1.502
Novembre	9.039	12.638	4.722	2.107
Décembre	14.396	14.609	11.012	3.737

Quoi qu'il en soit, le nombre de journées-ouvriers prestées en 1949, tant pour l'exécution de travaux

publics que privés, est inférieur de quelques pourcent à ce qu'il fut en 1948.

Pour assurer l'application de la loi De Taeye, on a prévu au budget de 1950 la somme de 475 millions. D'autre part, un crédit de 1.400 millions a été réservé pour financer la construction d'habitations modestes à l'intervention de la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché et de la Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne. Ces crédits, complétés par diverses sommes (disponible sur crédits antérieurs, reliquats d'emprunts, produit d'emprunts nouveaux), permettront d'augmenter de 2.450 millions les moyens financiers dont disposera en 1950 le Fonds National du Logement.

* * *

La production de briques ordinaires n'a pas atteint, en 1949, le niveau auquel elle se situait l'année antérieure. Au début de 1949, il n'y avait en activité qu'un nombre réduit de fours, attendu qu'on ne pouvait procéder au moulage pendant les mois d'hiver. Cette opération a repris en mars et le nombre de fours en activité s'est progressivement accru. Dans la région de Boom, 60 fours étaient utilisés dès le mois de mai et ce nombre ne s'est pas modifié jusqu'à la fin d'octobre. Si l'on tient compte du fait qu'il existe dans la région du Rupel 82 fours susceptibles d'être allumés, on conclut qu'en dépit de la fermeté de la demande sur le marché intérieur, on n'a donc pas eu recours à la capacité totale de production. Toutefois, il faut se souvenir que les quantités produites en 1948 avaient excédé les besoins du marché intérieur et que les exportations furent trop faibles pour écouler à l'étranger cet excédent. Il s'était donc constitué des stocks qui furent vendus en 1949 avec la production de l'année. Ceci explique que les ventes de briques ordinaires aient porté sur de plus grandes quantités qu'en 1948.

Production de briques ordinaires

(en milliers de pièces)

Source : *Institut national de Statistique.*

Période	Format					Autres non dénommés
	Rijnvorm	Waalvorm	Boerkens	Paepsteen	Bruxelles	
1947 Moyenne mensuelle ..	61.165	69.599	4.814	1.330	23.660	22.043
1948 Moyenne mensuelle ..	95.646	72.279	7.698	1.597	27.057	10.734
1949 Moyenne mensuelle ..	72.064	44.221	9.913	849	25.730	5.303
1949 Janvier	86.706	60.987	4.297	1.283	23.622	3.881
Février	82.898	62.460	3.407	1.210	20.964	4.789
Mars	65.256	52.930	2.303	117	22.779	7.317
Avril	38.490	43.057	3.853	109	17.462	2.934
Mai	61.286	34.773	9.348	543	25.595	4.838
Juin	66.053	38.185	9.552	1.100	26.095	4.153
Juillet	74.635	40.452	14.297	2.159	33.812	3.737
Août	85.779	41.433	19.661	1.134	29.598	5.254
Septembre	88.787	41.262	17.952	427	33.743	5.360
Octobre	73.975	41.776	15.586	226	32.586	7.247
Novembre	75.639	36.717	11.710	937	24.210	6.191
Décembre	65.268	36.627	6.980	940	18.285	7.940

La demande intérieure, très ferme, émanait en majeure partie du secteur privé. Un certain flottement a cependant été signalé lors de la grève des ouvriers de la construction et durant la période immédiatement postérieure à l'arrêt du travail. Plus que les briqueteries situées sur les bords du Rupel, celles localisées dans la région de Turnhout paraissent avoir été touchées par la légère diminution d'activité engendrée par cette grève.

Les exportations ont été relativement faibles, la Hollande, notre principal client, ayant fortement réduit ses achats en 1949. C'est tant aux difficultés de paiement qu'au développement dans ce pays de la fabrication de briques à base de calcaire et de sable, qu'on attribue cette régression des exportations.

* * *

Suivant les rubriques envisagées, la production de l'industrie des carrières est un peu moins ample ou sensiblement égale à celle réalisée en 1948.

La situation des producteurs de porphyre concassé n'a guère été brillante. L'insuffisance des ventes, tant sur le marché intérieur que sur les autres marchés, a entraîné la constitution de stocks considérables (700.000 tonnes en mars) et la mise en chômage d'une fraction relativement importante des effectifs ouvriers.

Pour remédier à cet état de choses, certains producteurs tentent d'abaisser leur prix de revient dans lequel le coût de la main-d'œuvre intervient pour environ 80 p. c. Dans ce but, ils se sont notamment lancés dans un programme de mécanisation de leurs moyens de production.

La contraction de nos envois à destination de la France a entraîné une diminution importante de nos exportations, qui passent de 265.000 tonnes en 1948 à 194.000 tonnes en 1949.

Bien que la situation des producteurs de marbre soit un peu meilleure que l'année antérieure, elle ne peut cependant pas encore être considérée comme satisfaisante. Les Pays-Bas demeurent notre principal acheteur de ces produits.

Dans les carrières de sable, l'activité s'est maintenue à peu près au même niveau qu'en 1948. On note une légère réduction de nos expéditions de sable vers la France et les Pays-Bas, réduction que n'a pas compensée l'accroissement de nos envois vers le Royaume-Uni.

L'écoulement des pavés de grès devient de plus en plus difficile, en raison de la préférence accordée au béton et à l'asphalte pour le recouvrement des routes principales.

Contrairement aux exportations qui ont continué à se contracter, les ventes au marché intérieur se sont accrues depuis le mois de mai et témoignent, dans l'ensemble, d'un léger accroissement par rapport à

l'année précédente. Toutefois, l'industrie des carrières souffre encore de l'insuffisance de ses ventes, principalement sur les marchés extérieurs.

Alors que de 1936 à 1938, la France avait absorbé environ 50 p. c. des exportations, elle a actuellement fortement limité ses achats en Belgique des produits sous revue, interdisant notamment l'emploi de petit granit belge. Cette attitude se justifie officiellement par le désir du Gouvernement français de conserver les devises « dures » dont il dispose à l'achat de biens « essentiels » ou de marchandises qui, comme le sable métallurgique, participent à la fabrication de produits réputés de première nécessité.

Sur le marché intérieur, la situation de cette industrie s'est un peu améliorée. Signalons toutefois que la concurrence étrangère, favorisée par des droits d'entrée relativement faibles et par des frets moins élevés que les frets intérieurs, y est assez vive. La crise qui sévit notamment dans le secteur du petit granit se trouve aggravée par les importations de pierre blanche de France.

Pour tenter de tenir en échec la concurrence étrangère, les chefs d'entreprise ont réalisé et continuent à réaliser à grands frais — il a fallu importer des U.S.A. une grande partie de matériel — un programme de modernisation de leur outillage. Au terme de celui-ci, ils disposeraient d'une plus grande capacité de production et pensent pouvoir réduire leur prix de revient.

Transport ferroviaire des produits des carrières (en milliers de tonnes)

Source : Bulletin mensuel de documentation économique de la S.N.C.F.B.

Mois	1948	1949
Janvier	441	297
Février	341	311
Mars	448	406
Avril	464	458
Mai	404	494
Juin	462	505
Juillet	413	479
Août	391	506
Septembre	530	539
Octobre	476	572
Novembre	398	465
Décembre	336	468

Trafic ferroviaire à l'exportation de produits des carrières (en milliers de tonnes)

Mois	1948	1949
Janvier	70,2	6,6
Février	23,2	10,9
Mars	11,2	15,2
Avril	20,7	4,0
Mai	19,8	6,2
Juin	19,9	3,4
Juillet	10,8	4,4
Août	6,9	3,1
Septembre	8,2	4,9
Octobre	8,8	3,3
Novembre	4,5	3,5
Décembre	9,3	1,8

Indices de la production réalisée dans les carrières

(1938 = 100)

Source : Institut national de Statistique.

Période	Porphyre concassé	Petit granit	Marbre tranches 20 mm.	Sable
1947 Moyenne mensuelle .	49,3	62,2	59,6	89,2
1948 Moyenne mensuelle .	60,7	69,3	69,3	90,3
1949 Moyenne mensuelle(1)	51,5	65,8	67,5	87,8
1949 Janvier	44,4	60,7	67,1	71,5
Février	45,1	59,6	68,8	66,2
Mars	51,4	67,2	72,8	78,3
Avril	50,1	71,7	65,6	92,5
Mai	50,0	66,7	66,2	93,6
Juin	55,8	69,2	69,7	91,4
Juillet	46,3	51,3	59,1	85,1
Août	43,0	65,4	60,0	87,4
Septembre	56,3	68,6	67,1	95,9
Octobre	60,6	70,9	64,2	99,2
Novembre	55,3	68,6	66,5	96,8
Décembre	60,6	70,0	83,6	96,5

(1) Chiffres provisoires.

Volume de la production réalisée dans les carrières

Source : Institut national de Statistique.

Période	Porphyre concassé (1.000 t.)	Petit granit (1.000 m ³)	Marbre (1.000 m ²)	Grès concassé (1.000 t.)	Sable construct. (1.000 t.)
1947 Moy.mens.	80	10	30	48	55
1948 Moy.mens.	141	11	33	66	65
1949 Moy.mens.	147	11	37	83	72
1949 Janvier ..	127	10	37	64	55
Février	129	10	38	62	51
Mars	147	11	40	70	63
Avril	143	12	36	66	76
Mai	143	11	37	82	86
Juin	160	12	38	90	82
Juillet	132	9	33	84	73
Août	123	11	33	98	67
Septembre ..	161	12	37	96	78
Octobre ..	173	12	35	104	84
Novembre ..	158	12	37	92	79
Décembre ..	174	12	46	84	75

Quant aux perspectives d'avenir de cette industrie, elles sont fonction des réalisations auxquelles donnera lieu le programme de lutte contre le chômage, de la construction et de la reconstruction pour compte de l'initiative privée, et enfin de l'évolution de nos échanges avec la France.

* * *

L'activité de l'industrie cimentière a été limitée pendant la première moitié de l'année par le retard apporté aux adjudications publiques et par des difficultés à l'exportation.

Production de ciment

Source : Institut national de Statistique.

Moyennes mensuelles	Chiffres absolus (milliers de tonnes)	Indices Base 1938 = 100
1948	278	111,2
1949	243,7	97,5
1949 1 ^{er} trimestre	192	76,8
2 ^e trimestre	251	100,5
3 ^e trimestre	263	105,1
4 ^e trimestre	289	107,5

Durant cette période, l'Allemagne s'est substituée à la Belgique comme principal fournisseur des Pays-Bas en ciment. Au cours des derniers mois, la situation s'est heureusement améliorée, la consommation intérieure et les exportations s'étant développées. En effet, nous avons livré aux Pays-Bas des quantités assez importantes, bien que sur ce marché, la concurrence étrangère soit devenue très vive. On évalue, en général, les besoins de la Hollande en ciment à 1.500.000 tonnes par an, dont 700.000 tonnes à fournir par la production intérieure et 800.000 tonnes qui doivent être importées. Sur ces 800.000 tonnes, l'Allemagne a livré en 1949 environ 450.000 tonnes. En outre, l'Angleterre, la France, le Grand-Duché de Luxembourg, la Pologne et même le Danemark essayent de s'implanter en Hollande.

En Allemagne, la production de ciment a atteint, au cours du premier semestre, 160 p. c. des quantités produites pendant la période correspondante de l'année antérieure. D'autre part, la production de la Grande-Bretagne pendant les neuf premiers mois se mesure par 5.600.000 t. contre 5.160.000 t. au cours de la période correspondante de l'année antérieure. Alors que 293.000 tonnes seulement de ciment avaient été produites en Suisse en 1945, la production réalisée en 1948 a atteint 1.021.750 tonnes.

Toutefois, on espère que la dévaluation du franc belge ouvrira de plus larges possibilités d'exportation vers les États-Unis. A l'heure actuelle, les exportations à destination de ce pays sont assez faibles, alors qu'avant la guerre il constituait un client relativement important.

Sur le marché intérieur, la demande s'est raffermie pendant la seconde moitié de l'année, grâce à la construction d'habitations privées et à la réalisation de travaux de voirie.

Un arrêté ministériel du 17 novembre 1949, paru *Moniteur* du 25, a placé le ciment sous le régime du prix normal et, dès le 1^{er} décembre, la qualité Portland a haussé, mais d'une manière variable suivant les régions où doit s'effectuer la livraison et le moyen de transport à utiliser.

Pour faire face à la concurrence qui se développe à l'étranger, les cimenteries belges ont entrepris un vaste programme de modernisation. Au terme de celui-ci, elles disposeront d'une plus grande capacité de production et pensent ainsi pouvoir produire des ciments encore meilleurs avec un coût de production réduit.

Dans le *Bulletin* d'octobre, nous avons écrit que la S. A. *Cimbel* était épaulée par l'Association Professionnelle de l'Industrie Cimentière. En fait, c'est le contraire qui est vrai. L'entente actuelle qui existe sous le nom de « Cimbel » n'est que la prolongation de l'entente qui existait déjà dans le cadre de la S. C. Cartel des Ciments.

Industrie cimentière

Source : Institut national de Statistique.

Période	Production (1.000 t.)	Indices 1938 = 100	Exportation (1.000 t.)	Pourcentage d'exportation des principaux pays						
				Pays-Bas	Union Sud-Africaine	Brésil	Congo Belge	Vénézuéla	Canada	
1947 Moyen. mens.	217	86,8	88	24,4		13,8				
1948 Moyen. mens.	278	111,2	130	33,1	6,2					
1949 Moyen. mens.	244	97,5	89	35,3	8,4	6,3	5,5	4,2	2,5	
1949 Janvier	177	70,6	92		16,3			16,3		
Février	175	70,1	80	18,7	20,0					
Mars	224	89,7	74	29,1	20,3					
Avril	253	101,1	68	16,0	8,8					
Mai	256	102,5	71	19,0		15,5				
Juin	245	93,0	73	21,9		16,4				
Juillet	245	93,1	72	12,5		22,2				
Août	254	101,5	116	50,0	19,8					7,6
Septembre	289	115,8	118	49,7						
Octobre	295	117,9	118	47,5			6,8			
Novembre	273	109,3	103	60,0			6,7			
Décembre	238	95,4	83	52,5			5,0	5,2		

* * *

Dans l'industrie céramique, la production de vaisselle de faïence et de grès artistique marque un léger recul par rapport à l'année antérieure, bien que les exportations se soient assez fortement développées grâce au montant élevé des achats effectués par les Pays-Bas. Quant aux importations, elles ne témoignent que d'un accroissement modéré. En ce domaine, la France et le Royaume-Uni demeurent nos principaux fournisseurs.

Les expéditions à l'étranger de vaisselle et d'objets de toilette en porcelaine portent sur des montants plus élevés qu'en 1948. Elles ne représentent cependant qu'une fraction relativement faible de la valeur des importations, qui se sont pourtant réduites d'un tiers au cours de la période sous revue. Dans l'ensemble, la production d'articles en porcelaine se maintient au niveau enregistré en 1948.

En raison de la légère diminution d'activité enre-

gistrée dans l'industrie sidérurgique, les ventes à l'intérieur de la fabrication de produits réfractaires se sont un peu réduites. Par contre, les exportations se sont assez fortement développées, sans cependant atteindre au niveau des importations. Celles-ci proviennent principalement de la Trizone, de l'Autriche et des Etats-Unis, tandis que nos voisins du Nord et du Sud forment nos principaux clients.

L'accroissement d'activité dans le secteur « tuiles » doit être mis en corrélation avec l'augmentation du nombre des constructions. La Grande-Bretagne est notre principal acheteur de ce produit.

Parallèlement à la diminution d'ampleur de nos exportations de carreaux de pavement et de revêtement — l'Argentine, qui constituait un gros client en 1948, a pratiquement cessé de nous passer des ordres au cours de la période sous revue —, la fabrication de ces produits a subi un ralentissement certain.

Industrie céramique — Nombres-indices de la production

(1938 = 100)

Source : Institut national de Statistique.

Industrie céramique	1 ^{er} trimestre		2 ^e trimestre		3 ^e trimestre		4 ^e trimestre		Année	
	1948	1949	1948	1949	1948	1949	1948	1949 (*)	1948	1949 (*)
Vaisselle de faïence et grès artistique	131,7	118,3	114,5	115,7	113,7	109,1	128,4	115,1	122,1	114,5
Porcelaine	171,6	210,2	182,4	194,7	189,0	163,8	206,2	180,6	187,3	187,3
Carreaux de revêtement (1937-39)	197,5	100,6	211,4	125,8	180,7	146,5	165,8	156,4	188,8	132,3
Articles sanitaires en grès et en faïence	158,8	153,0	151,3	157,6	162,3	133,3	168,6	177,8	160,2	155,4
Produits réfractaires	123,2	109,5	116,9	133,8	123,5	108,8	136,4	106,2	125,0	114,6
Tuiles	91,4	86,8	105,6	111,7	102,4	98,5	89,4	118,7	97,2	103,9
Produits abrasifs	92,5	75,2	96,5	94,1	88,0	71,4	71,3	111,5	87,1	88,0
Extraction de matières premières de l'industrie céramique	222,5	194,2	255,7	182,3	207,7	176,1	207,6	160,8	223,4	178,3
Céramique architecturale	172,2	150,2	292,3	169,6	213,8	148,3	245,9	226,0	231,0	173,5
Poterie en terre cuite	61,4	84,7	80,3	101,6	99,5	99,0	108,7	96,1	87,5	95,3

(*) Chiffres provisoires.

La production de *verre plat*, qui était assez déprimée pendant le premier semestre, témoigne d'une certaine hausse dans la suite. Cette augmentation est attribuable, en ordre principal, à la libération de nos exportations vers la Hollande et, accessoirement, à l'urgente nécessité qui se fit jour de procéder, à l'entrée de l'hiver, au vitrage des bâtiments en voie d'achèvement à cette époque.

Les exportations de *verre à vitre* à destination de l'Europe atteignent un montant inférieur à celui de 1948. La différence provient essentiellement de la contraction des expéditions vers les pays d'Europe septentrionale et méridionale.

Dans le cadre de l'Europe occidentale, tous les pays, à l'exception de la Hollande, ont réduit leurs achats. Toutefois, cette réduction est plus que compensée par les ventes aux Pays-Bas et, au total, les ventes à l'Europe occidentale témoignent donc d'un progrès.

Sur les autres continents, nos ventes sont également en recul. Si le Congo belge et les Etats-Unis ont quelque peu développé leurs achats, par contre, l'Argentine, qui constituait le plus important débouché d'outre-mer, les a réduits.

Les producteurs de verre à vitre, dont l'activité est orientée à concurrence de 85 p. c. vers les marchés d'exportation, ont fortement souffert de la concurrence des pays à devises faibles. A la concurrence française, anglaise et allemande, il faut joindre l'apparition des produits japonais sur les marchés d'Extrême-Orient et l'introduction de verre polonais en Scandinavie.

La dureté du franc belge constitue un des éléments qui limitent nos expéditions à l'étranger. Mais il ne faut pas perdre de vue que, durant la guerre, certains pays qui ne pouvaient plus recevoir de leurs fournisseurs habituels les quantités de verre qui leur étaient nécessaires ont développé ou créé chez eux l'industrie du verre à vitre. Sans doute, cette industrie a-t-elle des prix de revient supérieurs aux nôtres, mais ce désavantage est compensé par l'instauration de droits de douane. D'autre part, cette industrialisation risque de nous causer un préjudice d'autant plus grave, que l'adoption de procédés mécaniques de travail du verre a diminué l'avantage que pouvait assurer aux producteurs traditionnels, le maintien à leur service d'une main-d'œuvre hautement qualifiée.

Au début de l'année, la situation des *glaceries* était peu favorable. On ne produisait pas, en effet, de glaces brutes, mais l'on se contentait de polir celles qui avaient été préalablement stockées. Toutefois, les stocks eux-mêmes s'étant épuisés, il fallut procéder au rallumage d'un bassin. Le mois de juillet vit l'inscription de quelques commandes en provenance de l'étranger, et des perspectives de fournitures à l'U.R.S.S. continuèrent à soutenir l'activité. Cepen-

dant, ces négociations n'ayant point encore abouti en octobre, le marché se trouva de nouveau déprimé.

Le montant des exportations de glaces polies dépassa de quelques pour-cent celui enregistré en 1948. L'accroissement de nos expéditions vers l'Europe septentrionale, méridionale et centrale va de pair avec une contraction moins importante de nos expéditions vers les pays d'Europe occidentale. Celle-ci résulte d'une diminution de la valeur des livraisons à la France que n'a compensée que partiellement la recrudescence des montants absorbés par le Royaume-Uni et la Trizone. *Statu quo* dans nos envois à destination des Pays-Bas.

La diminution du montant de nos expéditions vers l'Argentine et l'ensemble des pays de l'Amérique centrale et méridionale a été plus que compensée par l'extension de nos ventes sur les marchés des Etats-Unis, du Canada et du continent asiatique.

Les quantités de *verre creux* produites accusent un important recul par rapport à 1948.

Les producteurs de *bouteilles, fioles et bonbonnes* se sont heurtés, tant en Belgique qu'à l'étranger, à une forte concurrence. Aussi ont-ils exprimé le vœu que certaines catégories de bouteilles soient remises sous licence à l'importation, et réclamé un plus large contingent dans l'approvisionnement du marché hollandais.

Les expéditions de bouteilles et de fioles à destination des pays d'Europe, qui se montaient en 1948 à quelque 121 millions de francs, n'atteignent plus que 70,5 millions au cours de la période sous revue. Cette diminution provient, en ordre principal, d'une régression des livraisons aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Ces clients qui, en 1948, avaient absorbé ces produits à concurrence de 33 millions et de 75 millions, ont respectivement réduit leurs achats à 400.000 francs et à 58,8 millions. Cette régression paraît notamment attribuable à l'intensité de la concurrence tchécoslovaque qui peut offrir des produits de qualité sensiblement équivalente à des prix inférieurs aux prix belges.

Quant aux ventes de nos verres creux sur les marchés d'outre-mer, elles demeurent peu importantes.

Le montant total de nos exportations de *gobelets* et produits analogues témoigne d'une baisse de 22 p. c. par rapport au niveau atteint en 1948. Cette régression est surtout imputable à la diminution des livraisons à l'Europe occidentale, la France et le Royaume-Uni ayant contracté leurs achats de 45 p. c. A ces restrictions s'oppose un développement de nos envois vers les Pays-Bas et la Trizone. Toutefois, ce mouvement n'a revêtu qu'une ampleur relativement faible.

Sur les autres continents, nos ventes se sont généralement réduites. Echappent cependant à cette tendance, les quantités vendues sur les marchés des Etats-Unis.

* * *

TRANSPORTS ET TOURISME

LE PORT D'ANVERS

Le degré d'activité du port est fonction du mouvement des navires, des quantités de marchandises embarquées et débarquées, du nombre de lignes régulières et enfin du chômage. Si l'on examine ces divers éléments afin de savoir quelle est la cause de la crise qui émeut les milieux portuaires, on s'aperçoit qu'en 1949, le seul progrès qui ait été enregistré en comparaison avec 1948 concerne le nombre de navires entrés. Les autres éléments ont varié défavorablement : c'est ainsi que, toujours par rapport à l'année précédente, le nombre de lignes régulières a interrompu sa progression, que le trafic total des marchandises est en diminution, et que le chômage, enfin, est toujours aussi vif. Nous reprendrons plus loin ces différents points de façon plus détaillée. Les difficultés, qui se traduisent donc par une diminution générale de l'activité, ne s'expliquent pas si l'on ne tient pas compte du fait qu'Anvers fut, après la libération du pays, le port du continent vers lequel convergèrent la plupart des cargaisons. Mais, à l'heure actuelle, la période des importations massives est révolue et Rotterdam, Hambourg et Dunkerque ont progressivement développé leur activité, de telle sorte que la position privilégiée d'Anvers a été fortement ébranlée.

Pendant que les importations maritimes du port diminuaient encore, les exportations, au contraire, se développaient au point de dépasser leur niveau de 1938. Les difficultés que connaît Anvers auraient été évitées si, au rétablissement de courants d'importations et d'exportations pareils à ceux de l'avant-guerre, était venu se joindre le développement du transport des marchandises en transit. Or — et c'est sur ce point que porte la perte d'activité du port —, sa fonction transitaire est encore loin de son niveau d'avant les hostilités. Le transit, dont l'importance réside non seulement dans l'augmentation de trafic qu'il assure, mais aussi dans l'octroi d'un fret de sortie aux navires, est demeuré, malgré son développement par rapport à 1948, à un niveau très bas. Les milieux portuaires se sont particulièrement alarmés à partir des dévaluations de septembre, dont l'effet immédiat a été de créer une différence très

grande entre les prix des prestations de services d'Anvers et de son concurrent direct, Rotterdam.

Signalons enfin que l'industrialisation du port, qui porte sur la création d'un port pétrolier, d'usines pétrolières et chimiques, et sur le creusement d'une seconde écluse au Kruisschans, entraînera, mais à plus longue échéance, un accroissement d'activité.

La moyenne mensuelle du nombre de navires entrés au port dépasse, avec 795 unités, celle de 1948 qui n'était que de 706 unités. Cette moyenne est toutefois sensiblement inférieure à celle de 980 navires qui fut enregistrée en 1938.

La jauge de ces navires est, elle aussi, supérieure à celle de l'année antérieure, mais dans une mesure proportionnellement moindre que l'augmentation de leur nombre. Il en résulte que le tonnage moyen est, avec 2.286 tonnes, inférieur à celui de 1948 qui atteignait 2.413 tonnes. Les navires de 5.000 à 6.000 tonnes ont été les plus représentés.

La répartition des navires par pavillons met à la première place la Grande-Bretagne, qui n'a cependant pas encore égalé l'ampleur de sa participation d'avant-guerre. Suit le pavillon hollandais, dont la principale caractéristique est de venir chercher au port d'Anvers un fret de retour après avoir déchargé ses cargaisons dans les ports de Hollande. Viennent ensuite la Norvège et la Suède, puis la Belgique, les Etats-Unis, la France, etc. Ce classement est confirmé par l'analyse des principaux pays de provenance des navires.

La moyenne mensuelle du nombre de navires sortis chargés est de 655 unités contre 549 en 1948 et 846 en 1938. Le rapport des navires ayant quitté sur lest au nombre de navires sortis s'est amélioré, sous l'effet du développement de nos exportations maritimes et du transit de sortie; 18,9 p. c. des navires quittèrent le port sur lest, contre 22,5 p. c. en 1948. Remarquons que ce rapport était meilleur encore en 1938 : 13,7 p. c. Le nombre des navires sortis sur lest varie d'ailleurs d'après les pavillons : si la position du pavillon britannique est, à cet égard, très favorable (8 p. c.), celle du pavillon belge l'est beaucoup moins (22 p. c.). Quant aux Etats-Unis, 30 p. c. de leurs navires quittent le port sur lest.

Embarquements et débarquements de marchandises au port d'Anvers

Trafic maritime (1)
(en milliers de tonnes)

Période	Débarquements			Embarquements			Mouvement total
	Importations	Transit	Total	Exportations	Transit	Total	
1938 Moyenne mensuelle	667	323	990	513	462	975	1.965
1948 Moyenne mensuelle	889	283	1.172	492	105	597	1.769
1949 Moyenne mensuelle	702	240	943	524	195	719	1.662

(1) D'après l'Institut national de Statistique.

Dans l'ensemble, les lignes de navigation régulières sont restées fidèles à Anvers, encore que certaines pertes soient à enregistrer. La progression continue de leur nombre en 1948 s'est interrompue en mai 1949, où il en existait 215. En septembre, il en restait 189. Dans le courant du quatrième trimestre et au début de 1950, ce nombre a de nouveau eu tendance à augmenter, bien qu'assez irrégulièrement : 197 lignes en octobre, 204 en novembre, 188 en décembre et 191 en janvier 1950.

On s'aperçoit, à la lecture du tableau ci-dessus, que le mouvement total des marchandises au port est inférieur de 6 p. c. à ce qu'il était en 1948. Il n'atteint, d'autre part, que 84 p. c. du trafic de 1938.

En 1949, la situation a évolué vers son état normal, d'abord par une réduction de 20 p. c. par rapport à l'année précédente, des débarquements de marchandises, de telle sorte que ceux-ci sont devenus inférieurs à leur niveau de 1938; et ensuite par un accroissement de 12 p. c., par rapport à 1948, des embarquements maritimes, lesquels ne constituent cependant que 73 p. c. des embarquements de 1938.

Si nous passons à l'analyse de la composition des débarquements, nous nous apercevons que la réduction a porté à la fois sur les importations et sur le transit.

On a assisté à la disparition définitive des arrivages massifs de marchandises qui caractérisèrent l'économie de l'après-guerre et dont 1948, du moins à son début, portait encore des traces. La diminution, qui, par rapport à l'année précédente, a été de l'ordre de 21 p. c., n'a pas encore situé nos importations maritimes en dessous du volume de 1938.

Plus grave est la chute du transit à l'entrée, dont on aurait dû normalement attendre un développement. Il ne se situe qu'à 74 p. c. du niveau de 1938. Après avoir atteint 299.000 tonnes en septembre, il est retombé, pour les trois derniers mois de l'année, respectivement à 216.000, 180.000 et 234.000 tonnes.

La progression enregistrée du côté des embarquements a porté à la fois sur les exportations maritimes et sur le transit de sortie. L'augmentation de nos exportations a été remarquable : non seulement elles dépassent de 27 p. c. les quantités de l'année précé-

dente, mais encore elles sont légèrement supérieures à celles qui furent embarquées en 1938.

Le trafic de transit a donné beaucoup moins de satisfaction. Il a, il est vrai, progressé par rapport à l'année précédente, mais le mouvement était si peu important en 1948 que cette progression en soi ne signifie pas grand'chose. Le trafic de transit à la sortie ne représente que 42 p. c. du volume enregistré en 1938.

Il reste, comme nous l'avons signalé en guise d'introduction, que quand on parle de crise à Anvers, il faut envisager surtout le trafic de transit. Les difficultés auraient été évitées en grande partie si, au moment où les importations maritimes ont commencé de décroître, le mouvement de transit s'était développé dans une mesure suffisante pour contrebalancer la perte de trafic qui en résultait.

On sait le rôle important de l'Allemagne dans la composition du mouvement de transit vers la Belgique. La carence de ce mouvement peut donc s'expliquer partiellement par le fait que le volume des importations et des exportations allemandes est encore loin d'avoir atteint celui d'avant-guerre. Mais il ne faut pas, pour autant, sous-estimer l'importance du problème qu'a posé la dévaluation des monnaies dans la plupart des pays européens. Les tarifs du port d'Anvers se sont automatiquement relevés par rapport à Rotterdam. Pour faire face à cette situation, les milieux portuaires ont proposé la création d'un franc-transit qui rappelle l'initiative prise par la France en créant le franc-touriste. Cette proposition n'a pas été acceptée, le Gouvernement ayant considéré, avec raison, qu'elle risquait de compromettre la stabilité de la monnaie.

Une autre proposition concerne, à l'exemple de la Hollande, l'insertion par le Gouvernement des possibilités de paiement des prestations de services requises par les opérations de transit, dans ses accords de commerce. De toute manière, depuis octobre, moment où l'on assista à une diminution des expéditions de marchandises en transit, les demandes se sont faites de plus en plus vives pour que ce trafic soit protégé. Mais la solution du problème dépendra davantage encore d'une libéralisation des échanges internationaux.

Embarquements et débarquements au port d'Anvers
Mouvements fluviaux et ferroviaires (1)
(en milliers de tonnes)

Période	Totaux		Navigation fluviale		Chemins de fer	
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
1938 Moyenne mensuelle	1.058	973	520	726	538	247
1948 Moyenne mensuelle	638	972	327	551	311	421
1949 Moyenne mensuelle	778	849	401	553	377	296

(1) La Navigation du Rhin.

Les mouvements fluviaux et ferroviaires au port sont en liaison étroite avec les débarquements et les embarquements maritimes. C'est pourquoi, en analysant ces mouvements, on retrouve une réduction par rapport à 1948 des expéditions de marchandises et une augmentation des arrivages. Dans l'ensemble cependant, l'activité fluviale et ferroviaire a été aussi intense que l'année précédente.

Bien qu'il n'atteigne que 75 p. c. de celui de 1938, le trafic le plus élevé de la navigation fluviale depuis la fin de la guerre a été enregistré en 1949. Ce phénomène est dépendant des mouvements des frets, ceux de la navigation fluviale ayant été orientés à la baisse, tandis que ceux des chemins de fer haussaient légèrement. Il traduit cependant les difficultés rencontrées par les industries belges, lesquelles ont eu pour conséquence de charger la voie d'eau de certains transports normalement effectués par les chemins de fer. Les arrivages fluviaux de Belgique ont légèrement diminué par rapport à ceux de l'année précédente, mais continuent à se situer au-dessus du niveau de 1938. En revanche, un développement des arrivages fluviaux de l'étranger, surtout en provenance de l'Allemagne, s'est opéré : les quantités de marchandises transportées sont supérieures de 39 p. c. à celles de 1948, tout en n'atteignant encore que 57 p. c. des quantités transportées en 1938.

Quant aux expéditions fluviales vers la Belgique, en contraction depuis 1947, elles se situent à un niveau encore légèrement inférieur à celui de l'année antérieure. Les mêmes difficultés se rencontrent en ce qui concerne les expéditions vers l'étranger; depuis trois ans, les progrès sont insignifiants et, en 1949, elles n'atteignaient que 53 p. c. des volumes transportés en 1938.

L'intensité du trafic ferroviaire au port d'Anvers a décliné. Cette diminution est attribuable à la chute des expéditions, dont la moyenne mensuelle est passée de 421.000 tonnes en 1948 à 286.000 tonnes en 1949. Malgré cette diminution, les expéditions ferroviaires sont encore supérieures à ce qu'elles étaient en 1938. Les arrivages, au contraire, ont continué à se développer par rapport à l'année précédente, mais la moyenne mensuelle de 1949, avec 377.000 tonnes, est encore très inférieure aux 538.000 tonnes que l'on enregistrerait en 1938. La part des chemins de fer dans le trafic international au départ du port est insignifiante : 85 p. c. des expéditions ferroviaires ont été destinées à l'Union belgo-luxembourgeoise. Dans la composition des arrivages, les transports en provenance de l'étranger ont un peu plus d'importance et se chiffrent par 25 p. c. du total de ce trafic. Au cours de la période sous revue, les arrivages ferroviaires en provenance de l'étranger ont doublé par rapport à l'année précédente.

Après avoir atteint en janvier 42,2 p. c. du nombre de dockers inscrits, la moyenne journalière de

chômeurs contrôlés au port d'Anvers est retombée à 35,6 p. c. en juin. En septembre, elle atteignait 40 p. c. et, en décembre, retombait à 34,9 p. c. Si l'on fait abstraction de l'évolution saisonnière, on s'aperçoit que, dans l'ensemble, le problème du chômage au port se pose toujours avec la même acuité. Le nombre des dockers inscrits, qui était à la fin de décembre de 15.438 unités, est trop grand en comparaison avec les occasions de travail qui se présentent à l'heure actuelle. Dans les ateliers de réparations navales, la situation a empiré en fin d'année : la moyenne journalière de chômeurs contrôlés est passée de 1.709 en mars à 2.138 en octobre, à 1.930 en novembre et à 1.940 en décembre. Dans le courant du dernier trimestre, le nombre d'ouvriers inscrits s'est réduit et est passé de 6.463 en janvier à 4.865 en décembre. La crise des ateliers de réparations navales semble trouver sa cause principale dans la difficulté qu'éprouvent nos clients à se procurer des francs belges. Les Anglais, notamment, s'abstiennent de faire réparer leurs navires à Anvers en raison de l'inconvertibilité de la livre; d'autre part, à la suite des dévaluations de septembre, le coût des réparations est proportionnellement moins élevé sur les chantiers étrangers, et beaucoup de nos clients préfèrent faire réparer leurs navires soit en Angleterre, en Hollande ou en Allemagne.

LA NAVIGATION FLUVIALE

Marchandises transportées par cours d'eau

Source : Institut national de Statistique.

Période	Milliers de tonnes	Millions de tonnes-kilomètres
1947 Moyenne mensuelle ..	1.933	168
1948 Moyenne mensuelle ..	2.175	184
1949 Moyenne mensuelle (1)	2.544,6	219

(1) Chiffres provisoires.

La flotte fluviale belge, qui se composait, en décembre 1949, de 6.144 bateaux, jaugeant 6.324.000 t., n'a que très légèrement augmenté par rapport à 1948. Cette flotte a cependant suffi pour satisfaire les demandes de transport, malgré l'accroissement de celles-ci. La situation de la flotte rhénane est particulièrement favorable à cet égard, puisque sa capacité de transport lui permettrait de transporter le même volume de marchandises qu'avant-guerre.

La flotte fluviale belge s'est, d'autre part, motorisée plus que l'année précédente : alors qu'en 1948, 48,6 p. c. de la flotte était motorisée, ce rapport est passé à 50,6 p. c. en 1949. La flotte fluviale a disposé, pour sa reconstruction, de 160 millions de francs, dont 150 millions ont été mis à sa disposition par le Ministère de la Reconstruction et 10 millions par le Fonds d'Entr'aide aux Bateliers sinistrés.

Par rapport à 1948, les quantités de marchandises transportées se sont accrues de 15 p. c. Cette augmentation, comme en témoigne le tableau ci-dessous, a porté aussi bien sur le trafic intérieur que sur le trafic international et de transit.

Période	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit
	(milliers de tonnes)			
1948 Moyenne mensuelle	1.152,4	481,9	479,4	61,3
1949 Moyenne mensuelle	1.301,2	632,8	520,4	90,7

L'augmentation de 12 p. c. du trafic intérieur doit être principalement attribuée, comme signalé plus haut, à la prise en charge par la voie d'eau de certains transports effectués par le chemin de fer, en raison de la conjoncture moins favorable des industries lourdes. Quant au mouvement de transit, encore qu'il ne porte que sur des quantités réduites, il s'est, sous l'effet du développement de la navigation rhénane, amélioré de 32 p. c. en un an.

L'activité croissante des industries du bassin de la Ruhr permettra à l'Allemagne de renouer ses importations courantes d'importations et d'exportations. Anvers, qui avant la guerre desservait les pays rhénans à proportion de 40 p. c. du trafic total, a vu sa part se réduire après la libération, en raison de la politique des Alliés qui favorisait, en Allemagne occidentale, le port de Hambourg, et en 1949, en raison des dévaluations, au profit de Rotterdam.

Par son importance dans la composition du mouvement fluvial au port d'Anvers, le trafic rhénan mérite une étude particulière. Il est encore loin d'avoir atteint son intensité d'avant-guerre, bien qu'on ait pourtant assisté à la continuation de la reprise amorcée déjà en 1948. A la remonte du fleuve, les quantités de marchandises destinées à l'Allemagne : céréales, minerais, pyrites, ont augmenté jusqu'en septembre. A partir de ce mois, elles ont diminué, accusant même en octobre et en novembre une chute très prononcée. A la descente du fleuve, les quantités de marchandises en provenance d'Allemagne : mitrilles, sables et graviers, produits métallurgiques, fers et aciers, sels de Rheinberg, augmentèrent, elles aussi, jusqu'en octobre, puis diminuèrent. De plus, la politique belge de limitation des importations de charbons a réduit le transport de ce produit. Il ne portait plus, en novembre, que sur 25.000 tonnes, alors que la moyenne mensuelle de 1948 était de 100.000 tonnes et celle de 1938 de 300.000 tonnes. Cette perte de trafic fut cependant compensée au troisième trimestre par une augmentation des quantités de charbons en transit, mais ici aussi, à partir d'octobre, une diminution des arrivages s'est opérée.

Les prix des transitaires anversoises se sont relevés, à la suite des dévaluations de septembre, par rapport à ceux de Rotterdam, alors que notre clientèle n'avait déjà que trop tendance à préférer les services

du port hollandais. Aussi le 22 novembre, le Gouvernement a-t-il accordé une subvention de 4 francs par tonne chargée pour les cargaisons de minerais, phosphates, grains et graines et fruits oléagineux en transit maritime rhénan.

L'amélioration des communications existant entre l'Escaut et le Rhin a remis en question le problème de la liaison entre les deux fleuves. Le projet de relier l'Escaut au Rhin en prolongeant le canal Albert grâce à un nouveau canal, le « Vent debout », qui permettrait d'éviter de traverser le territoire hollandais, semble avoir recueilli beaucoup de suffrages.

Un programme destiné à améliorer les liaisons fluviales d'Anvers avec l'arrière-pays a, d'autre part, été mis sur pied. Il sera réalisé grâce à des crédits du budget extraordinaire et au plan Marshall. Son but principal est d'améliorer les voies navigables du sud du pays, lesquelles sont rarement accessibles à des bateaux de plus de 300 tonnes.

CHEMINS DE FER

L'effectif de wagons et de locomotives a suffi à assurer tous les besoins de transport, sauf en fin d'année, sous l'influence du ralentissement saisonnier du temps de rotation du matériel et de l'augmentation de la demande de transport en prévision d'une hausse des tarifs. Les effectifs de wagons utilisables, qui étaient de 81.013 unités en janvier, puis de 81.069 en juillet, retombèrent à 75.874 en novembre et à 74.917 en décembre. Au début de 1950, ces effectifs remontèrent pour atteindre 80.618 unités en janvier. Le nombre de locomotives utilisables est demeuré assez stable pendant les neuf premiers mois de l'année, atteignant 2.329 unités en septembre, mais en novembre ce nombre n'était plus que de 2.273 unités.

La moyenne journalière des fournitures de wagons au commerce a fléchi de janvier à août, passant de 10.337 wagons à 9.165. A partir de septembre, cette moyenne, sous l'influence de facteurs saisonniers, se relève jusqu'à 11.290 wagons en novembre. La moyenne de l'année est, avec 9.948 unités, inférieure à celle de 10.897 unités enregistrée en 1948.

De notables progrès ont été faits en ce qui concerne le rendement. Le temps de rotation du matériel, qui était encore de 4,93 jours en décembre 1948, se situe à 4,56 jours en décembre 1949. Il retomba légèrement en janvier 1950 et s'établit à 4,43 jours. De même, le *turn-over* des stocks est passé de 62,1 en décembre 1948 à 73,4 en mai 1949, puis à 67,1 en décembre et enfin à 68,6 en janvier 1950.

Le mouvement des grosses marchandises (1)

Période	Milliers de tonnes	Millions de tonnes-kilomètres
1938 Moyenne mensuelle ..	6.170	458
1948 Moyenne mensuelle ..	5.322	513
1949 Moyenne mensuelle ..	5.011	467

(1) Source : S.N.C.F.B.

L'année se caractérise donc par un fléchissement du trafic qui doit être mis en rapport avec le fléchissement de la conjoncture. Les quantités de marchandises transportées sont inférieures de 6 p. c. à celles de 1948. De même, l'allongement du parcours moyen des marchandises, qui avait été considérable en 1948, a accusé un recul de 9 p. c.

Répartition du trafic des chemins de fer (1)

Période	Mouvement intérieur	Mouvement international	Mouvement du transit
<i>(En millions de tonnes)</i>			
1947 Moyenne mensuelle.	3.196	1.386	422
1948 Moyenne mensuelle.	3.375	1.515	432
1949 Moyenne mensuelle.	3.188	1.379	444

(1) S.N.C.F.B.

On s'aperçoit que la réduction s'est surtout opérée sur les transports intérieurs et sur presque toutes les catégories de marchandises transportées : produits métallurgiques, produits des carrières, combustibles, matériaux de construction ; seules les quantités transportées de produits chimiques sont en augmentation. Le recul des transports internationaux est, lui aussi, très marqué : le trafic international des combustibles, des produits métallurgiques et des minerais s'est fortement réduit. Le mouvement du transit est, au contraire, en légère augmentation. Le transit des combustibles s'est développé ainsi que celui des produits métallurgiques, mais celui des minerais a diminué.

De l'analyse du trafic des voyageurs ressort aussi une diminution d'activité. La moyenne mensuelle du nombre de voyageurs transportés, qui était de 18.676.000 unités en 1948, n'atteignait plus que 18.266.000 unités en 1949.

Le déficit de la Société Nationale des Chemins de fer belges pour l'année 1949 est de l'ordre de 3.100 millions, soit 29 p. c. du total des dépenses d'exploitation. Malgré l'aide de 2.600 millions accordée par l'Etat aux chemins de fer, sous forme de subventions atteignant 2 milliards incorporées aux recettes de la Société, et d'une avance récupérable de 600 millions, il reste à combler un déficit de 500 millions. Le coefficient d'exploitation, qui, pour l'année 1948, était de 98,09, atteignait en 1949 107,34. Ce résultat défavorable est dû à une diminution des recettes, à laquelle a contribué la moindre ampleur du trafic des marchandises et des voyageurs. Les augmentations de tarifs réalisées en fin d'année n'ont pratiquement pu exercer leur influence. Les dépenses, d'autre part, ont augmenté. L'augmentation a porté principalement sur les dépenses de personnel dont l'incidence sur le comportement des dépenses totales est fort grande, puisqu'elles représentent 65,8 p. c. de celles-ci. A la suite des études faites en 1949 par une commission, le Gouvernement a

décidé de pratiquer une nouvelle politique en vue d'assainir la situation financière des chemins de fer.

Le Gouvernement a tout d'abord décidé de limiter dorénavant son intervention budgétaire à 1.300 millions de francs. En compensation, il interviendra pour 50 p. c. dans les réductions de tarifs consenties par la S.N.C.B. pour les transports d'ouvriers, ce qui représente une charge d'environ 450 millions. Le relèvement des tarifs auquel la Société a procédé au cours de l'année et spécialement au 1^{er} décembre (majoration moyenne de 10 p. c.) doit amener une réduction du déficit d'exploitation de 885 millions. La substitution progressive aux lignes les moins rentables de services routiers entraînerait, en outre, une économie de 150 millions. De leur côté, les chemins de fer devront, en 1950, réaliser 500 millions d'économies. A cet effet, non seulement ils arrêteront tout nouveau recrutement de personnel, mais ils réduiront les cadres du personnel. Cette mesure permettra une économie de 465 millions.

De la restauration progressive de la situation financière des chemins de fer, le Gouvernement escompte une réduction des subventions qui s'éteindraient en 1954, après avoir été de 950 millions en 1951, de 600 millions en 1952 et de 300 millions en 1953.

A plus longue échéance, le plan d'électrification du réseau fait lui aussi partie de l'assainissement, en ce sens qu'il faut escompter une augmentation du trafic et une simplification de l'exploitation. En 1949, l'électrification de la ligne Bruxelles-Charleroi a été réalisée et celle de la ligne Bruxelles-Anvers (marchandises) a été achevée au début de mars 1950. La poursuite des travaux portera sur 415 km. de lignes, dont l'électrification de Bruxelles-Liège, Bruxelles-Ostende et Bruxelles-Namur. De plus, afin de mieux relier Anvers à son arrière-pays, la ligne Ottignies-Louvain-Malines sera, elle aussi, électrifiée.

LA ROUTE

Le parc des véhicules automobiles accusait, au 31 décembre 1949, une très forte augmentation par rapport à celui de l'année précédente. Cette augmentation a porté sur toutes les catégories de véhicules, exception faite pour les taxis. Par rapport à 1948, l'extension du parc de voitures privées a été particulièrement forte : près de 50.000 voitures privées de plus qu'en 1948 ont été recensées. Le nombre de camions a, lui aussi, augmenté et est passé de 79.318 unités en 1938 à 125.739 unités en 1948 et à 130.811 en 1949. Remarquons que, alors qu'en 1938, les camions ne représentaient que 20,3 p. c. du total des véhicules lourds, en 1949, ce pourcentage est passé à 31,7 p. c.

Parc des véhicules automobiles au 31 décembre 1949

Source : Institut national de Statistique.

Catégories de véhicules	1938	1948	1949
Voitures privées	146.450	171.714	221.437
Autobus et autocars	1.044	1.942	2.171
Taxis	7.680	5.574	5.529
Motocyclettes	67.016	108.641	122.472
Camions (plus de 2,5 T.)	16.129	39.243	42.633
Camionnettes (moins de 2,5 T.)	63.189	86.496	88.178

Le Gouvernement a commencé, en 1949, la réalisation d'un vaste programme destiné à améliorer notre réseau routier. Jusqu'ici, le manque de crédits et l'arrêt des travaux d'entretien pendant la guerre avaient empêché d'adapter notre réseau routier aux circonstances nouvelles créées par l'augmentation du nombre de véhicules et du poids transporté.

D'importants crédits ont été alloués à cet effet en 1949 et de plus importants encore sont prévus en 1950. C'est ainsi que, en 1949, 1.880 millions de francs destinés aux transports routiers ont figuré au budget; pour 1950, 2.776 millions de francs sont prévus. Ces dépenses d'investissement et de restauration portées au budget extraordinaire sont passées de 1.120 millions de francs en 1949 à 1.870 millions en 1950, dont 490 millions pour la restauration et 1.380 millions pour les immobilisations nouvelles

LE TOURISME

Les résultats de l'activité touristique avaient été très mauvais en 1948, en raison des conditions climatiques peu favorables et de la disparité des monnaies européennes qui exerçait une influence doublement néfaste en n'incitant pas les touristes étrangers à se rendre en Belgique et en favorisant le départ des touristes belges vers l'étranger. Encore qu'en 1949 l'activité touristique soit loin d'avoir été aussi intense qu'au cours des années d'avant-guerre, un net progrès est cependant enregistré par rapport à l'année précédente. Les dévaluations de septembre ont eu pour effet d'accentuer encore les différences de change entre la Belgique et ses principaux clients

Courants touristiques

Nombre de nuitées

(en milliers d'unités) (1)

Pays de résidence	1938	1947	1948	1949
Iles britanniques	491	380	65	196
France	354	123	84	92
Pays-Bas	467	81	76	99
Suisse	25	17	22	18
Etats-Unis	41	38	46	42
Allemagne	113	—	—	—
Total des étrangers	1.717	799	433	600
Belgique	(2)	2.598	2.060	2.673
Total		3.397	2.494	3.273

(1) D'après l'Institut national de Statistique. Par nombre de nuitées, on entend le nombre de nuits passées dans les hôtels reconnus, dans les établissements non reconnus, dans les villas et appartements.

(2) Cette matière n'a pas fait l'objet d'un relevé statistique.

touristiques : Anglais, Français, Hollandais. Mais l'effet de cette mesure n'a pu se faire sentir sur les résultats d'une saison touristique pratiquement terminée; le progrès doit être attribué aux meilleures conditions climatiques d'abord; à une propagande plus intense, tant à l'étranger qu'à l'intérieur du pays, ensuite; et enfin à une diminution des prix.

L'évolution des courants touristiques s'est toujours faite en concordance avec les événements monétaires. Avant la guerre, il n'était pas rare de voir se réduire de 400.000 unités, en l'espace de cinq ans, le nombre de nuitées des ressortissants d'un pays. La dévaluation du franc belge en 1935, les expériences monétaires françaises, la dévaluation hollandaise en 1937 provoquaient un changement immédiat des courants touristiques, mais une compensation se faisait entre les différents courants. En 1948, la réduction avait été générale et le nombre de nuitées des étrangers n'atteignait que 25 p. c. du nombre de celles-ci en 1938. En 1949, ce pourcentage s'est relevé à 35 p. c.

La disparition totale de l'Allemagne, un important client d'avant-guerre, dont la participation représentait 7 p. c. du total des touristes étrangers, pèse sur les résultats de l'activité touristique.

Le tourisme anglais avait été insignifiant en 1948, où il n'atteignait que 13 p. c. de son niveau d'avant-guerre. En 1949, grâce à l'allocation aux touristes anglais se rendant en Belgique d'une somme globale de 1.100.000 livres, il a accusé une reprise certaine, mais n'atteint encore que 40 p. c. du niveau de 1938. Dans le but d'attirer le plus de voyageurs anglais possible, le Gouvernement belge n'avait permis l'introduction en Belgique que de 35 livres sterling par personne. Le nouvel accord commercial entre la Grande-Bretagne et la Belgique favorisera le développement du tourisme anglais en Belgique, puisqu'il prévoit que jusqu'au 30 juin 1950, toute limitation d'ensemble est supprimée en ce qui concerne la quantité globale de devises belges mises à la disposition des touristes britanniques. Jusqu'au 30 avril, l'allocation individuelle sera de 50 livres sterling. Elle n'est pas encore fixée pour la période allant du 1^{er} mai au 30 juin.

Les nuitées françaises et hollandaises, tombées en 1948 respectivement à 25 et 17 p. c. de leur niveau de 1938, se sont légèrement relevées en 1949 jusqu'à 26 et 21 p. c. de ce niveau. A partir du 7 juillet, le Gouvernement français a octroyé un contingent de 200 millions de francs belges aux touristes français désireux de se rendre en Belgique, mais ce contingent n'a été que partiellement utilisé.

Le tourisme américain en Belgique n'est satisfaisant, par contre, que comparativement à l'avant-guerre, mais il l'est beaucoup moins si l'on songe que le nombre de touristes américains en Europe s'est fortement accru. A première vue, le problème de la cherté du franc belge ne semble pas se poser pour les Américains, encore qu'il faille tenir compte du

fait que le pouvoir d'achat du dollar est beaucoup plus réduit en Belgique que dans la plupart des autres pays. Comme le faisait remarquer le Rapport du Commissariat général du Tourisme de 1948, les touristes américains sont des clients particulièrement intéressants, parce que tout visiteur venant de loin est généralement capable de supporter de fortes dépenses.

Le meilleur résultat de la saison touristique consiste dans l'augmentation du nombre de nuitées belges. Il n'est malheureusement pas possible de savoir combien de Belges passaient leurs vacances dans le pays avant la guerre; mais par rapport à l'année précédente, toutefois très mauvaise, on enregistre une augmentation de l'ordre de 29 p. c.

Répartition des nuitées par régions touristiques (en milliers d'unités)

Source : Institut national de Statistique.

Régions touristiques	1947	1948	1949
Littoral	2.281	1.690	2.327
Villes d'art	597	464	496
Région mosane	86	35	69
Les Ardennes	293	197	277
Autres communes touristiques.	140	108	104
Total...	3.397	2.494	3.273

La répartition des nuitées par régions touristiques fait ressortir l'excellent résultat enregistré par le littoral. Non seulement le nombre de nuitées de 1949, qui représente 71 p. c. du chiffre total des nuitées contre 68 p. c. en 1948, est supérieur de beaucoup à celui de l'année précédente, mais il dépasse même les résultats de 1947 jugés cependant très favorables. Encore que le développement du tourisme dans les autres régions du pays n'ait pas atteint une pareille ampleur, les résultats sont encourageants dans l'ensemble. Les villes d'art et les Ardennes représentent respectivement 15,2 et 8,5 p. c. des nuitées. Depuis le libre établissement des prix des pensions en mai 1949, une baisse a été constatée : dans une ville comme Malmédy, par exemple, cette politique a entraîné une augmentation de clientèle de l'ordre de 33 p. c. Toutefois, étant donné que par rapport à l'avant-guerre, la clientèle s'est élargie et se compose de classes sociales qui jusqu'ici ne voyageaient guère, on peut considérer comme insuffisant l'effort d'adaptation des prix. Les possibilités de logement sont encore réduites dans les régions sinistrées, et dans cette même ville de Malmédy, le nombre de chambres disponibles n'atteint que 50 p. c. de celui de 1940.

* * *

MARCHE DE L'EMPLOI

Le nombre global des chômeurs contrôlés quotidiennement n'est plus descendu en dessous des 210.000 unités depuis la fin de 1948. Pour l'ensemble

des quinze derniers mois, sa moyenne dépasse d'ailleurs largement ce chiffre.

Les chômeurs partiels en constituent encore environ le quart. Leurs effectifs ne se sont, en effet, accrus que de 26 p. c. de 1948 à 1949, et ils semblent vouloir se stabiliser cette année à leur niveau de l'année précédente, si l'on en juge par les chiffres atteints au cours du premier trimestre.

Le chômage complet, au contraire, s'est encore étendu. Sa tendance expansionniste n'a cessé de s'affirmer au travers des fluctuations d'ordre saisonnier ou fortuit (grèves des frontaliers) qui en masquent la continuité, et elle persiste toujours : le total des travailleurs réduits à l'inactivité complète reste nettement supérieur, en mars 1950, à sa moyenne du mois correspondant de 1949.

Moyenne journalière des chômeurs contrôlés

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

Période	Total (1)	Chômeurs complets			Chômeurs partiels
		Total	Hommes	Femmes	
1948 Janvier	105.290	68.328	56.803	11.525	36.962
Mai	94.045	59.606	49.102	10.504	34.439
Décembre	252.751	172.395	131.907	40.488	80.356
Moyenne mensuelle	129.203	80.959	64.309	16.650	48.244
1949 Janvier	253.586	173.393	134.157	39.236	80.193
Février	239.663	173.092	134.059	39.033	66.571
Mars	236.913	172.212	133.063	39.149	64.701
Avril	219.926	167.488	128.351	39.137	52.438
Mai	212.617	158.445	119.552	38.893	54.172
Juin	215.316	158.873	118.830	40.043	56.443
Juillet	220.469	158.954	118.122	40.832	61.515
Août	214.683	154.011	112.534	41.477	60.672
Septembre	228.393	164.032	120.755	43.277	64.361
Octobre	251.077	196.463	139.858	56.605	54.614
Novembre	259.387	210.403	151.888	53.595	48.989
Décembre	265.075	202.116	153.790	48.326	62.959
Moyenne mensuelle	234.896	173.988	130.289	43.699	60.908
1950 Janvier	308.968	216.096	168.023	48.073	92.872
Février	264.261	209.156	163.312	45.844	55.105
Mars	236.839	190.845	147.835	43.010	45.994

(1) Y compris un contingent variable de frontaliers grévistes de décembre 1948 à février 1949 et de novembre 1949 à janvier 1950.

L'augmentation réalisée par le chômage complet depuis le moment où il a commencé à se développer a été proportionnellement un peu plus importante et plus rapide pour les femmes que pour les hommes.

Les premières représentaient, en mai 1948, moins de 18 p. c. du total des travailleurs sans emploi. Depuis le début de 1949, elles y interviennent pour 25 p. c. environ, proportion normale d'ailleurs, puisqu'elle correspond approximativement à celle du total de la population salariée féminine par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre ressortissant au régime de la sécurité sociale (1). A partir de novembre 1949 se dessine un mouvement de récession des chiffres absolus des chômeuses complètes contrôlées. Il est probablement imputable, en ordre principal, à la

(1) C'est-à-dire travailleurs occupés qui cotisent effectivement à la sécurité sociale, plus chômeurs complets et non compris les travailleurs frontaliers.

mise en vigueur d'une nouvelle réglementation rendant plus sévères les conditions d'admissibilité des femmes au bénéfice des allocations de chômage.

Cette question sera examinée d'une manière plus détaillée dans la partie de cet exposé consacrée aux causes du chômage et à ses moyens de résorption.

L'accroissement du chômage complet correspond à une diminution du volume global de la main-d'œuvre

effectivement occupée, très légèrement inférieure si l'on envisage la totalité des assujettis à la sécurité sociale, un peu supérieure si l'on fait abstraction des effectifs des travailleurs inscrits dans les charbonnages (1).

Le potentiel global de la main-d'œuvre salariée et appointée n'a donc pratiquement plus varié. Mais sa composition s'est quelque peu modifiée.

Evolution comparée de la main-d'œuvre occupée (cotisant effectivement à la sécurité sociale) et de la main-d'œuvre en chômage total

Sources : O.N.S.S. et Fonds de Soutien des Chômeurs involontaires

	Travailleurs cotisant effectivement à la sécurité sociale								Chômeurs complets contrôlés et bénéficiant d'allocations de chômage		
	Effectifs globaux					Répartition par organismes de base					
	Total général	Ventilation en		Ventilation en		Office National de Sécurité sociale	Fonds National de Retraite des Ouvriers mineurs	Office de Sécurité sociale des Marins de la Marine marchande	Total	Ventilation en	
		Hommes	Femmes	Ouvriers	Employés					Hommes	Femmes
Jun 1948	1.872.818	1.445.418	427.400	1.494.286	378.532	1.697.802	171.449	3.567	61.814	50.424	11.390
Décembre 1948	1.801.788	1.389.595	412.193	420.910	380.878	1.619.592	178.479	3.417	172.395	131.907	40.488
Jun 1949	1.776.863	1.368.666	408.197	1.411.297	375.566	1.598.416	174.966	3.481	158.873	118.830	40.043
Différence en plus ou en moins enregistrée de juin 1948 à juin 1949 ..	- 95.955	- 76.752	- 19.203	- 82.989	- 2.966	- 99.386	+ 3.517	- 86	+ 97.059	+ 68.406	+ 28.653
Soit, en p. c.	- 5,1	- 5,3	- 4,5	- 5,6	- 7,8	- 5,9	+ 2,1	- 2,4	+ 157	+ 135,7	+ 251,6

Le tableau ci-dessus permet, en effet, de constater que le fléchissement de l'emploi a été proportionnellement plus important que le développement du chômage complet en ce qui concerne la main-d'œuvre masculine, moins important en ce qui concerne la main-d'œuvre féminine.

Cette évolution divergente peut trouver une explication — parmi d'autres — dans le développement simultané sur le marché de l'emploi de deux tendances, dont l'une : la tendance à comprimer les prix de revient en réalisant des économies de personnel, apparaît quasi générale, tandis que l'autre : la tendance à préférer les éléments jeunes, frais émoulus sur le marché du travail, aux éléments plus expérimentés mais plus coûteux devenus disponibles, s'affirme surtout dans les secteurs d'industrie faisant un large usage de main-d'œuvre féminine, les textiles par exemple.

Les fluctuations du chômage complet des travailleurs de moins de vingt ans constituent un argument qui plaide en faveur de cette hypothèse. Le pourcentage que représentent, par rapport au total des chômeurs complets, les jeunes filles ou jeunes femmes appartenant à cette classe d'âge s'est réduit au cours de la période étudiée. Celui des jeunes gens a, au contraire, légèrement augmenté. Il était d'ailleurs moins élevé au point de départ.

On constate par ailleurs que — et ce phénomène est normal — les ouvriers ont été atteints beaucoup plus tôt, dès le début de 1948, et plus durement que les employés, par les mesures de compression du personnel prises par l'ensemble des entreprises.

De juin 1948 à juin 1949, leurs effectifs se sont réduits de plus de 6 p. c.

Ceux des employés n'ont commencé à décroître qu'en 1949. Leur régression globale n'atteignait pas 1 p. c. à la fin du premier semestre. Elle doit être beaucoup plus accentuée actuellement, à en juger d'après le nombre assez élevé d'employés qui sont venus grossir les rangs des chômeurs complets au cours des derniers mois. Pour autant que permettent d'en juger les renseignements, malheureusement déjà un peu anciens, fournis par l'O.N.S.S. au sujet de la répartition de la main-d'œuvre par branches d'industrie et les données, plus actuelles mais très fragmentaires, réunies par l'Institut national de Statistique, le mouvement de contraction de l'emploi a atteint, encore que dans des proportions fort inégales, la presque totalité des secteurs d'activité.

(1) Une étude des tendances générales du marché de l'emploi peut faire abstraction de la main-d'œuvre occupée dans les charbonnages, l'évolution de celle-ci ayant été commandée, jusqu'à une date récente, par des conditions tout à fait particulières : désaffection des ouvriers belges pour le travail de la mine, recours à une main-d'œuvre étrangère dont il a fallu compenser la faiblesse qualitative par une augmentation des effectifs engagés.

La même tendance a caractérisé l'évolution du chômage complet.

Les fluctuations de sens opposé des deux mouvements, comparées avec toutes les réserves qu'imposent les différences existant entre les statistiques respectives de la main-d'œuvre au travail et de la main-d'œuvre inemployée, apparaissent, dans tous les secteurs, assez étroitement parallèles. Ce qui ne signifie pas, d'ailleurs, qu'elles se compensent toujours. C'est ainsi que le fléchissement des effectifs globaux de travailleurs occupés par l'industrie métallurgique a revêtu une ampleur un peu supérieure à celle de l'ac-

croissement du nombre de chômeurs relevant de cette branche d'industrie. Il semble que le personnel des entreprises métallurgiques soit normalement assez stable et que les vides causés par les mutations ou les mises à la retraite n'aient plus été comblés au cours des derniers mois dans la même mesure qu'auparavant par l'embauchage d'éléments nouveaux. On peut encore présumer, toujours sans rien affirmer car, dans ce domaine, nous en sommes réduits aux conjectures, qu'une partie des ouvriers métallurgistes touchés par les mesures de licenciement se replacent assez facilement dans d'autres secteurs d'industrie.

Evolution des effectifs de chômeurs complets répartis par principaux groupes de professions

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

Groupes de professions	Moyenne journalière des chômeurs contrôlés en mai 1948	Moyennes mensuelles des chômeurs contrôlés quotidiennement au cours des périodes :				Variation du début à la fin de la période envisagée	
		Novembre 1948 à février 1949	Mars à juin 1949	Juillet à octobre 1949	Novembre 1949 à février 1950	Chiffres absolus	p. c.
Agriculture	1.831	5.732	5.417	4.324	8.360	+ 2.028	+ 45,9
Céramique, pierre et verre	788	2.124	1.806	1.634	2.244	+ 120	+ 5,6
Construction	4.001	14.238	11.068	9.381	15.359	+ 1.121	+ 7,9
Bois et ameublement	2.546	7.828	8.686	8.213	9.725	+ 1.897	+ 24,2
Métal	4.065	11.286	15.067	16.932	20.563	+ 9.277	+ 82,2
Art et précision	2.025	4.864	8.682	5.729	4.116	- 748	- 15,4
Papier et livre	479	1.259	1.622	1.611	1.780	+ 521	+ 41,4
Textile	3.442	16.689 (1)	13.495	19.061	20.417 (1)	+ 3.728	+ 22,3
Vêtement	1.370	8.274	7.724	9.131	11.145	+ 2.871	+ 34,7
Cuir et peaux	821	3.056	2.678	3.228	3.656	+ 600	+ 19,6
Alimentation	2.183	3.809	4.702	4.290	4.892	+ 1.083	+ 23,4
Transport	3.401	6.998	8.633	8.848	10.156	+ 3.158	+ 45,1
Hôtels-restaurants	1.663	2.958	3.005	2.955	4.053	+ 1.095	+ 37,0
Employés	3.847	8.346	10.687	11.930	13.616	+ 5.270	+ 63,1
Manceuvres (2)	23.146	56.762	56.965	56.893	74.595	+17.833	+ 31,4
Total (3) ...		157.811	164.255	168.365	209.443	+51.632	+ 32,7

(1) Chiffres artificiellement gonflés par l'inclusion des frontaliers grévistes (35 à 20.000 environ de décembre 1948 à février 1949 et 30.000 environ de novembre à décembre 1949).

(2) Jusq'en décembre 1948, cette rubrique comprend non seulement les manceuvres qualifiés, mais aussi tous les jeunes chômeurs de moins de dix-neuf ans, même qualifiés.

(3) Les divers totaux sont supérieurs à ceux que l'on obtiendrait en additionnant les chiffres de chacune des colonnes auxquels ils correspondent, car le tableau ne tient compte que des effectifs des principaux groupes de professions.

La ventilation des chômeurs complets par principaux groupes de professions met en évidence le caractère généralisé de l'accroissement du chômage. Le groupe « Art et Précision » est le seul dont les effectifs de chômeurs complets apparaissent en régression. Cette dernière a commencé à s'affirmer en octobre sous l'influence de la reprise d'activité observée depuis la dévaluation monétaire de septembre dernier dans l'industrie diamantaire. Elle se poursuit encore actuellement : les effectifs enregistrés en février 1950 ne s'élèvent plus qu'à 3.883 unités.

Tout en continuant à se développer, à un rythme généralement moins vif d'ailleurs, dans la plupart des secteurs d'activité où il avait commencé par s'affirmer en 1948 : textiles, transports, bois, construction, le chômage s'est mis à progresser sérieusement dans l'agriculture et surtout dans l'industrie lourde : c'est dans la métallurgie qu'il a réalisé l'avance la plus considérable.

La reprise d'activité dont bénéficient les textiles depuis les derniers mois ne se traduit pas encore dans les chiffres les plus récents reproduits par le

tableau ci-dessus. Mais elle a influencé d'une manière sensible ceux des deux premiers mois de 1950. La moyenne du mois de février est retombée, avec 11.600 unités, à un niveau qui avait été constamment dépassé en 1949.

Les groupes de professions dont les chiffres absolus de chômeurs complets sont actuellement les plus élevés sont, indépendamment des groupes généraux, manceuvres et employés, qui réunissent des travailleurs inoccupés de tous les secteurs industriels, les suivants : métal, textile, vêtement, construction, transport.

Ceux dont les moyennes représentent, compte tenu de l'incidence des variations saisonnières, le pourcentage le plus élevé par rapport au potentiel global de main-d'œuvre de la branche d'activité envisagée sont, d'autre part : les groupes diamant (qui figure toujours en première place en dépit de l'amélioration commentée plus haut), bois, transport, hôtels-restaurants et vêtement.

Les circonstances générales qui sont à l'origine de l'accroissement du chômage : augmentation de la pro-

ductivité imputable à la fois au redressement du rendement ouvrier et à l'amélioration des conditions techniques de production, ralentissement d'activité engendré par le resserrement des possibilités de vente, existence d'abus en matière d'indemnisation des chômeurs, sont bien connues; elles ont été fréquemment énumérées et commentées, notamment dans ce *Bulletin*. Mais leurs causes mêmes — par exemple celles de la perte de certains débouchés —, leur caractère plus ou moins durable, ne sont toujours pas déterminées avec précision. Pas plus que n'est évaluée ni globalement ni par secteur la part d'influence exercée par chacune d'elles sur l'évolution de l'emploi. On peut évidemment trouver des indications à ce sujet en comparant l'évolution de la production à celle de la main-d'œuvre occupée. On constatera, par exemple, en procédant de la sorte, que le facteur technologique semble jouer un rôle prédominant dans le développement du chômage dans la métallurgie et l'agriculture. Les effectifs de chômeurs complets ont encore légèrement augmenté au cours des deux premiers mois de 1950 dans le premier de ces secteurs d'industrie, bien que la production se soit relevée. Quant aux effets de la mécanisation sur la population agricole salariée, ils se dégagent très nettement des résultats de la dernière campagne, en ce qui concerne une activité importante : l'arrachage des betteraves; la récolte s'est effectuée avec des effectifs considérablement réduits par rapport à ceux des années précédentes.

L'évolution de l'emploi est également influencée en agriculture par un facteur d'une tout autre nature : la politique restrictive pratiquée par la France vis-à-vis des travailleurs saisonniers belges participant aux campagnes betteravière et sucrière.

La comparaison entre des fluctuations respectives de la production d'une part, de l'emploi et du chômage, d'autre part, n'est possible, étant donné l'état actuel de la documentation statistique, que pour un nombre restreint de secteurs. Les observations auxquelles elle donne lieu restent très vagues et elles sont loin de constituer les bases sur lesquelles pourrait s'élaborer une politique vraiment rationnelle de résorption du chômage.

Celle-ci devrait tenir compte également de la composition du potentiel de main-d'œuvre disponible que représentent les chômeurs, le fait que les possibilités ne sont pas égales pour tous n'impliquant pas d'ailleurs qu'il faille résoudre le problème de leur remise au travail en ignorant ou en considérant comme négligeables des catégories entières d'entre eux.

Femmes, adolescents de moins de dix-neuf ans, travailleurs de plus de cinquante ans et même chômeurs considérés — selon des critères en grande partie empiriques d'ailleurs — comme difficilement plaçables comportent tous dans leurs rangs des éléments parfaitement aptes qui pourraient être utilisés avec profit à des séries de travaux répondant à leurs aptitudes propres.

L'influence qu'ont exercée sur le développement du chômage contrôlé certains abus auxquels peut donner lieu l'indemnisation des travailleurs et plus particulièrement des travailleuses sans emploi retient sérieusement l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'évolution du marché de l'emploi. Il semble qu'elle ait été souvent surestimée. Une série d'enquêtes entamées il y a quelques mois par le Fonds de Soutien des Chômeurs au sujet des offres d'emploi restant insatisfaites, offres dont le nombre s'était fort élevé dans certains secteurs souffrant cependant d'un chômage important, a révélé que, dans bien des cas, les difficultés d'embauchage provenaient, non de la mauvaise volonté des chômeurs, mais des conditions requises, notamment en ce qui concerne l'âge pour les ouvrières, par l'employeur lui-même.

Il ne faut pas perdre de vue, lorsqu'on examine le problème du « chômage professionnel », que le Fonds de Soutien des Chômeurs exclut en moyenne chaque mois des listes de demandeurs d'emploi indemnifiables, quelque 2 à 3.000 chômeurs qui ne répondent plus aux conditions exigées par la réglementation pour pouvoir bénéficier des allocations de chômage.

Un arrêté du Régent en date du 25 octobre 1949 a rendu ces conditions plus sévères pour les femmes travailleuses et en particulier pour les femmes mariées dont les revenus professionnels ne constituent pas la principale ressource du ménage.

Son application avait touché, au début de janvier 1950, plus de 13.000 femmes qui, n'étant plus indemnifiables, avaient donc cessé d'être recensées comme chômeuses par la statistique.

Il est apparu depuis qu'elle avait atteint ou risquait d'atteindre des travailleuses répondant effectivement à cette définition, c'est-à-dire ayant déjà un passé professionnel sérieux mais qui, appartenant à des industries fortement touchées par le chômage depuis de longs mois, avaient été dans l'impossibilité de pratiquer leur métier pendant la période de référence prévue par la nouvelle réglementation.

Une série de dérogations ont donc été édictées en leur faveur. Et il n'est plus possible d'évaluer le chiffre des radiations définitives qui avaient été prononcées à fin février.

L'indemnisation du chômage a représenté en 1949 une charge globale de près de 5 milliards de francs. La part d'intervention budgétaire s'est élevée à environ 4 milliards. Elle n'avait atteint que 800 millions de francs en 1948.

Le total des sommes payées en janvier 1950 dépasse 587 millions de francs.

* * *

AGRICULTURE

La situation créée par la différence négative qui existait à la fin de 1949 entre l'indice des prix de vente des produits agricoles et celui des frais de pro-

duction a amené le Ministre de l'Agriculture à préciser quelle serait la politique de son département en 1950.

La baisse des frais de production paraît ne pouvoir se réaliser que par des améliorations de rendement, étant donné qu'il est à peu près impossible actuellement de diminuer les salaires de la main-d'œuvre agricole. Ces améliorations de rendement pourraient être obtenues grâce notamment à une motorisation croissante des exploitations; mais pour qu'une telle politique soit menée à bonne fin, il faudrait développer le crédit agricole. La lutte contre les maladies du bétail et des végétaux, activement poursuivie en 1949, pourrait encore être intensifiée. Le remembrement des terres, nécessaire à une motorisation plus accentuée, n'a malheureusement pas donné ce qu'on en attendait. Le Gouvernement envisage aussi de mettre en culture 20.000 ha. de terres incultes situées le long de la Dendre et en Haute-Semois.

Bien que les exportations agricoles n'aient jamais été fort importantes en Belgique, il est certain cependant qu'elles sont restées, en 1949, à un niveau insuffisant. Des efforts seront entrepris afin de développer ces exportations, spécialement à destination de l'Allemagne dont la capacité d'absorption pourrait dépasser le pourcentage qui lui est assigné dans l'accord belgo-allemand actuellement en vigueur.

Il reste que c'est sur un développement de la consommation intérieure que l'effort principal devra porter. Le Gouvernement s'est attaqué, en encourageant le développement des coopératives agricoles, au problème de la mauvaise distribution. Afin de permettre l'absorption par le marché intérieur de quantités toujours croissantes de produits agricoles belges, ceux-ci continueront d'être mis, dans une certaine mesure, à l'abri de la concurrence des produits étrangers et surtout hollandais dont le prix de vente et le prix de revient sont souvent inférieurs aux nôtres.

Le moyen de défense des agriculteurs belges en cette période de pré-union, c'est-à-dire jusqu'au 30 juin pour autant qu'aucune modification n'intervienne, est constitué par le protocole de mai 1947 (1). A partir du 1^{er} juillet, nos produits agricoles seront confrontés avec ceux de la Hollande. Il est peu probable que nous serons parvenus, d'ici-là, à nous placer dans une situation telle que nous puissions concu-

rener ces produits sur notre marché intérieur. Jusqu'à présent, les salaires agricoles, les fermages, les prix des engrais et des aliments pour le bétail étaient plus bas aux Pays-Bas qu'en Belgique et cette différence s'est encore accentuée après les dévaluations de septembre.

Le système de la distribution, la standardisation et l'emballage des produits néerlandais sont de loin meilleurs qu'en Belgique. De plus, les exploitations agricoles hollandaises sont en moyenne plus étendues que les belges, avec comme conséquence une rationalisation plus poussée et un meilleur rendement.

Outre le problème de l'organisation du marché agricole belge, se pose celui du nouveau marché qui sera constitué par l'union économique de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg.

Au cours des réunions des ministres des pays de Benelux en octobre dernier, les principes qui régiront la politique agricole des trois pays ont été définis.

Les gouvernements des pays intéressés ont constaté que l'Union économique créera une capacité de production agricole supérieure à la consommation et que, par conséquent, des exportations seront nécessaires. Le développement des industries alimentaires est donc souhaitable et il faudra veiller à améliorer les moyens de conservation des produits agricoles.

Afin d'assurer des débouchés aux produits agricoles périssables, il est nécessaire d'adopter une politique qui tende, d'une part, à développer les possibilités d'absorption du marché intérieur et qui, d'autre part, organise au mieux les ventes sur les marchés extérieurs. Les politiques suivies par la Belgique et la Hollande ont été jusqu'ici très différentes. Les résultats atteints par la Hollande pendant les vingt dernières années tendent à prouver qu'une organisation basée sur un système de licences et de taxes de licence à l'importation, ainsi que sur l'octroi de subsides à l'importation et à l'exportation, est efficace. La Belgique, au contraire, s'est inspirée avant la guerre d'une politique qui permettait le meilleur développement du marché intérieur par l'application de mesures douanières laissant entière la liberté de production.

A longue échéance, le développement du marché intérieur sera favorisé par une réduction progressive des prix de vente consécutive à la réduction systématique des prix de revient. En vue d'accélérer la diminution de ceux-ci, il paraît indiqué d'augmenter les crédits budgétaires destinés au perfectionnement technique de l'agriculture; de plus, afin d'intensifier le pouvoir de concurrence sur le marché international, il est souhaitable de pratiquer une politique concertée à l'exportation. Les ressources nécessaires pourront être puisées dans un fonds agricole qui serait alimenté par les taxes de licences à l'importation.

Etant donné les conditions particulières du marché international, il y aurait lieu d'envisager la conclu-

(1) Rappelons que le protocole de mai 1947 prévoit dans ses points 4, 5 et 6 qu'« en vue de garantir le prix minimum au cultivateur, chacun des trois pays est autorisé à prendre toutes les mesures de valorisation à l'intérieur de son propre pays et à sauvegarder son marché intérieur vis-à-vis des pays tiers et des partenaires.

« Il pourra notamment maintenir sous régime de licences, les importations, même quand les prix du marché sont supérieurs aux prix minima, étant entendu que le régime préférentiel trouvera son application ici et que les modalités d'octroi de licences ne constitueront pas une entrave aux transactions.

« Quand l'état d'approvisionnement du marché met en danger le prix minimum, ce fait étant de notoriété publique, chacun des trois pays est autorisé à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sauvegarde des prix minima. »

sion de contrats à long terme avec des pays agissant en qualité d'acheteurs uniques, et la centralisation de certaines importations.

Ces principes étant d'application aux Pays-Bas, l'Office national des Débouchés agricoles et horticoles devrait être investi des attributions appropriées.

En ce qui concerne la circulation des produits agricoles entre les pays de Benelux, les restrictions seront progressivement supprimées dans la mesure où les conditions de concurrence sur les marchés néerlandais, belge et luxembourgeois seront uniformisées (1).

Le commentaire du recensement agricole et horticole du 15 mai 1949 ayant été fait dans le *Bulletin* d'octobre 1949, nous nous contenterons de rappeler ici les traits marquants de l'évolution de nos superficies agricoles et de notre cheptel. Signalons que les résultats du recensement du 1^{er} janvier 1950 ne font que confirmer les principales tendances observées en 1949 et ce, tant au point de vue de la répartition des cultures qu'à celui de l'augmentation du cheptel.

LES CULTURES

A — Répartition du territoire agricole de la Belgique au 15 mai 1949

Source : *Institut national de Statistique*.

Nature des cultures	1936-38 (1)	1948	1949
	(en milliers d'hectares)		
A. Céréales et farineux :	585	502	503
1. Céréales panifiables	339	235	256
dont : froment	173	143	153
seigle	154	86	95
2. Céréales non panifiables	246	267	247
dont : orge	32	77	72
avoine	213	189	174
B. Plantes industrielles :	87	82	95
dont : betteraves sucrières	48	45	60
lin	29	30	26
chicorée à café	5,4	2,8	2,4
tabac	2,5	1,6	1,4
colza	0,1	2	4,2
C. Plantes racines et tuberculifères (en culture principale)	184	172	165
dont : pommes de terre	103	88	89
betteraves fourragères et mi-sucrières	83	81	74
D. Autres cultures	952	958	949
dont : prairies	712	789	790
cultures potagères	39	25	23
cultures fruitières	76	55	52
Total général des cultures ...	1.818	1.728	1.725

(1) Estimation des agronomes de l'Etat.

Si l'étendue de l'ensemble des cultures n'a guère varié, la composition du territoire agricole fait apparaître trois importantes modifications :

1. La superficie consacrée à la culture des céréales et des farineux n'a pas été réduite. Le *statu quo* enregistré est dû à l'action de deux mouvements de même ampleur, mais de sens contraire :

(1) D'après l'annexe 2 du protocole signé par les ministres des trois pays de Benelux.

a) Par rapport au recensement de 1948, les emblavures de *céréales panifiables* se sont accrues de 20.000 ha. La culture du froment s'étend sur 10.000 ha. supplémentaires, celle du seigle sur 9.000;

b) Les emblavures de *céréales non panifiables* diminuent de 20.000 ha. On a enregistré une réduction de 15.000 ha. des emblavements d'avoine.

2. Les *plantes industrielles* ont été cultivées sur 12.000 ha. de plus qu'en 1948. Cette extension est due principalement aux 15.000 ha. supplémentaires attribués à la culture de la betterave sucrière. D'autre part, l'extension de la superficie de colza s'est poursuivie. Enfin, à la suite des difficultés de vente, la culture du lin s'est réduite de 4.000 ha.

3. La superficie consacrée à la culture des *plantes racines et tuberculifères* s'est réduite de 7.000 ha. en un an, à la suite d'une diminution des emblavures de betteraves fourragères (7.000 ha.).

LES ANIMAUX

Effectifs du cheptel

(en milliers de têtes) (1)

	1948	1949
Chevaux	281	267
dont : chevaux agricoles	253	244
chevaux non agricoles	27	24
Moutons	147	155
Chèvres	74	71
Volailles	6.193	8.631
dont : poules pondeuses	5.271	5.990
Bovidés	1.715	1.879
dont : vaches laitières	777	849
bêtes de boucherie	34,3	39
Porcs	658	1.076
dont : goretts	182,3	326,5
truies d'élevage	111,4	167

(1) *Institut national de Statistique*, recensement au 15 mai 1949.

La reconstitution du cheptel a été favorisée par la baisse des prix des aliments pour le bétail et par les plus grandes facilités d'approvisionnement en aliments de cette sorte.

En 1949, le nombre de *chevaux* a diminué de 14.000 unités à la suite de la motorisation des exploitations.

La reconstitution du *cheptel bovin* a été poursuivie à un rythme accéléré. Il s'est accru en un an de 164.000 unités.

Le nombre de *porcs* est en augmentation très forte (418.000 têtes de plus qu'en 1948). Le niveau d'avant-guerre est dépassé à l'heure actuelle.

L'effectif de la *volaille* s'est accru de 38 p. c. par rapport à 1948.

Les conditions climatiques se sont caractérisées par des précipitations maintenues à un niveau très bas et un nombre d'heures d'insolation particulièrement élevé. Malgré la persistance de la sécheresse tout au

long de l'année culturale, la récolte des végétaux a été très abondante, particulièrement en ce qui concerne les céréales. Seuls les fourrages et les pommes de terre ont fait exception. Dans son *Estimation de la production agricole*, l'Institut national de Statistique estime que les cultivateurs ne se préoccupent pas assez d'un certain nombre de facteurs qui pourraient améliorer le rendement. C'est ainsi que la lutte contre les insectes n'est pas conduite avec l'efficacité souhaitable et que l'analyse des terres n'est qu'insuffisamment appliquée.

L'importante augmentation de la production animale n'a pas encore porté cette dernière à un niveau qui permette de satisfaire les besoins de la consommation; elle a cependant entraîné la baisse des produits animaux. En conséquence, les prix de ceux-ci se sont rapprochés de ceux des végétaux.

Production des principales cultures (1)
(en milliers de tonnes)

	Moyennes 1942-1946	1948	1949
Froment	420,6	343,9	595,9
Seigle	266,8	184	257,8
Orge et escourgeon	146,2	172,2	246,8
Avoine	352,9	384,5	586,9
Betteraves sucrières	1.483	1.597,8	2.348,3
Lin (graine et paille)	109,8	176,4	173,5
Tabac	10,6	2,8	3,1
Houblon	0,5	0,6	0,6
Pommes de terre	1.851,8	2.132,9	2.046,9
Betteraves fourragères	4.389,7	6.224	4.991,3

(1) Institut national de Statistique.

La production de céréales, tant panifiables que non panifiables, passant de 1.096.484 à 1.707.885 tonnes, a augmenté de 64 p. c. par rapport à celle de 1948.

Le rendement moyen à l'hectare a été, pour le froment d'hiver, de 39,9 quintaux métriques contre 25 en 1948 et pour le froment d'été de 28 contre 16,8. La production de 596.000 tonnes atteinte cette année ne pourra guère être fortement augmentée, du moins dans un proche avenir. On peut, en effet, difficilement emblaver plus de 180.000 ha. de froment sans bouleverser les règles de l'assolement.

Le rendement moyen à l'hectare de l'orge a été de 38 quintaux métriques contre 21,6 en 1948. La production de 246.800 tonnes suffirait à approvisionner complètement la brasserie belge, mais celle-ci, qui préfère les orges exotiques, n'en consommera que 150.000 tonnes.

La production de plantes industrielles est passée de 1.873.525 tonnes en 1948 à 2.629.148 tonnes en 1949, soit une augmentation de 71 p. c., attribuée à une abondante récolte de betteraves sucrières qui, avec 2.340.000 tonnes, a donné une production de sucre brut supérieure de 80.000 tonnes aux besoins de la consommation. Si l'on tient compte de l'existence d'un stock de 21.500 tonnes au début de la campagne et de l'importation de 8.000 tonnes de sucre en franchise de droit de la Colonie, le bilan de la campagne 1949-1950

nous laisse un excédent total de 100.000 tonnes de sucre brut. On peut constituer de nouveau un stock d'environ 20.000 tonnes; mais pour le restant de l'excédent, il faudra trouver des débouchés.

Le rendement du lin en paille a été de 67,3 quintaux métriques à l'hectare contre 53,6 en 1948. La consommation de lin, estimée à 250.000 tonnes, n'est couverte qu'à concurrence de 69 p. c. par la production indigène.

Alors que la consommation de tabac atteint environ 23.000 tonnes, la production indigène n'est que de 3.144 tonnes. Le consommateur belge n'apprécie guère le tabac du pays et nous avons importé 18.000 tonnes de feuilles de tabac en provenance des Etats-Unis et de la Turquie.

La production de fourrages a légèrement diminué. Alors qu'elle était de 1.451.454 tonnes en 1948, elle n'atteignait plus que 1.344.784 tonnes en 1949.

La production de beurre est évaluée à 70.000 tonnes. Sur la base d'une consommation de 950 grammes par mois et par personne, la consommation totale serait de 96.000 tonnes. Les importations de 1949 ont atteint 25.600 tonnes et sont donc inférieures à celles de 1948 (35.800 tonnes). En supposant un accroissement du nombre de vaches laitières en 1950, on peut estimer que la production de beurre atteindra à peu près 80.000 tonnes et que 15.000 tonnes d'importations suffiront à couvrir les besoins.

Production de viande (en milliers de tonnes) (1) :

Moyenne 1936-1938	314
» 1948	195,7
» 1949	248,1

La production de 1949 est supérieure de 22 p. c. à celle de 1948. La consommation du pays, évaluée à 320.000 tonnes, a été couverte par cette production à concurrence de 77 p. c. Les importations d'animaux vivants, de viande fraîche et congelée ont atteint 78.600 tonnes.

On peut escompter qu'en 1950 la consommation de viande augmentera encore et atteindra, sur la base de 110 grammes par jour et par habitant, 330.000 t.

La production ne paraît pas devoir augmenter dans de fortes proportions en 1950, car s'il faut tenir compte d'une augmentation probable de la production de viande bovine, celle de la viande de porc, d'autre part, dont la mévente en 1949 a été due principalement au nombre trop élevé de truies, diminuera.

Notre commerce extérieur de produits agricoles et horticoles s'est caractérisé, en comparaison avec 1948, par une diminution, tant en valeur qu'en poids, de nos importations et de nos exportations. Alors qu'en 1938, la valeur de nos exportations atteignait 15 p. c. de celle de nos importations, en 1948 ce rapport était

(1) Chiffres fournis par le Ministère des Affaires économiques.

ramené à 8 p. c. et en 1949 il tombait à 7 p. c. Le solde débiteur de la balance des produits agricoles est passé de 24,693 milliards en 1948 à 20,850 milliards en 1949.

Commerce spécial des produits agricoles

Importations

Source : D'après le *Bulletin du Commerce extérieur de l'U.E.B.L.*

	1938		1948		1949	
	Poids (milliers de tonnes)	Valeur (millions de francs)	Poids (milliers de tonnes)	Valeur (millions de francs)	Poids (milliers de tonnes)	Valeur (millions de francs)
I. Biens de production servant à l'agriculture et aux industries alimentaires.						
dont céréales	5.419	4.364,7	3.187,6	12.005,4	3.333,7	9.616,2
dont : froment	3.086,5	2.389,1	1.517,4	6.464,9	1.675,5	5.791,9
maïs	1.038,5	1.162,5	776,5	3.615,2	644,5	2.570,4
engrais	615,4	543,9	361,4	1.287,6	409,5	1.229,3
	1.228	529,1	1.028,5	1.224,5	1.281,7	1.606,4
II. Servant aux industries du tabac	1,2	76,9	0,7	90,4	19	629,7
III. Produits alimentaires prêts à la consommation	1.057,1	1.793,5	1.438	14.852,6	1.108,6	12.289,7
1. Produits animaux :						
Lait	4,4	24,5	43,7	742,3	31,8	510,6
Beurre	1,2	16,4	35,8	2.620,5	25,6	1.899,8
Bovins	10,6	45,5	35,4	702,7	27,5	572,9
Viande chevaline	11,7	44,8	14,3	202	13,4	212,9
2. Produits végétaux :						
Fruits	204,9	385,1	222,9	1.853,3	191	1.609,2
Légumes	254,9	268	161,5	765,1	96,5	503,2
Total général	6.477,3	6.238,1	4.626,3	26.948,4	4.461,3	22.535,6

Sous l'effet de l'abondante production des produits végétaux et de l'augmentation de la production des produits d'origine animale, nos importations se sont réduites dans l'ensemble.

La diminution de 18 p. c. par rapport à 1948 de la valeur de nos importations (corrélative au recul des prix mondiaux) a porté aussi bien sur les achats de matières premières que sur ceux de produits finis; mais au point de vue des quantités achetées, seuls les produits finis importés sont en diminution.

Le fait d'affourager le bétail avec de plus grandes quantités d'aliments indigènes a exercé son influence sur nos importations de céréales fourragères. Alors qu'avant la guerre, nous en importions 1.750.000 t., en 1949 nos achats se sont réduits à 1.062.200 tonnes. Nos besoins en céréales sont restés très élevés; mais

si nous avons importé plus d'orge, de maïs et d'avoine que l'année précédente, nos importations de seigle et de froment, par contre, se sont réduites. On remarquera en ce qui concerne ce dernier produit que, grâce à l'abondante production de 1949, nos importations portant sur 644.000 tonnes sont fort inférieures à celles de l'avant-guerre, tout en permettant de satisfaire la consommation.

Nos importations de produits finis se sont fortement réduites, en raison de l'augmentation de la production indigène de beurre, de lait et de viandes. Le marché intérieur a d'ailleurs été protégé en fin d'année contre l'entrée de produits étrangers. De même, l'abondante production de fruits et de légumes a permis de réduire dans de fortes proportions les importations de ces produits.

Commerce spécial des produits agricoles

Exportations

Source : D'après le *Bulletin du Commerce extérieur de l'U.E.B.L.*

	1938		1948		1949	
	Poids (milliers de tonnes)	Valeur (millions de francs)	Poids (milliers de tonnes)	Valeur (millions de francs)	Poids (milliers de tonnes)	Valeur (millions de francs)
Culture :						
Céréales	221,7	227,2	198,8	774,2	40,2	135,8
Cultures industrielles	37,5	60,8	17,8	194,4	58,7	180,5
Culture maraîchère	123,1	182,8	80	288	64,8	258,1
Fruits	7	39,6	49,5	269,1	34,8	234,7
Elevage :						
Animaux vivants	5,4	59,3	0,4	17,6	0,9	38,9
Viandes	2,8	25,5	8	228,2	6,7	187
Lait et dérivés	1	5,6	1,4	43,6	3,2	121
Œufs de volaille et de gibier	8,4	83,9	0,2	6,5	1,9	76,9
Déchets	23,1	112	6,8	129,7	6,2	94,3
Total	475,7	949,9	374,6	2.254,9	241,3	1.675,7

Index agricole (1)
Base 1936-1938 = 100

	Produits végétaux	Produits animaux	Ensemble des produits agricoles	Frais de production	Ecart
1947 Moyenne mensuelle..	346,5	339,1	342,2	347,7	- 5,5
1948 Moyenne mensuelle..	392,9	446,5	424,1	406,9	+17,2
1949 Janvier	348,2	432,2	397,6	392,3	+ 5,3
Février	337,4	400,1	374,3	389,1	-14,8
Mars	352,2	383,9	370,8	385	-14
Avril	350,3	403,8	381,8	382	- 0,2
Mai	373,9	419,6	400,8	385,5	+15,3
Juin	378,4	420,1	402,9	388	+14,9
Juillet	353	391,3	375,5	392,9	-17,4
Août	333,7	383	362,7	391,6	-28,9
Septembre	317,2	373,6	350,4	392	-41,6
Octobre	320,8	352,8	339,6	391,1	-51,5
Novembre	328,4	350,4	341,3	391,2	-49,9
Décembre	337,9	355,3	348,1	391,3	-43,2
1950 Janvier	362,2	355,5	358,3	400	-41,7
Février	389,1	343,3	362,1	394,7	-32,6
Mars	387,6	343,3	361,6	388,9	-27,3

(1) Ministère de l'Agriculture.

La diminution de nos exportations traduit les difficultés de trouver les débouchés nécessaires aux quelques produits agricoles que nous vendons à l'étranger. En réalité, si l'on tient compte du fait que nos chiffres d'exportations de 1948 avaient été anormalement élevés parce qu'ils comprenaient d'importantes réexportations de maïs et de seigle, nos exportations n'ont pas diminué. Mais le *statu quo* lui-même n'est pas réconfortant. Les perspectives offertes à la Belgique en tant qu'exportateur sont évidemment très limitées, mais il n'empêche qu'une amélioration est possible. Les exportations des produits de nos cultures industrielles ont augmenté, grâce principalement à la vente de betteraves sucrières en surplus et à un développement de nos expéditions de racines de chi-

corée à destination de la Suisse et de l'Allemagne. Les efforts faits pour développer nos ventes à l'Allemagne pourraient faciliter l'écoulement de nos légumes, de nos fruits et de la viande de porc.

De toute manière, les difficultés rencontrées à l'exportation prouvent à suffisance qu'il faut songer à développer la consommation intérieure.

L'évolution de l'indice des prix des produits agricoles s'est opérée suivant quatre phases : une chute de janvier à mars, un relèvement jusqu'en juin, une longue et importante chute de juin à octobre et un redressement pendant les deux derniers mois de l'année. Le recul, qui l'a nettement emporté sur la hausse, était en décembre, par rapport à janvier, de 49,5 points, après avoir atteint en octobre un maximum de 58 points. A cette baisse ont participé les prix des produits végétaux et, plus intensément, ceux de l'élevage. La baisse de l'indice des prix des produits végétaux n'a été en un an que de 8,1 points; celle de l'indice des prix des produits animaux de 76,9 points. L'écart entre les deux indices s'est en conséquence fortement réduit : de 84 points au début de l'année 1949, il tombait à 17,2 points en décembre. L'indice des frais de production, par contre, a témoigné d'une grande rigidité, alors que l'année précédente son évolution avait été, encore qu'avec une amplitude moindre, parallèle à celle de l'indice des prix de vente. Il résulte évidemment de cette rigidité une augmentation de l'écart entre les prix de vente et les frais de production, dont les indices ont été séparés en octobre par un maximum de 51 points. Cette différence s'est réduite en fin d'année et au début de 1950 sous l'influence de la hausse de l'indice des prix des produits végétaux.

Indices des prix des principaux produits agricoles et des frais de production (1)

Source : Ministère de l'Agriculture.

	Janvier 1949	Avril 1949	Juillet 1949	Août 1949	Septembre 1949	Octobre 1949	Novembre 1949	Décembre 1949
Froment	359,3	359,3	359,3	350,8	345,9	356,4	353,-	347,2
Seigle	389,1	322,-	337,2	332,5	316,4	329,8	338,6	342,8
Escourgeon	396,6	327,1	341,8	356,4	331,2	344,-	332,3	332,-
Avoine	360,4	283,8	297,4	322,-	302,8	310,2	304,1	314,7
Paille	178,9	154,2	106,4	96,-	108,9	95,5	91,1	94,3
Lin	314,8	313,2	277,8	227,9	218,2	235,9	239,3	253,-
Chicorée	383,7	376,6	353,4	349,1	348,1	341,2	331,3	338,5
Betteraves sucrières	516,4	516,4	516,4	516,4	516,4	482,6	482,6	482,6
Pommes de terre	291,6	332,1	341,9	301,1	269,6	278,7	299,8	323,4
Bœufs	465,2	423,2	386,3	392,9	390,2	373,4	351,2	362,6
Vaches	455,2	408,3	391,2	398,-	388,8	349,-	340,1	352,9
Veaux	539,5	427,-	403,1	385,8	404,6	416,7	381,2	374,4
Porcs	587,4	382,1	361,1	345,7	331,9	298,7	288,5	273,4
Beurre	387,4	404,1	400,1	385,3	375,9	361,4	376,3	381,1
Œufs	350,9	466,9	509,1	470,8	412,3	365,-	367,6	380,6
Chevaux	223,6	234,7	218,8	218,8	212,3	212,3	188,2	188,2
Loyers	245,5	245,5	253,6	253,6	253,6	253,6	253,6	253,6
Salaires	488,3	488,3	509,2	509,2	509,2	509,2	509,2	509,2
Engrais	282,4	283,5	283,5	268,3	269,7	271,2	272,5	272,7
Aliments pour bétail	412,6	370,6	369,9	371,7	372,8	368,5	368,5	369,4
Plants et semences	366,-	333,3	333,3	333,3	329,6	329,6	329,6	329,6
Matériel	352,8	352,8	394,4	394,4	394,4	394,4	394,4	394,4
Impôts	321,1	303,7	304,9	304,-	305,4	304,-	303,7	303,8
Frais généraux	393,4	379,8	378,8	378,3	378,3	376,2	376,6	375,4

(1) L'évolution détaillée des indices des prix des principaux produits agricoles pendant le premier semestre de 1949 a été publiée dans le *Bulletin* d'octobre 1949.

Le Gouvernement a lutté contre cette évolution des prix en encourageant la culture du froment et en s'efforçant de lui garantir un prix rentable, en surveillant tout spécialement les produits animaux, interdisant ou limitant leurs importations et, en fin d'année, en tentant de développer nos exportations agricoles vers l'Allemagne occidentale.

Dans l'ensemble, les prix agricoles se sont alignés à un niveau qui correspond mieux à la situation des marchés mondiaux, à la reconstitution du bétail et à l'abondance de la production.

Les composants de l'indice des prix des céréales, exception faite pour le froment, ont continué de janvier à avril 1949 le mouvement de baisse amorcé depuis août 1948. En avril, le fond de la baisse paraît d'ailleurs avoir été touché, car à partir de ce mois, les indices se relèvent progressivement.

Le prix du froment était fixé, jusqu'au 1^{er} août, à 430 francs. A partir de cette date, le Gouvernement avait décidé, en prévision d'une récolte abondante, de garantir, pour les livraisons d'août, de septembre et d'octobre, un prix de 424 francs aux 100 kg. et qui serait porté en novembre et en décembre à 427 francs, pour être ensuite progressivement relevé pendant les premiers mois de 1950, de telle sorte que le prix de 430 francs soit garanti, dans l'ensemble. Le Gouvernement espérait, grâce à cette mesure, obtenir une meilleure répartition dans le temps des fournitures des producteurs. De plus, afin de permettre l'écoulement de l'abondante production, le taux d'incorporation du froment indigène dans la mouture fut progressivement relevé de 40 p. c. en août à 50 et 60 p. c. en septembre, puis à 70 p. c. en octobre; ce dernier taux fut maintenu jusqu'à la fin de l'année; il décrut ensuite progressivement, pour revenir à 50 p. c. en février 1950.

Cette politique eut pour résultat de permettre aux meuneries d'absorber la production de froment, mais l'abondance de l'offre et la hâte des producteurs à se procurer des liquidités n'ont pas permis de maintenir le prix du froment au niveau que le Gouvernement essayait de garantir.

L'indice des prix des plantes industrielles a accusé un net recul, encore que pour certaines cultures, telles que le lin et les pommes de terre, un relèvement se soit marqué en fin d'année.

La mévente du lin a causé la chute de l'indice des prix, laquelle a été très forte jusqu'en septembre (96,6 points). A partir de ce mois, sous l'effet d'un intérêt plus marqué pour le lin belge, en raison des difficultés rencontrées à l'approvisionnement en France, l'indice s'est relevé. L'indice des prix des chicorées a, en raison des difficultés d'écoulement, baissé de 35,2 points de janvier à décembre.

L'indice des prix des betteraves sucrières se situe encore à un niveau largement supérieur à celui des autres cultures. Leur prix est fixé par contrat et les stipulations contractuelles de cette année, basées sur

le cours intérieur des sucres, ont ramené, en septembre, l'indice à 33,8 points en dessous de son niveau précédent.

La surproduction de sucre pose d'ailleurs un problème délicat, étant donné que l'exportation des quantités en surplus ne peut se faire au cours mondial, lequel est fort inférieur au prix intérieur.

L'indice des prix des pommes de terre a été soumis à de fortes variations, dont l'ampleur fut toutefois moins caractéristique qu'en 1948.

Dans l'ensemble, l'indice des prix des animaux a accusé un net recul. Aussi les interventions du Gouvernement ont-elles été particulièrement nombreuses dans ce secteur. Les indices ont marqué une nette tendance à se grouper autour d'un même niveau, exception faite pour celui du prix du cheval.

La chute des prix du porc a été de loin la plus forte. Le recul de l'indice a atteint en un an 314 points. Les arrivages de porcs sur le marché ont été beaucoup trop abondants et les prix se sont écroulés. En novembre, le Gouvernement a décidé de ne plus délivrer de licences pour l'importation de porcs sur pied et de viande porcine; mais les quantités importées étant minimes, cette mesure n'apporte qu'un soulagement insignifiant. Plus importants ont été en fin d'année les efforts pour permettre des exportations vers l'Allemagne. A partir du 1^{er} janvier 1950, un crédit de 550.000 dollars pour l'importation de viande porcine et de 56.000 dollars pour le saindoux a été libéré par l'Allemagne. Mais ici encore, l'allégement qui résultera de ces exportations ne permettra pas d'assainir le marché. Seule, la réduction de l'effectif des truies d'élevage y contribuerait efficacement. Certains apports de truies aux abattoirs en février 1950 font augurer que les éleveurs se rallieront à cette solution.

Les indices des prix des bœufs et des vaches sont tombés tous deux de 102 points de janvier à décembre. On notait, en novembre et décembre, une tendance au redressement sous l'effet de l'interdiction, en date du 16 octobre, de délivrer des licences d'importations de viande fraîche bovine et de la suspension de la validité des licences d'importations de bétail sur pied. Déjà, le 31 août, les importations de bétail gras français avaient été interdites.

L'indice du prix du cheval, dont le niveau est de loin inférieur à celui des autres indices, n'a baissé que de 35,4 points.

L'évolution de l'indice du prix du beurre s'est caractérisée par de nombreuses fluctuations. Après avoir monté de mars à mai, il est tombé jusqu'en octobre, pour se relever en novembre et décembre. Jusqu'au 31 août, le Gouvernement, qui pratiquait de nombreuses interventions sur ce marché, livrait, quand le prix du beurre indigène augmentait, du beurre danois qu'il avait stocké. A partir de septembre, dans le

cadre de la pré-union, le Gouvernement décida de ne plus accorder de licences d'importation de beurre qu'en provenance de la Hollande. Cependant, afin de protéger le marché indigène, ces importations de beurre se sont faites à un prix supérieur à celui auquel il était vendu en Hollande. La somme constituée par la différence entre les deux prix reviendra à la Belgique. Le beurre étranger continue donc à jouer le rôle de régulateur de marché.

L'élément le plus fluctuant de l'indice des frais de production, les aliments pour le bétail, en corréla-

tion avec les prix des céréales indigènes et exotiques, a baissé jusqu'en juillet pour se relever ensuite. Le recul de janvier à décembre a atteint 41,2 points. A baissé également, l'indice du prix des engrais (9,7 points), des plants et semences (26,4 points), des frais généraux et des impôts. Mais ces différentes baisses ont été neutralisées par un relèvement de 8,1 points de l'indice des loyers, de 20,9 points de celui des salaires, de 41,6 points de celui du matériel. L'enquête semestrielle organisée en janvier 1950 a confirmé cette tendance en relevant encore l'indice de ces différents frais.

FONDS DES RENTES

Rapport sur les opérations de l'année 1949

I — Généralités

Le Fonds des Rentes est entré depuis le 4 juin 1949 dans sa cinquième année d'existence.

Au cours de l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 1949, sa mission régulatrice, dont l'arrêté-loi du 18 mai 1945 a jeté les fondements, s'est trouvée grandement facilitée par l'orientation favorable du marché.

Comme l'indiquera la suite de ce rapport, le courant acheteur qui s'était dessiné au cours des derniers mois de 1948, s'est maintenu presque sans interruption durant toute l'année 1949, malgré l'importance des émissions d'emprunt et en dépit d'événements politiques ou monétaires dont on eût pu craindre un changement de tendance.

La Banque Nationale de Belgique a continué d'assumer la gestion journalière du Fonds des Rentes conformément à la convention conclue avec cette institution le 3 novembre 1945, par application de l'article 9 de l'arrêté organique. Cette convention a été prorogée par tacite reconduction pour une nouvelle période d'un an ayant pris cours le 3 novembre 1949.

Aucune modification n'a été apportée, en 1949, à la composition du comité de gestion qui comprend, comme on le sait, deux membres choisis parmi les fonctionnaires supérieurs de l'Administration de la Trésorerie et de la Dette publique, dont l'un assume les fonctions de président, deux représentants de la Banque Nationale de Belgique et le directeur-gérant du Crédit communal de Belgique.

II — Émissions et remboursements d'emprunts

En vertu de l'article 2 de son arrêté organique, le Fonds peut acheter et vendre les titres à moyen et à long terme émis par l'État et la Colonie ou garantis par eux, émis par la Régie des Télégraphes et des Téléphones, la Société nationale des Chemins de fer belges, le Crédit communal de Belgique, ainsi que par les provinces et les communes.

Le volume des titres dont le Fonds des Rentes contrôle ainsi le marché représentait, à la date du 31 décembre 1948, une valeur nominale globale de 111 milliards de francs.

Il atteint, au 31 décembre 1949, un montant de 126 milliards de francs environ, soit approximativement 93 milliards contre 81 milliards pour les fonds d'État et valeurs assimilées, et 33 milliards contre 30 milliards, pour les titres émis par les pouvoirs subordonnés.

Sous réserve des amortissements courants, dont il n'a pas été tenu compte, l'augmentation est uniquement attribuable aux émissions nouvelles, aucun remboursement d'emprunt de quelque importance n'ayant eu lieu en 1949.

Les appels des pouvoirs publics ou semi-publics au marché des capitaux se sont élevés à 15.690 millions de francs. Même si l'on fait abstraction du placement dans les banques, par application du règlement sur les coefficients bancaires, de 2.683 millions de francs de certificats de trésorerie 4 p. c. 1949, le montant global des titres en circulation s'est accru d'une année à l'autre d'environ 13 milliards de francs, alors qu'en 1948 l'augmentation n'avait été que de 4,8 milliards de francs, en diminution de près de 1,5 milliard par rapport à 1947.

Les emprunts introduits à la cote en 1949 sont au nombre de huit, à savoir :

le 7/ 2 : fr.	450.000.000,	4,5 p. c.	Société nationale de Crédit à l'Industrie 1948-1953, 2 ^e série;
le 15/ 2 : fr.	3.500.000.000,	2 p. c.	Reconstruction, 2 ^e tranche;
le 28/ 3 : fr.	1.090.000.000,	4,5 p. c.	Société nationale des Chemins de fer belges 1949-1954;
le 7/ 6 : fr.	1.400.000.000,	4,5 p. c.	Régie des Télégraphes et des Téléphones 1949-1954;
le 1/ 8 : fr.	200.000.000,	4,5 p. c.	Ville de Gand 1949-1954;
le 10/ 8 : fr.	250.000.000,	4,5 p. c.	Ville de Liège 1949-1954;
le 15/ 9 : fr.	500.000.000,	4,5 p. c.	Société nationale de Crédit à l'Industrie 1949-1954;
le 14/11 : fr.	8.300.000.000,	4 p. c.	Certificats de Trésorerie 1949.

Au total: fr. 15.690.000.000.

III — Évolution du marché des rentes

On se souviendra qu'à la réouverture de la Bourse, en juin 1945, le marché des rentes s'était immédiatement orienté à l'achat et que les cours introduits à titre indicatif avaient très rapidement pu être relevés, sous la pression d'une demande sans cesse accrue.

En fin d'année, l'émission de l'emprunt de la libération avait mis un terme à ce mouvement de hausse, qui fit place au début de l'année suivante, dès la cotation du nouvel emprunt, à une baisse lente mais continue des cours, en relation avec le renchérissement du loyer de l'argent et la recherche de liquidités de la part du public. Vers la fin du premier semestre de 1946, la dette unifiée 4 p. c., qui avait pu jusque-là maintenir sa position, fut entraînée à son tour, et l'on assista dès lors à un nouveau recul des cotations.

Un revirement intervint dans les derniers jours du mois de décembre, et le premier semestre de 1947 fut caractérisé par une demande soutenue, qui se traduisit par un redressement progressif de la cote. La

tendance se renversa de nouveau au mois de juin, époque à laquelle le Trésor procéda à l'émission de certificats de trésorerie 4 p. c. à 5 ou à 10 ans; le fléchissement des cours s'accrut encore dans le courant du mois d'août quand la hausse du taux d'escompte de la Banque Nationale annonça un nouveau renchérissement du loyer de l'argent. Néanmoins, l'année 1947 fut pour le Fonds des Rentes nettement meilleure que la précédente, puisque l'accroissement de son portefeuille n'atteignit dans l'ensemble que 848 millions de francs contre 2.208 millions de francs en 1946.

L'année 1948 devait faire apparaître une nouvelle amélioration. Le marché des rentes accusa durant toute l'année une tendance fondamentale à l'équilibre et le portefeuille du Fonds qui, sous l'influence des émissions d'emprunts, s'était accru, par solde, du 1^{er} janvier au 20 août, de 692 millions de francs, revint progressivement à son point de départ. La stabilité dont avaient fait preuve, dans l'ensemble, les valeurs directrices de la cote, la faveur plus grande dont jouissaient les valeurs à long terme et l'amenuisement des interventions du Fonds des Rentes permettaient de conclure au rétablissement d'une situation normale.

Cette situation s'est consolidée de façon remarquable en 1949. Le marché est demeuré orienté à l'achat de façon quasi ininterrompue, absorbant par solde, d'une année à l'autre, 760 millions de francs, indépendamment des émissions d'emprunts dont le montant net — ainsi qu'il résulte des chiffres cités au chapitre II — représente environ le triple de ce qu'il avait atteint en 1948.

On peut dire qu'en fait, durant les neuf premiers mois de l'année, les émissions successives de bons de caisse 4,5 p. c. à 5 ans, et le placement d'une seconde tranche d'emprunt de la Reconstruction n'eurent aucune incidence sur l'allure générale du marché.

L'alignement monétaire intervenu dans la seconde quinzaine du mois de septembre n'apporta pas davantage de changement.

Les bourses de fonds publics demeurèrent fermées les lundi 19 et mardi 20 septembre.

Les acheteurs, voulant sans doute se rendre compte de l'orientation que prendrait le marché, s'abstinrent pour la plupart d'intervenir à la séance du lendemain. Le Fonds fut amené de ce fait à reprendre un peu de papier, à raison des ordres de vente courants qui s'étaient accumulés au cours des journées précédentes.

Dès le jeudi 22 cependant, le marché fut de nouveau alimenté par des achats de placement, si bien qu'en définitive la semaine de la dévaluation se termina pour le Fonds des Rentes par une nouvelle diminution de son portefeuille.

Le 28 septembre, celui-ci atteignait son niveau le plus bas de l'année, c'est-à-dire 3.401 millions de francs.

Depuis le 20 août 1948, date à laquelle le portefeuille s'était établi au chiffre maximum de 5.302 millions, le Fonds avait donc vendu près de deux milliards. La diminution était de 663 millions de francs pour la période du 20 août 1948 au 31 décembre 1948, et de 1.238 millions pour les neuf premiers mois de 1949.

Fait significatif, les acheteurs se sont, durant toute l'année, intéressés avant tout aux obligations à long terme, qu'il s'agisse des fonds d'Etat et valeurs assimilées ou des titres émis par les pouvoirs subordonnés.

La réduction de 3 1/2 à 3 1/4 p. c. du taux d'escompte de la Banque Nationale de Belgique, annoncée le 5 octobre, constitua un encouragement dans ce sens, en tant qu'elle indiquait une tendance à la baisse des taux d'intérêts.

Comme le fait ressortir le relevé ci-après des cours moyens mensuels des principales valeurs, les titres à long terme sont demeurés orientés à la hausse durant tout le troisième trimestre. En fin d'année, ils s'établissaient bien au delà des cours cotés au mois de décembre 1948.

La hausse est de 4,55 points pour la dette unifiée 4 p. c., qui passe de 85 à 89,55; l'emprunt de la libération s'est redressé de 81,55 à 88, soit de 6,45 points correspondant à une hausse de près de 8 p. c. L'un et l'autre furent suivis de près par les valeurs similaires du Crédit communal de Belgique.

L'emprunt de la Reconstruction et les autres valeurs à lots ont également bénéficié d'une demande soutenue. La seconde tranche d'emprunt de la Reconstruction, émise au début de l'année, a atteint très rapidement le cours de 1009 et l'on peut envisager dès maintenant l'émission d'une nouvelle tranche.

L'émission durant le mois d'octobre des Certificats de Trésorerie 4 p. c. 1949 n'a pas modifié l'orientation fondamentale de la cote.

En effet, les arbitrages ont porté uniquement sur les titres de même catégorie, à l'exclusion, non seulement des valeurs à long terme, mais également des bons de caisse émis par les régies et les institutions paraétatiques.

Lors de l'introduction à la cote du nouvel emprunt, qui eut lieu le 14 novembre, le Fonds dut procéder à des achats de régularisation, mais ses interventions demeurèrent dans des limites modérées, en dépit du montant élevé des souscriptions.

Dès le mois suivant, des ordres de placement ranimèrent le marché des bons du Trésor, et si le redressement ne fut pas suffisant pour permettre aux valeurs de cette catégorie de retrouver les cours élevés qu'elles avaient atteints en septembre, les cotations de décembre se situaient néanmoins à un niveau supérieur à celui du mois de janvier.

Quant au marché des certificats de Trésorerie 4 p. c. 1949, assez lourd au début, il s'était également amé-

lioré au fur et à mesure que se résorbait le papier flottant et le cours s'établissait en fin d'année à 98,35, venant de 97,90.

Au total, le portefeuille du Fonds en titres à court et à moyen terme n'a augmenté d'une année à l'autre que de 313 millions de francs, soit de 2,4 p. c. à peine du montant des emprunts émis en 1949.

En réalité, comme nous l'avons vu, grâce à la demande persistante dont ont bénéficié les valeurs à long terme, le marché a absorbé dans l'ensemble, non seulement 13 milliards de francs d'emprunts nouveaux, mais encore 760 millions de francs cédés par le Fonds des Rentes, alors qu'au cours d'années antérieures le reflux de papier avait atteint parfois 13 et même 20 p. c. du chiffre des émissions nouvelles.

IV — Volume des transactions

La comparaison du volume global des transactions effectuées sur le marché des rentes en 1948 et en 1949 fournit un indice particulièrement frappant de l'attrait que les valeurs à revenu fixe ont exercé l'an dernier sur les capitaux en quête de placement.

Mouvement des opérations sur le marché des rentes

	1948	1949	Différence
	<i>(Valeur nominale en millions de francs)</i>		
Titres offerts	6.249	6.277	+ 28
Titres demandés ..	6.193	7.247	+ 1.054
Ensemble	12.442	13.524	+ 1.082

Alors que le volume de l'offre est demeuré pratiquement du même ordre, la demande s'est accrue de plus d'un milliard, soit de plus de 15 p. c.

Le Fonds des Rentes a fourni 61 p. c. du papier demandé.

Ses interventions à l'achat et à la vente se comparent comme suit d'une année à l'autre :

Fonds d'Etat et valeurs assimilées (portefeuille A)

	1948	1949
Achats	2.436.597.057,50	2.770.153.835,—
Ventes	2.816.257.012,50	2.985.353.612,50
Vendu par solde ..fr.	379.659.955,—	215.199.777,50
Encaissement de titres	16.030.325,—	20.321.612,50
Diminution totale fr.	395.690.280,—	235.521.390,—

Titres émis par les pouvoirs subordonnés

(portefeuille B)

	1948	1949
Achats	1.033.942.790,—	941.700.930,—
Ventes	599.171.680,—	1.461.372.600,—
Acheté par solde en 1948	434.771.110,—	
Vendu par solde en 1949		519.671.670,—
Encaissement de titres	9.779.480,—	5.774.160,—
Ensemble	424.991.630,—	525.445.830,—
Entrée d'actions de jouissance (1 fr. par titre)	315,—	1.020,—
Augmentation nette en 1948	424.991.945,—	
Diminution nette en 1949		525.444.810,—

Ce tableau fait clairement ressortir l'ampleur de l'amélioration intervenue en 1949.

Au cours de l'année précédente, en effet, les ventes de fonds d'Etat et valeurs assimilées avaient été compensées par des achats de titres émis par les pouvoirs subordonnés.

En 1949, toute la cote a été entraînée par le mouvement de hausse, à tel point que la diminution du portefeuille B a dépassé en importance l'accroissement enregistré en 1948. Elle a même été supérieure à la diminution du portefeuille A, influencé, comme nous l'avons vu, par les arbitrages consécutifs à l'émission des certificats de trésorerie 4 p. c. 1949.

Dans la catégorie des titres à long terme, le portefeuille A a diminué de 667 millions de francs et le portefeuille B de 407 millions de francs.

Au 31 décembre 1949, la situation générale du portefeuille est la suivante comparativement au 31 décembre 1948 :

	Portefeuille A	Portefeuille B	Total
31 décembre 1948	3.531.954.160	1.107.580.003	4.639.534.163
31 décembre 1949	3.296.432.770	582.135.193	3.878.567.963
	— 235.521.390	— 525.444.810	— 760.966.200

Les besoins du marché ont obligé le Fonds des Rentes à reconvertir en titres au porteur une partie des inscriptions nominatives qu'il détenait en portefeuille. Le montant de celles-ci se trouve ramené de 1.838 millions de francs à 744 millions de francs.

En exécution de l'arrêté du Régent du 17 janvier 1949 prescrivant l'échange obligatoire des titres belges au porteur, le Fonds a procédé au cours de l'année à l'échange de 94.325 titres de son portefeuille. Ces titres comprennent des fonds d'Etat, des emprunts de la Colonie, du Crédit communal, des régies, villes et provinces.

Les manipulations de titres consécutives aux opérations de bourse ont suivi le développement du volume des transactions. Pour la seule bourse de Bruxelles, le Fonds des Rentes a liquidé en moyenne 12.000 titres par jour contre 9.600 l'année précédente.

L'inventaire du portefeuille auquel il a été procédé les 31 mai et 31 décembre 1949 a permis de constater la parfaite concordance des existences avec les avoirs comptabilisés.

V — Financement des opérations

Au cours de l'année 1949, le Fonds a pu emprunter plus largement qu'auparavant sur le marché de l'argent, soit sous forme de call money, soit par le placement de bons de caisse.

Comme précédemment, il a eu recours au crédit de la Banque Nationale aux époques où le call money était moins abondant, mais sa dette envers cette institution n'a plus atteint les chiffres élevés que l'on avait connus durant les années antérieures. Elle fut très souvent ramenée à zéro et n'a atteint qu'exceptionnellement le niveau de deux milliards.

Les chiffres se comparent comme suit en fin d'année :

	Call money	Bons de caisse	
		B. N.	Autres
(millions de francs)			
31 décembre 1947 ..	1.396	2.912	—
31 décembre 1948 ..	1.451	2.450	325
31 décembre 1949 ..	1.123	2.072	415

VI — Bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1949

a) Bilan

ACTIF		PASSIF	
Fonds publics (valeur nominale fr. 3.878.567.963,—)	fr. 3.831.854.943,28	Emprunts à court terme	fr. 1.123.000.000,—
Ventes de titres, à liquider	32.853.415,25	Banque Nationale, compte d'avance »	11.495.214,86
Prorata d'intérêts acquis au 31 décembre 1949 sur fonds publics ..	70.663.475,30	Bons de caisse remis à l'escompte »	2.487.000.000,—
Prorata d'intérêts au 31 décembre 1949 sur bons de caisse escomptés »	6.626.576,40	Achats de titres, à liquider	17.846.267,90
		Réserve générale :	
		Au 31 décembre	
		1948	217.166.324,97
		Résultat au 31 décembre 1949	85.490.602,50
			» 302.656.927,47
	Fr. 3.941.998.410,23		Fr. 3.941.998.410,23

b) Résultat au 31 décembre 1949

DÉBIT		CRÉDIT	
Intérêts des emprunts à court terme :		Soldes des postes de titres complètement liquidés	fr. 909,75
a) Opérations « on call »	35.115.377,15	Revenus des fonds publics	» 161.547.333,40
b) Compte d'avance à la Banque Nationale	217.013,—		
	fr. 35.332.390,15		
Intérêts des bons de caisse remis à l'escompte	38.090.694,35		
Moins réescompte ..	6.626.576,40		
	» 31.464.117,95		
Frais généraux	» 122.600,70		
Courtages	» 9.138.531,85		
Solde bénéficiaire à virer à la réserve générale	» 85.490.602,50		
	Fr. 161.548.243,15		Fr. 161.548.243,15

1949

FONDS DES RENTES — Moyennes des cotations

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<i>Portefeuille « A ».</i>												
3 % Belge II	88,40	88,34	88,35	88,40	88,38	88,53	88,63	88,53	88,64	88,41	88,38	88,39
3,50 % Belge 1937	77,18	77,38	77,50	77,58	77,50	77,57	77,70	77,97	78,17	78,31	78,36	78,41
3,50 % Belge 1943	73,51	73,90	74,36	74,55	74,68	75,02	75,71	76,31	76,65	76,99	77,24	77,79
4 % Dette unifiée	84,98	85,18	85,53	86,00	86,21	86,66	87,14	87,63	88,25	88,73	88,99	89,31
4 % Libération	81,62	81,99	82,84	83,53	83,68	84,62	85,20	85,75	86,26	86,76	86,38	87,26
3,50 % Trésor 1942 — I —	102,57	102,81	103,05	103,24	103,23	103,48	103,99	104,40	104,72	104,74	104,36	104,14
4 % Trésor 1943	101,10	101,33	101,66	101,79	101,88	102,11	102,63	103,08	103,55	103,16	103,04	102,78
3,50 % Trésor 1944 — I —	95,06	95,24	95,50	95,76	95,87	96,34	96,80	96,99	97,29	97,20	97,10	97,19
4 % Trésor 1947	98,76	98,98	98,73	98,82	98,57	98,76	99,17	99,68	99,79	99,61	99,59	99,70
4 % Trésor 1948	99,77	100,15	99,90	99,94	99,71	99,95	100,23	100,60	100,64	100,45	100,46	100,60
4 % Belge à lots 1933	1.039,65	1.032,70	1.028,86	1.027,36	1.026,55	1.027,76	1.021,68	1.023,00	1.028,80	1.034,76	1.039,83	1.042,33
3,50 % Belge à lots 1941	843,15	846,00	845,82	845,36	846,55	858,95	872,57	879,18	882,35	885,95	883,55	895,47
4 % Dommages de guerre 1923	479,85	478,40	479,04	478,31	480,55	489,66	491,05	504,00	504,90	508,71	505,38	505,95
2 % Reconstruction — I —	1.005,10	1.003,25	1.001,91	1.001,00	1.001,10	1.002,19	1.001,21	1.003,04	1.003,90	1.004,00	1.004,00	1.004,57
2 % Reconstruction — II —	—	1.000,30	1.002,39	1.005,78	1.006,45	1.007,71	1.005,36	1.008,00	1.007,70	1.006,09	1.005,38	1.008,19
4 % Congo 1936	88,62	88,34	88,35	88,30	88,16	88,03	87,92	87,95	87,90	87,85	87,61	87,92
4 % Priv. Chem. Fer belges	463,10	473,95	476,34	478,10	476,90	476,09	470,57	468,95	467,40	465,33	467,27	467,76
<i>Portefeuille « B ».</i>												
4 % Crédit communal 1919-1920	82,21	81,95	81,79	81,81	82,06	82,64	83,76	84,28	85,15	85,67	85,82	86,64
4 % Crédit communal 1932	81,48	81,40	81,71	81,82	82,39	82,87	83,70	84,38	85,23	85,69	85,87	86,63
4 % Crédit communal 1942	83,19	83,44	84,03	84,32	84,92	85,52	85,85	86,21	87,04	87,30	87,28	87,71
4 % Crédit communal 1944	81,14	81,44	81,70	82,03	82,95	84,38	84,88	85,10	85,22	85,69	86,03	86,61
4,50 % B. C. Crédit communal 1948-1958	97,10	97,49	98,02	98,01	97,87	98,15	98,66	99,52	99,60	99,52	99,37	99,62
4 % Crédit communal 1938 à lots — séries	498,85	495,30	492,95	491,63	491,84	494,52	495,10	495,18	499,00	498,09	501,11	504,00
4 % Chemins de Fer belges 1937	830,16	830,00	834,42	835,70	833,63	835,61	836,73	841,90	850,90	852,90	848,25	850,38
4 % Chemins de Fer belges 1943	869,05	862,88	860,30	860,00	862,83	866,65	867,26	868,59	874,80	873,95	873,12	873,23
4 % Chemins de Fer belges 1946-1956	910,80	912,00	912,47	916,63	917,80	920,80	921,31	923,40	934,05	936,90	937,11	944,61
4 % Chemins de Fer belges 1948-1956	97,74	98,10	98,36	98,66	98,76	99,02	99,10	99,56	99,59	99,65	99,58	99,79
3 % Chem. Fer vicinaux — janvier-juillet	62,26	62,65	63,55	64,24	64,72	64,72	64,52	64,30	64,70	64,95	65,18	65,34
3,50 % Régie T. T. 1943	75,29	75,37	75,56	76,07	76,14	76,43	76,53	76,42	76,01	76,34	76,95	78,53
4,50 % Régie T. T. 1948	98,19	98,61	98,38	98,31	98,76	99,06	99,12	99,57	99,61	99,59	99,60	99,93
4,50 % S. N. C. I. 1947-1952	98,45	98,72	98,98	99,09	99,16	99,41	99,47	99,75	99,82	99,81	99,88	100,00
4 % Anvers 1919	90,04	90,00	90,01	90,00	90,00	90,16	90,25	90,25	90,25	90,25	90,25	90,25
4 % Anvers 1931	85,65	85,63	85,70	85,91	86,41	86,92	87,08	87,21	87,50	87,87	87,97	88,15
4 % Anvers 1937	86,90	86,66	86,56	87,01	87,57	88,42	89,33	89,84	90,45	90,64	90,56	90,65
4 % Anvers 1946-1951	97,36	97,77	97,90	97,80	97,82	98,00	98,27	98,65	98,89	99,08	99,16	99,24
4 % Anvers 1947-1952	96,09	97,13	97,21	97,15	97,09	97,33	97,77	98,10	93,31	98,66	98,98	99,07
4 % Bruxelles 1930	84,00	84,22	85,09	85,75	86,38	86,73	86,78	87,20	87,38	87,45	87,45	87,54
4 % Bruxelles 1946-1956	94,84	95,35	95,32	95,31	95,47	95,64	95,64	95,50	95,53	95,59	95,70	95,70
4 % Bruxelles 1947-1952 — I —	96,88	97,00	97,09	96,95	97,09	97,59	97,89	98,22	98,49	98,83	99,03	99,09
4,50 % Bruxelles 1948-1953	97,66	98,39	98,56	98,75	98,70	98,72	98,73	99,19	99,33	99,29	99,49	99,66
4 % Gand 1930	83,95	84,07	84,95	85,80	86,34	86,82	87,04	87,74	88,80	88,98	88,86	88,80
4 % Liège 1930	83,80	84,03	84,97	85,15	85,95	86,60	86,79	87,30	88,12	88,25	88,23	88,15
4 % Liège 1946-1956	92,62	92,71	92,77	92,71	92,66	92,80	93,10	93,48	93,64	94,11	94,39	94,79
4 % Liège 1947-1952	96,67	96,74	96,67	96,66	96,87	97,21	97,58	97,96	98,23	98,60	98,92	99,12
2 % Bruxelles à lots 1905	72,00	70,75	70,11	68,26	68,54	69,51	67,96	68,12	68,18	68,21	67,86	68,17

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — *Législation économique générale*
- II. — *Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière*
- III. — *Législation agricole*
- IV. — *Législation industrielle*
- V. — *Législation du travail*
- VI. — *Législation relative au commerce intérieur*
- VII. — *Législation relative au commerce extérieur*
- VIII. — *Législation des transports*
- IX. — *Législation relative aux prix et aux salaires*
- X. — *Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)*
- XI. — *Législation en matière de dommages de guerre*

I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Arrêté du Régent du 6 mars 1950

déterminant les modalités de fonctionnement du Conseil central de l'économie (Moniteur, 22 mars 1950, p. 2156).

Loi du 18 mars 1950

complétant la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie (Moniteur, 31 mars 1950, p. 2443).

Cette loi prévoit diverses garanties à l'exercice du mandat de délégué du personnel aux conseils d'entreprise.

II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Loi du 14 février 1950

apportant, pour l'exercice 1950, des modifications au montant de certains impôts sur les revenus et de la contribution nationale de crise (Moniteur, 12 mars 1950, p. 1802).

Arrêté du Régent du 1^{er} mars 1950

relatif à l'émission de certificats de trésorerie 4 p. c. de 1950 du Congo belge (Moniteur, 8 mars 1950, p. 1679).

Arrêté du Régent du 20 février 1950

autorisant la Société nationale de la Petite Propriété terrienne à émettre, sous la garantie de l'Etat, un emprunt de 400 millions de francs (Moniteur, 1^{er} mars 1950, p. 1409).

Le Ministre des Colonies est autorisé à émettre en Belgique, à concurrence d'un milliard de francs belges, aux conditions qu'il déterminera, des certificats de trésorerie portant intérêt à quatre pour cent (4 p. c.) l'an, à compter du 27 mars 1950 et remboursables, au gré du porteur, le 27 mars 1955, au pair de la valeur nominale ou le 27 mars 1960, avec une prime de cinq pour cent (5 p. c.) du capital nominal.

Arrêté ministériel du 1^{er} mars 1950
relatif à l'émission de certificats de trésorerie 4 p. c.
1950 du Congo belge (Moniteur, 8 mars 1950,
p. 1680).

Neuvième arrêté ministériel du 10 mars 1950
visant le rachat d'obligations de l'Emprunt d'assai-
nissement monétaire (Moniteur, 18 mars 1950,
p. 2023).

Les versements en espèces effectués en paiement des impôts spéciaux ou extraordinaires créés par les lois des 15, 16 et 17 octobre 1945 seront affectés au rachat, au pair, des obligations de l'Emprunt d'assainissement monétaire attribuées aux titulaires de comptes de dépôt, pour autant que le montant des obligations restant en compte au 31 mars 1950 soit inférieur à cinq mille francs.

Arrêté du Régent du 11 mars 1950
portant réouverture du marché à terme aux Bourses
de fonds publics et de change de Bruxelles et d'An-
vers et modifiant les règlements de ces Bourses
(Moniteur, 18 mars 1950, p. 2019).

Vu le titre V du livre premier du Code de commerce et notamment l'article 95;

Vu l'arrêté du Régent du 18 mai 1945, mettant fin à la validité temporaire partielle ou totale de certains arrêtés des secrétaires généraux en matière boursière et réglant les modalités de réouverture des bourses de fonds publics et de change;

Vu les arrêtés royaux du 1^{er} février 1935 approuvant les règlements des Bourses de Bruxelles et d'Anvers;

Vu les propositions des Commissions des Bourses de Bruxelles et d'Anvers;

Vu la loi du 23 décembre 1946 portant création d'un Conseil d'Etat;

Vu l'urgence;

Sur la proposition du Ministre des Finances,

Article 1^{er}. — Le marché à terme sera rouvert aux bourses de fonds publics et de change de Bruxelles et d'Anvers, le 27 mars 1950.

Art. 2. — En vue du bon fonctionnement du marché, les Commissions des bourses peuvent procéder progressivement à la cotation de valeurs admises au marché du terme. Elles peuvent également suspendre ces cotations lorsque les conditions techniques le justifient.

Art. 3. — Les articles 125 à 142 formant le chapitre IX du règlement de la Bourse de fonds publics et de change de Bruxelles sont abrogés et remplacés par les dispositions suivantes :

« Art. 125. — Une partie des locaux de la Bourse est exclusivement réservée aux transactions du marché à terme. Toute opération à terme est interdite dans les locaux réservés au marché du comptant.

» Art. 126. — Les ordres peuvent se donner au premier cours ou à cours limité. En outre, pendant la séance, les ordres peuvent se donner au cours.

» L'ordre au premier cours qui a subi une réduction lors de son exécution se transforme de plein droit pour le solde, mais seulement pour la durée de la séance, en un ordre limité au cours coté à la criée.

» L'ordre à cours limité est exécuté, sous réserve de réduction, dès que la limite fixée est, suivant le cas, atteinte ou dépassée.

» L'ordre au cours s'exécute à la plus grande diligence de l'agent de change, quel que soit l'état du marché.

» Les ordres peuvent aussi se donner au mieux. L'agent de change qui reçoit de tels ordres leur confère, à son jugement, lors de l'exécution, soit le caractère d'un ordre au premier cours, soit celui d'un ordre à cours limité.

» La valeur du coupon doit être déduite de la limite des ordres de vente ou d'achat qui restent en cours le jour du détachement à la cote.

» Les ordres passés le jour du détachement du coupon s'entendent « ex-coupon ».

» Art. 127. — § 1^{er}. Pour l'exécution de leurs ordres, les agents de change ont la faculté :

» a) de rechercher directement leurs contreparties dans le marché;

» b) d'introduire leurs ordres à la criée et aux tableaux ou feuilles d'opposition à l'intervention du service de la cote organisé à cette fin par la Commission de la Bourse;

» c) d'intervenir directement au moment de la criée.

» Ces modes d'exécution peuvent être combinés pour la défense d'un même ordre; l'ordre est alors scindé de façon appropriée.

§ 2. Les agents de change qui, avant la criée, exécutent un ordre au premier cours selon les modalités visées au § 1^{er}, litt. a, du présent article, ne peuvent contracter que par référence au premier cours qui sera établi ultérieurement à la criée.

§ 3. Les ordres introduits à l'intermédiaire du service de la cote sont valables pour la séance de bourse considérée; ils ne peuvent être retirés, mais peuvent être annulés, soit par l'introduction, avant l'heure de clôture, d'une fiche d'annulation, soit par une intervention appropriée à la criée même.

» § 4. Toute exécution d'ordre donne lieu, d'une part, à l'établissement de contrats et, d'autre part, à l'inscription dans un carnet de bourse suivant les modalités arrêtées par la Commission de la Bourse.

» Art. 128. — Les opérations de négoce que les agents de change effectuent entre eux, soit pour leur propre compte, soit pour compte d'un autre agent de change, agent de change correspondant ou banquier agissant expressément au titre de négociant en valeurs, peuvent être traitées librement.

» Toutefois, les opérations de ce genre traitées au cours de la séance sont soumises à la réglementation qui vise l'exécution des ordres. Les cours faits à l'occasion de ces dernières opérations sont seuls portés à la cote.

» Toutes les opérations de négoce donnent lieu à l'établissement de contrats suivant les modalités établies par la Commission de la Bourse.

» Art. 129. — La Commission de la Bourse détermine l'heure d'ouverture et de clôture du marché, l'heure à laquelle s'ouvre la criée et l'heure extrême à laquelle les ordres peuvent être introduits au service de la cote en vue de leur exécution.

» La Commission de la Bourse fixe, dans la seconde quinzaine de novembre, sur proposition de la Caisse de liquidation, le calendrier suivant lequel doivent s'opérer toutes les opérations de liquidation.

» Art. 130. — La Commission de la Bourse fixe pour chaque valeur, sur proposition de la Caisse de liquidation, le nombre minimum de titres de chaque espèce sur lequel doit porter chaque transaction ou dont elle doit être un multiple.

» Les valeurs cotées au marché du terme se traitent selon une échelle d'écart établie par la Commission de la Bourse.

» Les ordres à cours limité doivent être conformes à l'échelle d'écart visée au deuxième alinéa du présent article, faute de quoi ces limites sont modifiées d'office aux risques et périls du donneur d'ordre; les limites d'achat sont abaissées et celles de vente élevées de manière à respecter les écarts réglementaires.

» Art. 131. — Les criées se font sous la direction de commissaires, membres de la Commission de la Bourse, ou de commissaires spéciaux délégués et mandatés par celle-ci. Ne peuvent être appelés aux fonctions de commissaire spécial que les agents de change ayant le droit de cote sans interruption depuis trois ans au moins.

» Les criées sont libres; tout agent de change admis à traiter au marché à terme conformément à l'article 134 peut y intervenir à la vente ou à l'achat, quelle que soit la situation du marché en cause au moment de son intervention. Toutefois, dès qu'un sens est donné à la criée, les agents de change ne peuvent intervenir qu'à l'achat en cas de baisse, et qu'à la vente en cas de hausse, et ce au dernier cours proposé.

» Les commissaires délégués aux criées procèdent à celles-ci en s'aidant de la situation que le service de la cote établit à leur usage; cette situation présente de façon résumée et systématique les ordres au premier

cours et à cours limité transmis à l'intervention du service de la cote.

» Aux criées du marché à terme, le commissaire-délégué choisit librement le cours de départ de la criée en s'inspirant soit des indications fournies par le marché, soit des propositions de cours dont il serait saisi ou, à défaut, du cours « acheteur » ou « vendeur » qui se rapproche le plus du point d'équilibre des ordres consignés sur la situation dressée par le service des cotes.

» Lorsqu'un ordre ne peut être exécuté intégralement au cours coté, le cours indiqué à la cote sera assorti d'un astérisque.

» Art. 132. — Les ordres portés à la situation dressée par le service de la cote et qui n'ont pas été exécutés à la criée ou qui ne l'ont été que partiellement, restent en opposition pendant toute la séance, soit au cours auquel ils ont été transmis s'il s'agit d'ordres à cours limité, soit au cours coté avec réduction à la criée s'il s'agit d'ordres au premier cours. Ils sont portés aux tableaux d'opposition par le soin des préposés que le service de la cote y délègue. Sitôt la criée de chaque valeur terminée, le commissaire-délégué remet la situation du marché, dûment complétée quant aux transactions conclues à la criée même, au préposé chargé du tableau correspondant.

» Les agents de change qui désirent mettre de nouveaux ordres en opposition ou compléter ceux qu'ils ont fait introduire à cette fin à l'intermédiaire du service de la cote, ont, pendant toute la partie de séance postérieure à la criée du premier cours de ces valeurs, la faculté de former de nouvelles oppositions par le dépôt de fiches auprès des préposés chargés des tableaux correspondants; ces tableaux sont amendés en conséquence.

» Art. 133. — Les dispositions des articles 87 et 88 du présent règlement relatives au contrôle de la cotation aux marchés du comptant sont applicables au marché du terme en vue d'assurer notamment le respect des articles 127 à 132.

» Art. 134. — Sont seuls admis à effectuer les opérations au marché du terme :

» 1^o les agents de change qui sont membres de la société coopérative « Caisse de liquidation des opérations à terme de la Bourse de fonds publics de Bruxelles », visée à l'article 135;

» 2^o les agents de change admis à effectuer les opérations au marché du terme sous le nom d'un membre de cette société.

» Les agents de change admis à traiter au marché du terme sont tenus, pour liquider leurs opérations, de se conformer au règlement d'ordre intérieur de cette société.

» Art. 135. — Les opérations sont liquidées par les soins d'une société coopérative dénommée « Caisse de liquidation des opérations à terme de la Bourse de fonds publics de Bruxelles ».

» Les statuts et règlements de la Caisse de liquidation, de même que toutes les modifications éventuelles, doivent être approuvés par la Commission de la Bourse et le Ministère des Finances.

» La Commission de la Bourse désigne trois de ses membres qui la représentent au sein du conseil d'administration de la Caisse de liquidation.

» Art. 136. — Les demandes d'admission en qualité de membre de la Caisse de liquidation des opérations à terme de la Bourse de fonds publics de Bruxelles sont communiquées par la Caisse, pour avis, à la Commission de la Bourse et, si celle-ci l'estime opportun, affichées aux valves pendant dix jours.

» Les suspensions et exclusions prononcées par la Caisse de liquidation sont portées à la connaissance de la Commission de la Bourse.

» La procédure prévue aux deux alinéas précédents sera suivie en ce qui concerne les demandes introduites par les agents de change qui désirent traiter sous le nom d'un membre de la Caisse de liquidation et pour les décisions de suspension et d'exclusion prononcées par celle-ci à leur égard.

» Art. 137. — Dans le cas d'une erreur, la partie constatant celle-ci doit la signaler immédiatement à la Commission de la Bourse, qui la fait connaître par un avis affiché au marché du terme portant l'heure de la déclaration. Une demi-heure après l'affichage, l'intéressé est

autorisé à défaire lui-même l'opération et doit en aviser, séance tenante, la Commission de la Bourse.

» Art. 138. — La Commission de la Bourse, dans des circonstances exceptionnelles, peut décréter que, jusqu'à nouvel ordre, dans toute opération à terme, l'acheteur a le droit de lever et de payer les titres avant l'échéance.

» La Commission de la Bourse ne peut prendre cette décision qu'après l'autorisation du Ministre des Finances. Celui-ci fixe, la Commission de la Bourse entendue, le taux d'escompte et les délais de livraison.

» Art. 139. — Dans toute vente à terme de valeurs sur lesquelles des coupons ont été rendus payables entre le moment de la négociation et celui de la livraison, le montant de ces coupons doit être déduit du chiffre sur lequel se règle l'opération.

» Il en est de même pour les droits de souscription, bonus et autres avantages.

» La valeur des coupons, des bonus, des droits de souscription et autres avantages est fixée par la Commission de la Bourse et mentionnée à la cote officielle.

» Art. 140. — § 1^{er}. En cas de défaillance d'un membre de la Caisse de liquidation, la Commission de la Bourse, assistée d'un directeur de la Caisse, procède à la vente et au rachat des titres du défaillant, conformément au règlement d'ordre intérieur de la Caisse.

» § 2. Toute personne tombant sous la juridiction de la Commission de la Bourse est tenue d'exiger des non-professionnels les garanties prévues à l'article 2 de l'arrêté royal n^o 10 du 15 octobre 1934, relatif au marché à terme des titres cotés en Bourse.

» Art. 141. — § 1^{er}. Les différends qui surgissent entre les associés de la Caisse ou entre un associé et la Caisse de liquidation, de quelque nature qu'ils soient, sont soumis à la Commission de la Bourse. Toutefois, ce recours n'est pas ouvert dans le cas de suspension prononcée par la Caisse de liquidation à l'égard d'un de ses membres.

» § 2. La Commission de la Bourse statue sur les appels formés devant elle par les associés dont l'exclusion a été prononcée par la Caisse de liquidation. Ces appels doivent être introduits dans les quinze jours de la notification faite par lettre recommandée à la poste de la décision d'exclusion.

» La même procédure s'applique en cas de retrait par la Caisse de liquidation de l'autorisation donnée à un agent de change non associé de traiter sous le nom d'un associé.

» L'appel n'a pas d'effet suspensif.

» Art. 142. — Les opérations pour la liquidation suivante ne peuvent être traitées qu'à partir de la veille du jour des reports.

» Les opérations de report sont autorisées en tout temps, mais seulement sur la base du prochain cours de compensation.

» Art. 142bis. — La Commission de la Bourse est autorisée à percevoir un droit de cote à la charge du donneur d'ordre; une partie de ce droit peut, avec l'accord du Ministre des Finances, être portée en compte au donneur d'ordre.

» Le montant du droit de cote est fixé par la Commission de la Bourse; il ne peut dépasser la moitié du droit de cote prévu pour les opérations au comptant. »

Art. 4. — Le règlement de la Bourse de fonds publics et de change d'Anvers est modifié comme suit :

« a) A l'article 43, les mots « 35bis » et « 39ter » sont supprimés;

» b) Il est inséré, après l'article 43, un article 43bis, rédigé comme suit :

» Art. 43bis. — Les ordres peuvent se donner au premier cours ou à cours limité. En outre, pendant la séance, les ordres peuvent se donner au cours.

» L'ordre au premier cours qui a subi une réduction lors de son exécution se transforme de plein droit pour le solde, mais seulement pour la durée de la séance, en un ordre limité au cours coté à la criée.

» L'ordre à cours limité est exécuté, sous réserve de réduction, dès que la limite fixée est, suivant le cas, atteinte ou dépassée.

» L'ordre au cours s'exécute à la plus grande diligence de l'agent de change, quel que soit l'état du marché.

» Les ordres peuvent aussi se donner au mieux. L'agent de change qui reçoit de tels ordres leur confère, à son jugement, lors de l'exécution, soit le caractère d'un ordre au premier cours, soit celui d'un ordre à cours limité.

» La valeur du coupon doit être déduite de la limite des ordres de vente ou d'achat qui restent en cours le jour du détachement à la cote. Les ordres passés le jour du détachement du coupon s'entendent « ex-coupon » ;

» c) Le 1^o de l'article 89 est abrogé et remplacé par la disposition suivante :

» 1^o Les agents de change qui sont membres de la société coopérative « Comité de liquidation des opérations à terme de la Bourse de fonds publics et de change d'Anvers » et qui ont constitué le cautionnement de 100.000 francs prévu à l'article 71 du titre V du livre 1^{er} du Code de commerce ;

» d) L'article 91 est abrogé et remplacé par la disposition suivante :

» Art. 91. — § 1. La Commission de la Bourse est investie des pouvoirs les plus étendus en vue de la surveillance et du contrôle du fonctionnement du marché à terme.

» Elle a le pouvoir, notamment :

» a) de requérir des intéressés tous renseignements qu'elle jugera nécessaires, entre autres, quant aux moyens propres ou aux concours bancaires dont ils disposent ;

» b) de faire remettre quotidiennement par chaque agent de change, dans la forme qu'elle détermine, une feuille mentionnant le volume global, à l'achat et à la vente, de ses engagements conditionnels et, éventuellement, le montant des positions à la hausse ou à la baisse qui en résulteraient. La Commission peut faire garantir par le dépôt d'une couverture en banque, dont elle détermine le montant, toute position qui lui paraîtrait de nature à compromettre la bonne marche de la liquidation ;

» c) de faire déclarer par tout agent de change reporteur et tout agent de change reporté au marché le montant de leurs opérations de report et d'en faire assurer éventuellement la bonne fin par le dépôt d'une couverture en banque dont elle détermine le montant ;

» d) de suspendre, par mesure d'ordre, du droit d'opérer au marché du terme, tout agent de change qui n'a pu faire face à ses engagements que dans des conditions qui, de l'avis de la Commission de la Bourse, sont de nature à faire présumer une insuffisance des moyens nécessaires pour opérer au marché du terme.

» § 2. Il est institué au sein de la Commission de la Bourse un comité de surveillance composé de trois membres.

» Le comité de surveillance prend régulièrement connaissance des engagements des agents de change au marché du terme et fait rapport à leur sujet à la Commission de la Bourse.

» Il peut être chargé par celle-ci de l'exécution des décisions prises en vertu du paragraphe 1^{er} du présent article. »

Art. 5. — Le Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Art. 6. — Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur belge*.

Loi du 17 mars 1950

ouvrant de nouveaux crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1950 et reportant au 30 juin 1950 la clôture des opérations de recettes et de dépenses relatives à l'exercice 1949 (Moniteur, 22 mars 1950, p. 2139).

Arrêté du Régent du 20 mars 1950

modifiant l'arrêté du Régent du 15 décembre 1948 réglant les attributions du Comité du Budget (Moniteur, 30 mars 1950, p. 2442).

Arrêté du Régent du 20 mars 1950

modifiant l'arrêté du Régent du 16 décembre 1948 réglant les attributions de l'Inspection des finances (Moniteur, 30 mars 1950, p. 2443).

III — LEGISLATION AGRICOLE

Accord international

pour la Réglementation de la Production et de l'Écoulement du Sucre sur le Marché et Protocole, signés à Londres, le 6 mai 1937. — Septième Protocole de prorogation, signé à Londres, le 31 août 1949 (Moniteur, 1^{er} mars 1950, p. 1406).

Arrêté du Régent du 20 février 1950

prescrivant, en préparation au recensement général de l'agriculture au 15 mai 1950, le recensement au 15 mars 1950 des terres cultivées, des parcelles boisées et des étangs (Moniteur, 4 mars 1950, p. 1566).

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Arrêté du Régent du 20 février 1950

ordonnant une statistique annuelle de la production dans l'industrie transformatrice du bois et les industries connexes (Moniteur, 12 mars 1950, p. 1814).

Arrêté du Régent du 20 février 1950

ordonnant une statistique annuelle de la production dans l'industrie du caoutchouc (Moniteur, 22 mars 1950, p. 2146).

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Arrangement entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg

*concernant le Statut et la Double Imposition des
Travailleurs frontaliers, conclu par échange de
lettres, datées à Luxembourg, le 25 mars 1948. —
Prorogation (Moniteur, 12 mars 1950, p. 1808).*

Arrêté ministériel du 28 février 1950

*modifiant les périodes de référence fixées pour la
reconnaissance et pour la révision de l'admissibi-
lité aux allocations de chômage des femmes mariées
dont les revenus professionnels ne constituent pas
la principale ressource du ménage. — Industrie du
tabac à Saint-Nicolas (Moniteur, 10 mars 1950,
p. 1742).*

Arrêté du Régent du 2 mars 1950

*instituant des commissions paritaires régionales pour
le commerce de charbon (Moniteur, 10 mars 1950,
p. 1740).*

Arrêté du Régent du 9 mars 1950

*rendant obligatoire la décision de la Commission
paritaire nationale de l'industrie alimentaire, en
date du 17 novembre 1949 (Moniteur, 18 mars 1950,
p. 2026).*

Arrêté du Régent du 9 mars 1950

*rendant obligatoire la décision de la Commission
paritaire nationale des services de santé, en date
du 12 décembre 1949 (Moniteur, 18 mars 1950,
p. 2027).*

Arrêté du Régent du 10 mars 1950

*modifiant l'arrêté du Régent du 26 mai 1945 orga-
nique du Fonds provisoire de soutien des chômeurs
involontaires (Moniteur, 17 mars 1950, p. 1986).*

Arrêté du Régent du 18 mars 1950

*rendant obligatoire la décision du « Nationaal Comité
der haven van Antwerpen », en date du 23 février
1950 (Moniteur, 30 mars 1950, p. 2419).*

Arrêté du Régent du 18 mars 1950

*modifiant l'article 111 du règlement général pour la
protection du travail (Moniteur, 31 mars 1950,
p. 2446).*

Cet arrêté concerne la prophylaxie de la tuberculose
pulmonaire chez les adolescents.

VI — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE INTERIEUR

Loi du 10 mars 1950

*modifiant l'arrêté-loi du 28 février 1947, relatif à
la répression des abatages clandestins et du com-
merce de la viande et de la graisse provenant de
ces abatages (Moniteur, 27-28 mars 1950, p. 3330).*

VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Accord international

*pour la Réglementation de la Production et de
l'Écoulement du Sucre sur le Marché, et Proto-
cole, signés à Londres, le 6 mai 1937. — Septième
Protocole de prorogation, signé à Londres, le
31 août 1949 (Moniteur, 1^{er} mars 1950, p. 1406).*

Arrêté du Régent du 25 février 1950

*établissant un droit spécial à l'importation de cer-
tains produits agricoles et horticoles (Moniteur,
1^{er} mars 1950, p. 1449). — Erratum (Moniteur,
11 mars 1950, p. 1781).*

Cet arrêté établit une taxe de licence d'importation
du lait frais, de la crème de lait et du beurre frais ou
salé, même fondu.

Arrêté ministériel du 27 février 1950

relatif au taux des droits spéciaux à percevoir à l'importation de certains produits agricoles et horticoles (Moniteur, 1^{er} mars 1950, p. 1450). — Erratum (Moniteur, 11 février 1950, p. 1781).

Arrêté du Régent du 6 mars 1950

relatif à l'importation, à la répartition et à la consommation du froment (Moniteur, 8 mars 1950, p. 1674).

Cet arrêté subordonne l'importation du froment à une autorisation délivrée par le Ministre des Affaires économiques et des Classes moyennes, sous la forme de licences, et autorise le Ministre, en vue d'une répartition du contingent ou d'une partie du contingent souscrit par le Gouvernement belge dans le cadre de l'Accord international du Blé, à procéder à la répartition des contingents à l'importation de froment entre les importateurs et procéder à la répartition des quantités importées entre les meuniers industriels.

Arrêté du Régent du 14 mars 1950

concernant les licences d'importation de certains fromages et complétant l'arrêté du Régent du 25 février 1950 établissant un droit spécial à l'importation de certains produits agricoles et horticoles (Moniteur, 15 mars 1950, p. 1919).

Lois du 17 mars 1950

concernant le tarif des droits d'entrée (Moniteur, 31 mars 1950, pp. 2442 et 2443).

Arrêté du Régent du 22 mars 1950

portant suspension temporaire de l'exécution de l'arrêté du Régent du 14 mars 1950, concernant les licences d'importation de certains fromages, et complétant l'arrêté du Régent du 25 février 1950 établissant un droit spécial à l'importation de certains produits agricoles et horticoles (Moniteur, 25-26 mars 1950, p. 2290).

Arrêté ministériel du 22 mars 1950

portant suspension temporaire de l'exécution de l'arrêté ministériel du 14 mars 1950, relatif aux taux des droits spéciaux à percevoir à l'importation de certains fromages (Moniteur, 25-26 mars 1950, p. 2291).

Arrêté ministériel du 27 mars 1950

relatif au taux des droits spéciaux à percevoir à l'importation de certains produits agricoles et horticoles (Moniteur, 30 mars 1950, p. 2422).

VIII — LEGISLATION DES TRANSPORTS

Arrêté du Régent du 17 mars 1950

modifiant la composition du Conseil supérieur de la navigation intérieure (Moniteur, 24 mars 1950, p. 2261).

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté ministériel du 2 mars 1950

plaçant sous le régime du prix normal les pièces détachées des véhicules automobiles et les taux de facturation de la main-d'œuvre pour les prestations dans les garages (Moniteur, 6-7 mars 1950, p. 1641).

Arrêté du Régent du 9 mars 1950

rendant obligatoire la décision de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire, en date du 17 novembre 1949 (Moniteur, 18 mars 1950, p. 2026).

Arrêté du Régent du 9 mars 1950

rendant obligatoire la décision de la Commission paritaire nationale des services de santé, en date du 12 décembre 1949 (Moniteur, 18 mars 1950, p. 2027).

Arrêté du Régent du 16 mars 1950

attribuant une allocation de foyer ou une allocation de résidence à certaines catégories du personnel rétribué par l'Etat (Moniteur, 20-21 mars 1950, p. 2106).

Arrêté ministériel du 16 mars 1950

plaçant le saumon au naturel sous le régime du prix normal (Moniteur, 24 mars 1950, p. 2260).

Arrêté ministériel du 17 mars 1950

plaçant le froment importé sous le régime du prix normal (Moniteur, 31 mars 1950, p. 2447).

**X — LEGISLATION SOCIALE
(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)**

Arrangement administratif

relatif aux modalités d'application de l'article 8 de la Convention franco-belge du 17 janvier 1948 sur la sécurité sociale, en ce qui concerne les prestations en nature aux titulaires d'une pension d'invalidité au titre d'ouvrier mineur ou assimilé (Moniteur, 6-7 mars 1950, p. 1644).

Arrêté du Régent du 2 mars 1950

octroyant une allocation exceptionnelle, tenant lieu d'allocation de rééquipement ménager, aux travailleurs agricoles et aux veuves de travailleurs agricoles bénéficiaires d'un complément de pension (Moniteur, 6-7 mars 1950, p. 1642).

Arrangement administratif complémentaire

concernant les modalités d'application aux frontaliers mineurs de l'Accord complémentaire à la Convention générale de la Sécurité sociale du 17 janvier 1948 entre la France et la Belgique, relatif au régime de sécurité sociale applicable aux travailleurs frontaliers (Moniteur, 6-7 mars 1950, p. 1646).

Arrêté du Régent du 10 mars 1950

modifiant l'arrêté du Régent du 26 mai 1945 organique du Fonds provisoire de soutien des chômeurs involontaires (Moniteur, 17 mars 1950, p. 1986).

Arrêté du Régent du 16 mars 1950

relatif aux allocations familiales allouées au personnel rétribué par l'Etat (Moniteur, 20-21 mars 1950, p. 2109).

Arrêté du Régent du 16 mars 1950

supprimant le régime des allocations compensatoires accordées au personnel des services publics et à certaines catégories d'ayants droit (Moniteur, 20-21 mars 1950, p. 2111).

XI — LEGISLATION EN MATIERE DE DOMMAGES DE GUERRE

Arrêté du Régent du 14 février 1950

modifiant l'arrêté royal du 15 septembre 1935 déterminant la procédure en matière de réparation des dommages résultant des faits de la guerre (Moniteur, 4 mars 1950, p. 1591).

Arrêté du Régent du 21 février 1950

relatif à la fixation, en matière de dommages de guerre (immeubles d'habitation), des coefficients d'indemnisation intégrale applicables pour le premier trimestre 1950 (arrêté n° 11) (Moniteur, 24 mars 1950, p. 2262).

Arrêté du Régent du 21 février 1950

prorogeant jusqu'au 31 mars 1950 l'arrêté du Régent du 25 juin 1949 (arrêté n° 2), relatif à la fixation, en matière de dommages de guerre aux bateaux, du coefficient d'indemnisation intégrale applicable à tout le Royaume pour la période du 1^{er} janvier 1948 au 30 septembre 1949 (arrêté n° 6) (Moniteur, 24 mars 1950, p. 2262).

Arrêté ministériel du 2 mars 1950

fixant les coefficients moyens de majoration à appliquer pour le calcul de l'indemnisation du chef de certains dommages causés par les forces américaines, britanniques ou alliées sous commandement britannique après la période d'aide réciproque (Moniteur, 6-7 mars 1950, p. 1642).

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

I — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

ÉPOQUES	TAUX OFFICIELS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE											CALL-MONEY		
	Escompte						Prêts et avances sur (*)					En chambre de compensation	Hors compensation	
	Acceptations de banques et effets documentaires acceptés préalablement visés par la B. N. B.		Traites acceptées		Traites non acceptées	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 8 mois à courir	Certificats ayant maximum 12 mois à courir	Certificats à plus de 12 mois	Certificats 3 1/2 % 5 ans (1941) et certif. en règlement des créances financières belges sur l'étranger			Autres effets publics
	représentatifs d'export. de marchandises (1)	représentatifs d'import. de marchandises (2)	domiciliées en banque	non domiciliées en banque										
1948 Moyenne annuelle	3, —	3,50	3,50	3,75	4,50	5, —	2, —	2,1875	2,375	5, —	5, —	5, —	1,25	1,25
1949 Moyenne annuelle	2,88	3,44	3,44	3,69	4,50	5, —	2, —	2,1875	2,375	5, —	5, —	5, —	1,23	1,25
Moyennes mensuelles :														
1949 Janvier	3, —	3,50	3,50	3,75	4,50	5, —	2, —	2,1875	2,375	5, —	5, —	5, —	1,25	1,25
Février	3, —	3,50	3,50	3,75	4,50	5, —	2, —	2,1875	2,375	5, —	5, —	5, —	1,25	1,25
Mars	3, —	3,50	3,50	3,75	4,50	5, —	2, —	2,1875	2,375	5, —	5, —	5, —	1,25	1,25
Avril	3, —	3,50	3,50	3,75	4,50	5, —	2, —	2,1875	2,375	5, —	5, —	5, —	1,25	1,25
Mai	3, —	3,50	3,50	3,75	4,50	5, —	2, —	2,1875	2,375	5, —	5, —	5, —	1,25	1,25
Juin	3, —	3,50	3,50	3,75	4,50	5, —	2, —	2,1875	2,375	5, —	5, —	5, —	1,25	1,25
Juillet	3, —	3,50	3,50	3,75	4,50	5, —	2, —	2,1875	2,375	5, —	5, —	5, —	1,25	1,25
Août	3, —	3,50	3,50	3,75	4,50	5, —	2, —	2,1875	2,375	5, —	5, —	5, —	1,25	1,25
Septembre	3, —	3,50	3,50	3,75	4,50	5, —	2, —	2,1875	2,375	5, —	5, —	5, —	1,25	1,25
Octobre (à partir du 8)	2,50	3,25	3,25	3,50	4,50	5, —	2, —	2,1875	2,375	5, —	5, —	5, —	3)1,1134	3)1,25
Novembre	2,50	3,25	3,25	3,50	4,50	5, —	2, —	2,1875	2,375	5, —	5, —	5, —	3)1,179	3)1,25
Décembre	2,50	3,25	3,25	3,50	4,50	5, —	2, —	2,1875	2,375	5, —	5, —	5, —	3)1,25	3)1,25
1950 Janvier	2,50	3,25	3,25	3,50	4,50	5, —	2, —	2,1875	2,375	5, —	5, —	5, —	3)1,25	3)1,25
Février	2,50	3,25	3,25	3,50	4,50	5, —	2, —	2,1875	2,375	5, —	5, —	5, —	3)1,25	3)1,25
Mars	2,50	3,25	3,25	3,50	4,50	5, —	2, —	2,1875	2,375	5, —	5, —	5, —	3)1,25	3)1,25

N. B. — Les warrants sont escomptés au taux des traites acceptées domiciliées en banque.

(1) Avant le 31 décembre 1949, cette colonne était intitulée : « Acceptations de banques préalablement visées par la Banque Nationale de Belgique et représentatives d'exportations de marchandises ».

(2) Avant le 31 décembre 1949, cette colonne était intitulée : « Traités acceptés domiciliés en banque; traités acceptés ou documentaires représentatives d'importations ou d'exportations de marchandises; acceptations de banques visées par la Banque Nationale de Belgique et représentatives d'importations de marchandises; warrants ».

(3) Moyenne des taux journaliers du mois.

(*) Quotité de l'avance en mars 1950 :

Certificats de trésorerie émis à court terme	95 %	Autres effets publics	80 %
Obligations décennales (1940-1950)	90 %	Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 5 ans (arrêté du 25 octobre 1941).	90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 15 ans au plus (1942)	90 %	Certificats de trésorerie émis en règlement de créances financières belges sur l'étranger (arrêté du 3 fév. 1942).	
Certificats de trésorerie 4 % à 5, à 10 ou à 20 ans (1943)	90 %	Quotité de l'avance consentie uniquement dans les cas spéciaux admis par la Banque Nationale de Belgique	
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 10 ans (1944)	90 %		
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1947)	90 %		
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1948)	90 %		
Certificats de trésorerie 4 % 1949	90 %		

II — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

ÉPOQUES	Banques — Comptes de dépôts à (*)					Caisse générale d'Épargne (dépôts sur livrets)			Soc. Nation. de Crédit à l'Industrie
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusque 50.000 fr.	50.000 à 100.000 fr.	au delà de 100.000 fr.	Comptes de dépôts à 1 an et plus
Moyennes annuelles :									
1948	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3, —	1,50	0,50	2,50
1949	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3, —	1,50	0,50	2,50
Moyennes mensuelles :									
1949 Janvier	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3, —	1,50	0,50	2,50
Février	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3, —	1,50	0,50	2,50
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3, —	1,50	0,50	2,50
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3, —	1,50	0,50	2,50
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3, —	1,50	0,50	2,50
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3, —	1,50	0,50	2,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3, —	1,50	0,50	2,50
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3, —	1,50	0,50	2,50
Septembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3, —	1,50	0,50	2,50
Octobre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3, —	1,50	0,50	2,50
Novembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3, —	1,50	0,50	2,50
Décembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3, —	1,50	0,50	2,50
1950 Janvier	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3, —	1,50	0,50	2,50
Février	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3, —	1,50	0,50	2,50
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3, —	1,50	0,50	2,50

(*) Moyenne de quatre banques.

LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX

I — COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX

9

PÉRIODES	OR				ARGENT			
	LONDRES En sh. et d. par oz. fin	NEW-YORK En dollars par oz. fin	BOMBAY		LONDRES En d. par oz. fin	NEW-YORK En cents par oz. fin	BOMBAY	
			En roupies et annas par Fine Tola	Conversion en sh. et d. par oz. fin			En roupies et annas par 100 Fine Tola	Conversion en pence par oz. fin
1938 31 décembre	149/7 1/2	35			(1) 20,06	42,75		
1948 31 décembre	172/3	35	112.14	451/6	42,50	70,—	179. 0	86
1949 30 décembre	248/0	35	113. 4	453/0	64,00	73,25	171. 2	82
Moyennes mensuelles :								
1949 Janvier	172/3	35	114. 5	459/0	42,50	70,—	181. 2	87
Février	172/3	35	117.13	471/3	43,—	70,80	186.15	90
Mars	172/3	35	112.10	450/6	43,50	71,50	183. 9	88
Avril	172/3	35	111.15	447/9	43,50	71,50	177. 0	85
Mai	172/3	35	116.15	467/9	43,50	71,50	182.15	88
Juin	172/3	35	117. 8	470/0	43,50	71,50	185.15	89
Juillet	172/3	35	113. 5	453/3	43,50	71,50	168. 8	79
Août	172/3	35	114. 5	457/3	43,72	71,87	161.15	78
Septembre (du 1 au 18	172/3	35	113. 0	452/0	44,50	73,25	158.12	76
(du 19 au 30	248/0	35	116.10	466/6	62,69	73,25	166.15	80
Octobre	248/0	35	115. 2	460/6	63,89	73,25	167.10	80
Novembre	248/0	35	114. 8	458/0	64,00	73,25	168. 6	81
Décembre	248/0	35	113.15	455/9	64,00	73,25	171. 7	82
1950 Janvier	248/0	35	114. 1	456/3	64,00	73,25	177. 7	85
Février	248/0	35	116. 1	464/3	64,00	73,25	182.11	88
Mars	248/0	35	116. 0	464/0	63,96	73,08	184. 7	89

(1) Cotation par oz. stand.

N. B. — 1 oz. troy = 31,1035 grammes; 1 tola = 11,6638 grammes; 1 roupie = 16 annas; 1 roupie = 18 pence.

II — COURS OFFICIELS DES CHANGES AU 31 MARS 1950

fixés par la Banque Nationale de Belgique

en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1^{er} mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil

(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)

(en francs belges)

10

DEVICES	Cours contractuel ou moyen	Transferts		Billets	
		Cours acheteur	Cours vendeur	Cours acheteur	Cours vendeur
1 livre sterling	140,—	139,90	140,10	139,35	141,—
1 dollar canadien	45,4545	45,40	45,50	45,—	46,—
100 florins Pays-Bas	1.315,7908	1.314,—	1.317,—	1.310,—	1.325,—
1 couronne suédoise	9,6652	9,64	9,69	9,60	9,75
100 francs congolais	—	100,—	100,—	—	—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—	—	—
1 couronne danoise	7,2389	7,21	7,26	7,15	7,30
1 couronne norvégienne	7,—	6,98	7,02	6,95	7,05
100 escudos	173,913	173,—	174,80	172,—	175,80
100 couronnes tchéco-slovaques	100,—	99,70	100,30	99,—	101,—

COURS OFFICIELS DES CHANGES

arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles

(en francs belges)

Périodes	100 francs suisses	1 \$ U.S.A.
Moyenne du 18 novembre au 30 novembre 1949	1.160,60	—
Moyennes mensuelles :		
1949 Décembre	1.164,13	49,97
1950 Janvier	1.163,48	49,97
Février	1.163,45	49,99
Mars	1.165,40	50,08

LE MARCHÉ DES CAPITAUX

I — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

DÉSIGNATIONS DES TITRES	Cotation pour	COURS AU				
		1 ^{er} décembre 1949	3 janvier 1950	1 ^{er} février 1950	1 ^{er} mars 1950	3 avril 1950
I. — Dette intérieure directe de l'Etat belge (Intérêts à bonifier).						
Dette 2 1/2 %	100,—	56,80	56,85	56,85	57,20	57,05
Dette 3 % 2 ^e série	100,—	88,35	88,50	88,50	88,55	88,50
Dette 3 1/2 % 1937	100,—	78,30	78,55	79,—	79,15	79,50
Dette 3 1/2 % 1943 (1)	100,—	77,45	78,10	78,70	79,15	79,50
Dette unifiée 4 %	100,—	89,10	89,60	89,80	90,55	90,75
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 (2)	100,—	86,65	88,—	88,30	88,85	89,05
Obligations décennales (1940-1950), 4 %, 1 ^{re} série	100,—	100,60	100,80	100,90	100,65	100,65
Certificats de Trésorerie à 15 ans au plus, 3 1/2 %, 1942, 1 ^{re} série	100,—	104,05	104,25	104,20	104,20	104,45
Certificats de Trésorerie à 5, 10, 20 ans, 3 1/2 %, 1943 (1) (3)	100,—	102,90	102,90	102,70	102,80	102,60
Certificats de Trésorerie à 10 ans, 3 1/2 %, 1944	100,—	97,05	97,30	97,20	97,40	97,70
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1947 (2)	100,—	99,60	99,80	99,75	99,70	99,40
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1948 (2)	100,—	100,45	100,70	100,65	100,65	100,25
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1949 (2)	100,—	—	98,40	98,60	98,60	98,50
Emprunts à lots 1933, 4 %	1.050,—	1.040,—	1.045,—	1.051,—	1.056,—	1.052,—
Emprunts à lots 1938, 4 %	500,—	491,—	496,—	498,—	499,—	495,—
Emprunts à lots 1941 (3 % jusqu'en 1946; 3 1/2 % de 1946 à 1951; ensuite 4 %)	1.000,—	887,—	906,—	922,—	943,—	930,—
II. — Dette indirecte et dette garantie par l'Etat (Intérêts à bonifier).						
Domages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	505,—	508,—	511,—	508,—	504,—
Emprunt de la Reconstr. 1 ^{re} tranche 1947 (2 % jusqu'en 1957; ensuite 5 %) (2)	1.000,—	1.004,—	1.005,—	1.005,—	1.001,—	1.001,—
Emprunt de la Reconstr. 2 ^e tranche 1949 (2 % jusqu'en 1957; ensuite 5 %) (2)	1.000,—	1.006,—	1.009,—	1.009,—	1.007,—	1.005,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche suisse), action privil. 6 % (1)	500,—	581,—	586,—	584,—	581,—	579,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche hollandaise), action privil. 6 % (1)	500,—	574,—	578,—	583,—	581,—	579,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche belge), action privil. 4 % (1)	500,—	468,—	467,—	468,—	467,—	466,—
(*) Soc. Nat. des Chem. de fer vicinaux, 3 %, coup. janvier-juillet (4)	100,—	65,20	65,65	66,10	66,25	66,40
Régie des Télégraphes et Téléphones, 3 1/2 %, 1943	100,—	77,65	79,30	80,25	81,25	81,50
III. — Dette directe de la colonie.						
<i>Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888</i>						
100,—	232,—	235,—	237,—	238,—	238,—	238,—
<i>Intérêts à bonifier :</i>						
Dette coloniale 1904, 3 % (1)	100,—	72,80	72,75	72,75	72,75	72,75
Dette coloniale 1936, 4 %	100,—	87,85	88,10	88,70	89,10	91,—
(*) Dette coloniale 1937, 3 1/2 %	100,—	78,85	78,85	79,—	79,—	79,—

- (*) Les coupons des emprunts ci-dessus sont nets d'impôts; ceux passibles d'un impôt de 2 % sont marqués d'un astérisque.
 (1) Titres créés après le 6 octobre 1944 et pour lesquels une opération est en cours depuis cette date.
 (2) Titres créés après le 6 octobre 1944.
 (3) Le taux de l'intérêt a été porté à 4 % le 14 octobre 1948.
 (4) Emprunts 1930, 1931, 1932, 1934, 1935 et 1936.

II — INDICE MENSUEL DES ACTIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

15

Source: Institut National de Statistique.

DATES	Indice général	Assurances, banques, soc. à portef.	Entr. immobil., hypothécaires et hôteliers	Tramways, chemins de fer écon. et vicinaux	Trusts d'entr. de tramways et d'électricité	Entrepr. de gaz et d'électricité	Industries métallurgiques	Zincs, plombs et mines	Produits chimiques	Charbonnages et fours à coke	Glaceries	Verreries	Industrie de la construction	Industries textiles et soieries	Entreprises coloniales	Alimentation	Diverses
-------	----------------	-------------------------------------	--	--	---	----------------------------------	---------------------------	------------------------	--------------------	------------------------------	-----------	-----------	------------------------------	---------------------------------	------------------------	--------------	----------

Indices par rapport aux cours du mois précédent

1950 1 ^{er} mars	101	100	98	99	99	101	99	99	99	103	92	90	97	97	103	100	101
3 avril	99	97	96	97	100	104	96	98	99	98	94	94	99	99	98	100	100

Indices par rapport à la période 1936 à 1938 = 100

1949 1 ^{er} février	154	139	116	71	73	105	176	139	159	131	81	124	183	210	267	123	148
1 ^{er} mars	150	134	119	73	71	104	177	134	153	130	78	120	184	205	266	123	145
1 ^{er} avril	146	129	114	71	67	103	175	127	150	131	72	112	174	197	246	117	142
2 mai	141	130	108	73	66	103	164	126	142	123	66	101	166	185	238	114	134
1 ^{er} juin	141	129	107	74	68	109	165	128	139	121	64	100	164	184	238	108	133
1 ^{er} juillet	148	135	102	76	72	121	166	122	142	136	68	102	163	185	244	112	137
1 ^{er} août	147	135	100	74	73	128	164	124	138	132	69	102	164	182	248	114	138
1 ^{er} septembre	183	151	112	77	80	143	183	133	155	152	82	126	196	199	273	128	154
3 octobre	162	150	109	74	77	135	179	135	154	150	85	127	190	198	277	130	157
3 novembre	164	152	109	78	81	145	173	135	158	161	84	123	191	197	278	133	157
1 ^{er} décembre	165	156	111	76	81	144	165	130	155	174	85	136	209	207	281	136	166
1950 3 janvier	169	160	113	72	83	145	171	130	157	179	91	166	220	212	284	139	160
1 ^{er} février	170	161	121	71	85	148	172	134	154	178	99	173	222	231	285	142	163
1 ^{er} mars	171	161	119	70	84	149	171	132	153	181	91	156	215	224	293	142	164
3 avril	169	156	114	68	84	155	165	129	152	178	86	147	212	221	287	142	164

III — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

15

PÉRIODES	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions		Total	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1948	248	199	176	5.904	6.003	6.103	6.179
1949	244	189	173	9.629	8.119	9.818	8.292
1949 Janvier	20	19	17	745	616	763	633
Février	20	16	15	988	833	1.004	848
Mars	23	17	15	709	595	726	610
Avril	19	14	12	457	384	471	396
Mai	20	13	12	541	449	554	461
Juin	21	15	14	580	521	595	535
Juillet	19	13	11	504	433	517	444
Août	22	15	14	890	790	905	804
Septembre	20	15	14	1.260	1.074	1.275	1.088
Octobre	21	17	16	924	817	941	833
Novembre	18	18	17	875	727	893	744
Décembre	21	16	15	1.156	880	1.172	895
1950 Janvier	21	18	18	1.411	975	1.429	993
Février	20	16	16	969	819	985	835
Mars	23	16	15	1.050	803	1.066	818

IV — COURS ET RENDEMENTS DES PRINCIPAUX TYPES DE VALEURS A REVENU FIXE

16

DATES	TYPES DOMINANTS										OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS Types divers	
	Cours					Rendement (eu égard au cours seulement)					Valeur boursière moyenne	Rendement net moyen
	I	II	III	IV		I	II	III	IV			
	Dette unifiée	Dette coloniale 1936	Provinces, villes et communes	Entreprises industrielles et commerciales		Dette unifiée	Dette coloniale 1936	Provinces, villes et communes	Entreprises industrielles et commerciales			
4 %	4 %	4 %	4 %	4 1/2 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 1/2 %			
1949 1 ^{er} février	85,—	88,40	87,14	84,50	93,54	4,71	4,52	4,60	4,73	4,81	91,27	4,79
1 ^{er} mars	85,30	88,35	87,42	86,02	94,11	4,69	4,53	4,58	4,65	4,78	91,84	4,76
1 ^{er} avril	85,85	88,30	87,70	85,53	93,87	4,66	4,53	4,57	4,67	4,79	91,63	4,77
2 ^e mai	86,05	88,25	88,17	85,08	94,12	4,65	4,53	4,54	4,70	4,78	91,66	4,77
1 ^{er} juin	86,50	88,15	88,70	84,80	93,83	4,62	4,54	4,51	4,71	4,79	91,52	4,78
1 ^{er} juillet	86,95	87,95	89,17	85,65	93,92	4,60	4,55	4,49	4,67	4,79	91,96	4,76
1 ^{er} août	87,35	88,—	89,52	86,02	94,91	4,58	4,54	4,47	4,65	4,74	92,68	4,72
1 ^{er} septembre	87,95	87,90	90,08	86,22	95,33	4,55	4,55	4,44	4,64	4,72	93,03	4,70
3 ^e octobre	88,60	87,90	90,57	87,03	96,12	4,51	4,55	4,42	4,60	4,68	93,56	4,68
3 ^e novembre	88,80	87,75	90,60	87,43	96,56	4,50	4,56	4,42	4,57	4,66	94,—	4,65
1 ^{er} décembre	89,10	87,85	90,67	88,82	95,93	4,49	4,55	4,41	4,50	4,69	93,96	4,65
1950 3 ^e janvier	89,60	88,10	91,10	88,91	96,90	4,46	4,54	4,39	4,50	4,64	94,70	4,62
1 ^{er} février	89,80	88,70	p 90,—	p 90,47	p 97,62	4,45	4,51	p 4,44	p 4,42	p 4,61	p 96,10	p 4,62
1 ^{er} mars	90,55	89,10	p 90,72	p 90,75	p 97,84	4,42	4,49	p 4,41	p 4,41	p 4,60	p 96,42	p 4,61
3 ^e avril	90,75	91,—	p 91,07	p 90,58	p 97,32	4,41	4,40	p 4,39	p 4,42	p 4,62	p 95,95	p 4,63

N. B. — Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation de mars 1939, p. 187.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
ET CONGOLAISES

Tableau rétrospectif

(milliers de francs)

17

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Sociétés anonymes) (Sociétés en commandite par actions) (Sociétés de personnes à responsabilité limitée)			
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré sur valeur nominale
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale				
1948.....	1.474	3.047.835	2.410.965	1.299	480.520	459.852	865	14.334.206	25.222.574	24.493.817
1949.....	1.274	2.276.205	1.852.443	976	305.791	292.958	775	7.849.624	8.649.986	8.363.713
1948 Novembre.....	122	167.452	288.568	71	23.793	23.315	64	1.918.723	3.275.659	3.269.037
Décembre.....	181	541.936	424.111	126	53.788	53.398	182	3.475.771	5.706.004	5.637.482
1949 Janvier.....	106	262.049	202.518	111	37.218	36.166	44	531.089	426.502	423.472
Février.....	104	161.675	107.316	102	36.772	35.980	43	182.669	297.464	278.439
Mars.....	136	224.120	188.852	114	39.589	37.986	81	668.472	818.518	812.554
Avril.....	100	90.060	80.861	81	42.350	40.733	63	758.735	1.136.969	1.130.319
Mai.....	77	59.850	55.070	45	16.855	15.813	81	818.410	888.503	859.735
Juin.....	117	207.497	146.001	91	19.100	18.313	74	1.519.230	1.130.354	1.125.116
Juillet.....	103	171.345	106.506	73	16.540	15.912	49	834.698	652.362	517.399
Août.....	82	179.427	149.568	53	14.960	14.329	30	140.201	139.824	139.434
Septembre.....	81	105.497	91.802	62	12.652	11.738	43	218.366	232.414	221.890
Octobre.....	110	331.351	305.222	67	21.039	20.015	50	305.537	370.503	358.910
Novembre.....	88	145.932	105.801	56	21.719	12.139	56	762.511	1.367.774	1.377.144
Décembre.....	170	337.402	312.917	121	36.007	33.835	161	1.111.706	1.168.799	1.121.301
1950 Janvier.....	124	114.025	106.859	106	31.307	29.737	41	196.490	179.858	176.410

PÉRIODES	ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		Ensemble des émissions Montant nominal	PRIMES d'ÉMISSION (1)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		Émissions nettes (4)
	Nombre	Montant nominal			Apports en nature (2)	Incorporation de réserves au capital (3)	
1948.....	47	2.265.280	31.016.209	92.822	2.090.440	22.808.994	4.823.302
1949.....	(5) 73	(5) 1.908.162	(5) 13.140.144	3.839	1.658.586	7.116.851	(5) 3.645.678
1948 Novembre.....	2	125.000	3.591.904	42	100.052	3.169.767	376.143
Décembre.....	2	453.000	6.754.728	250	482.612	5.386.983	758.646
1949 Janvier.....	3	135.000	860.769	770	127.915	342.694	327.316
Février.....	3	280.000	775.911	—	97.481	213.837	390.417
Mars.....	1	20.000	1.102.227	—	154.038	752.495	152.859
Avril.....	—	—	1.269.379	—	90.378	1.109.658	51.877
Mai.....	8	115.000	1.080.208	200	53.146	792.567	200.114
Juin.....	1	5.000	1.361.951	—	128.149	776.025	390.259
Juillet.....	2	500.960	1.341.207	—	74.841	349.048	716.888
Août.....	2	11.000	345.201	160	126.454	99.495	88.542
Septembre.....	1	5.000	355.563	1.264	104.312	168.233	59.149
Octobre.....	5	131.000	853.893	753	285.472	241.608	286.820
Novembre.....	—	—	1.546.425	225	118.930	1.324.765	51.614
Décembre.....	4	41.100	1.583.308	467	297.470	946.426	265.724
1950 Janvier.....	6	89.700	414.890	—	88.526	137.207	176.973

(1) Non comprises dans les montants libérés.

(2) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

(3) Compris dans les augmentations de capital.

(4) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

(5) Par suite de rectifications, les montants annuels sont supérieurs aux totaux des douze montants mensuels correspondants.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

17 Source : Institut National de Statistique.

(milliers de francs)

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS					AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (soc. de pers. à resp. limitée)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS			LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES	DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL Montant		
	anonymes et en commandite par actions		de personnes à responsabilité limitée			Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant nominal	dont emprunts de conversion	PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)		Appports en nature (1)	Incorporations de réserves de capital (?)		Liquidations	Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal											Montant libéré sur valeur nominale	Nombre

1 — Selon le lieu où s'exerce leur activité (3)

JANVIER 1950.

Belgique	124	114.025	106.859	106	31.307	29.737	41	196.490	179.858	176.410	6	89.700	—	—	88.526	137.207	132.839	—	2.250
Belgique et étrang.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19.375
Congo Belge	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total...	124	114.025	106.859	106	31.307	29.737	41	196.490	179.858	176.410	6	89.700	—	—	88.526	137.207	132.839	—	21.625

2 — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins.	99	37.910	34.266	102	20.847	19.277	22	25.005	9.248	9.204	1	700	—	—	25.514	5.259	12.289	—	2.250
de 1 à 5 millions	21	46.115	42.593	4	10.460	10.460	11	41.125	31.720	28.316	2	9.000	—	—	36.418	20.270	10.550	—	—
de 5 à 10 millions	4	30.000	30.000	—	—	—	4	93.360	29.505	29.505	—	—	—	—	26.594	22.602	10.000	—	—
de 10 à 20 millions	—	—	—	—	—	—	1	—	11.385	—	2	30.000	—	—	—	11.385	—	—	19.375
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	3	37.000	98.000	98.000	1	50.000	—	—	—	77.691	25.000	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	75.000	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total...	124	114.025	106.859	106	31.307	29.737	41	196.490	179.858	176.410	6	89.700	—	—	88.526	137.207	132.839	—	21.625

(1) Compris dans les constitutions et augmentations de capital. — (2) Comprises dans les augmentations de capital.

(3) Suite à une modification de la statistique concernant les sociétés congolaises, aucune donnée concernant ces dernières n'a été relevée ce mois-ci.

VI — EMPRUNTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITÉ PUBLIQUE (1)

(Emprunts à long et moyen terme ayant fait l'objet d'une émission publique.)

VII — OPERATIONS BANCAIRES DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

VIII — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES (3)

18
19
20

PÉRIODES	en Belgique		à l'étranger
	en millions de francs	en millions de francs	
1948	6.900	fr. s. 50 \$ U.S. 58	
1949	14.590	fr. s. 50 \$ U.S. 56	
1949 Février	—	—	
Mars	1.090	\$ U.S. 16	
Avril	—	—	
Mai	1.200	—	
Juin	—	fr. s. 50	
Juillet	500	—	
Août	—	—	
Septembre	—	—	
Octobre	8.300	—	
Novembre	—	—	
Décembre	—	\$ U.S. 40	
1950 Janvier	1.500	—	
Février	1.650	—	
Mars	—	—	

PÉRIODES	DÉPENSES EXTRAORDINAIRES		DÉPENSES ORDINAIRES (2)
	Prélèvements sur comptes	Remboursements nets	Avances nettes
	(milliers de francs)		
1948	2.108.506	2.089.078	2.647.018
1949	1.818.541	782.096	1.960.000
1949 Janvier	123.193	130.190	111.256
Février	125.394	47.117	134.850
Mars	183.123	122.853	123.719
Avril	86.374	60.222	71.554
Mai	87.272	60.477	240.809
Juin	78.628	41.211	146.261
Juillet	142.581	20.745	150.907
Août	145.191	2.854	122.182
Septembre	202.575	175.528	129.288
Octobre	184.385	37.369	233.985
Novembre	193.879	38.577	185.998
Décembre	265.946	44.953	329.191
1950 Janvier	277.221	105.261	250.244
Février	105.776	68.290	327.058
Mars	162.098	38.416	369.850

PÉRIODES	Montant d'après les droits d'inscription perçus
	(milliers de francs)
1948 Moyenne mens..	880.012
1949 Moyenne mens..	1.094.065
1949 Janvier	876.554
Février	801.157
Mars	1.005.934
Avril	1.046.194
Mai	1.175.427
Juin	1.148.968
Juillet	1.182.081
Août	1.153.694
Septembre	1.181.127
Octobre	1.217.181
Novembre	1.086.724
Décembre	1.243.739
1950 Janvier	1.091.244
Février	946.751
Mars	1.230.250

(1) Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit communal, etc. (à l'exception des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie).

(2) Le mouvement des remboursements sur les ouvertures de crédit pour dépenses ordinaires ne peut plus être donné en raison de la fusion de ces opérations avec celles d'autres comptes courants communaux.

(3) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

LES FINANCES PUBLIQUES

I — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

25

ÉPOQUES (fin de mois)	Dettes consolidées				Dettes à moyen terme (3)			Dettes à court terme (4)			Avoirs des particuliers en comptes- chèques postaux (5)	Dettes totales (1) (6)
	intérieure			exté- rieure (1) (2)	inté- rieure	exté- rieure	totale	inté- rieure	exté- rieure (2)	totale		
	directe	indi- recte	totale									
1940 Mars	26.184	8.910	35.094	4.936	1.259	—	1.259	6.234	713	6.947	3.384	51.620
1949 Janvier	116.333	8.935	125.268	11.336	29.296	1.972	31.268	59.017	44	59.061	17.239	244.172
Février	115.856	8.928	124.784	11.332	28.468	1.972	30.440	56.306	7	56.313	16.963	239.832
Mars	115.343	8.926	124.269	12.044	29.799	1.753	31.552	57.144	7	57.151	17.156	242.172
Avril	114.940	8.917	123.857	12.052	30.089	1.753	31.842	56.438	7	56.445	18.416	242.612
Mai	114.518	8.965	123.483	12.053	30.038	1.753	31.791	56.230	7	56.237	18.337	241.901
Juin	114.093	8.955	123.048	11.959	30.344	1.753	32.097	56.012	7	56.019	18.361	244.484
Juillet	113.875	8.952	122.827	11.924	31.216	1.753	32.969	56.440	7	56.447	17.690	244.657
Août	113.146	8.952	122.098	12.142	30.506	1.753	32.259	62.517	445	62.962	18.247	247.708
Septembre	112.701	8.944	121.645	13.043	30.914	1.750	32.664	61.976	508	62.484	17.767	247.603
Octobre	111.859	8.986	120.845	13.387	39.071	1.750	40.821	55.067	504	55.571	17.738	248.362
Novembre	111.325	8.979	120.304	13.604	38.299	1.750	40.049	56.087	504	56.591	18.438	248.987
Décembre	110.725	9.021	119.746	14.239	38.258	1.748	40.006	58.411	504	58.915	19.181	252.087
1950 Janvier	110.394	9.001	119.395	14.133	38.281	1.748	40.029	58.443	1.103	59.546	17.279	230.382
Février	109.414	8.995	118.409	14.140	38.806	1.751	40.557	58.714	1.105	59.819	16.948	249.873

(1) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918.

(2) Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. Au 31 mars 1940, les emprunts 5 1/2 p. c. 1932 et 1934 sont décomptés sur la base de fr. belges 195,675 pour 100 francs français de capital nominal.

(3) Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an.

(4) Certificats à un an d'échéance au plus.

(5) Sauf au 31 mars 1940, ces avoirs sont représentés à concurrence de 6.494 millions de francs par des certificats de trésorerie.

(6) Non compris la Dotation des Combattants.

II — SITUATION DES AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

ÉPOQUES (fin de mois)	A 120 jours au maximum	A cinq ans au plus	A plus de cinq ans	Créance consolidée sur l'Etat	Effets publics nationaux	Total
	Certificats de trésorerie					
		(3)	(4)	(5)	(6)	
1940 Mars	3.338 (1)	152	931	—	—	4.421
1946 Juin	47.680	550	1.153	—	—	49.383
Septembre	49.594	550	1.142	—	—	51.286
Décembre	49.551	550	1.137	—	—	51.238
1947 Mars	48.978	550	1.137	—	—	50.665
Juin	48.389	550	1.137	—	—	50.076
Septembre	48.884	550	1.137	—	—	50.571
Décembre	50.193	550	1.137	—	—	51.880
1948 Mars	50.219	550	1.137	—	—	51.906
Juin	49.541	550	1.137	—	—	51.227
Septembre	3.239 (2)	—	—	35.000	742	38.981
Décembre	4.840	—	—	35.000	865	40.705
1949 Mars	3.529	—	—	34.991	915	39.435
Juin	2.640	—	—	34.991	916	38.547
Septembre	5.499	—	—	34.991	915	41.405
Décembre	6.288	—	—	34.991	915	42.194

(1) Dont 263 millions de francs de titres assimilés.

(2) Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 13 de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.

(3) Sauf au 31 mars 1940, titres acquis en vertu de la loi du 19 juillet 1932.

(4) Sauf au 31 mars 1940, y compris le montant du Bon du Trésor remis à la Banque Nationale en vertu de la loi du 27 décembre 1930, soit 500 millions de francs.

(5) Art. 3, § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la Banque Nationale de Belgique.

(6) Art. 14 de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.

III — RENDEMENT DES IMPOTS

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Montteur belge.*

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
1948	22.166	11.407	20.618	54.191	—
1949	24.098	11.459	19.791	55.348	—
1948 Décembre	2.338	1.063	1.878	5.279	54.191
1949 Janvier	3.209	880	1.763	5.852	5.852
Février	2.083	885	1.605	4.573	10.425
Mars	1.994	982	1.720	4.696	15.121
Avril	2.044	972	1.566	4.582	19.703
Mai	2.189	961	1.558	4.708	24.411
Juin	1.996	981	1.515	4.492	28.903
Juillet	2.152	813	1.486	4.451	33.354
Août	1.445	829	1.491	3.765	37.119
Septembre	1.392	996	1.683	4.071	41.190
Octobre	1.545	976	1.832	4.353	45.543
Novembre	1.623	1.028	1.631	4.282	49.825
Décembre	2.426	1.156	1.941	5.523	55.348
1950 Janvier	3.313	929	1.723	5.965	5.965
Février	2.081	876	1.498	4.455	10.420

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 28 février 1950 pour les exercices 1949 et 1950

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Montteur belge.*

	EXERCICE 1949		EXERCICE 1950		FÉVRIER 1950
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exercice 1950
I. Contributions directes	23.311	21.816	1.323	1.279	688
II. Douanes et accises	11.440	11.967	1.747	1.767	875
dont douanes	3.332	3.300	562	495	287
accises	7.110	8.495	1.070	1.234	514
taxes spéciales de consommat.	750		103		69
III. Enregistrement	19.788	20.200	3.217	2.961	1.497
dont enregistrement	1.780	1.750	311	282	151
successions	919	825	133	147	66
timbres et taxes assimilées	16.887	17.400	2.743	2.497	1.266
Total	54.537	53.983	6.287	6.007	3.060
Différence par rapport aux éval. budg.		+ 554		+ 280	

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

LES REVENUS ET L'ÉPARGNE

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en janvier 1950

30

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			

(milliers de francs)

A — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	7.862	86
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	13	—
Opérations financières et immobilières	5	3	2	101.350	48.679	7.243	130	5.728	994.379	39.159
Commerce de détail	3	2	1	7.750	10.604	1.507	53	514	10.483	449
Commerce de gros et commerce extérieur	16	13	3	15.910	6.884	8.275	551	2.217	3.350	205
Fabrications métalliques	6	3	3	25.950	29.861	3.561	472	225	61.673	2.914
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	—	—	279.723	15.438
Métaux non ferreux	—	—	—	—	—	—	—	—	52.443	2.357
Industrie textile	10	9	1	80.050	251.815	35.304	241	21.554	30.797	1.453
Industries alimentaires	14	8	6	1.145.362	69.301	45.852	16.071	31.751	54.508	2.341
Industrie du bois	1	—	1	500	— 15	—	—	—	2.400	104
Industrie chimique	8	4	4	21.190	47.772	300	3.740	—	16.250	883
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	—	—	50.105	3.096
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	403.861	17.936
Gaz	1	1	—	63.000	10.532	3.103	—	2.725	50.000	2.000
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	139	6
Cuir	3	2	1	16.400	33.260	— 23	507	630	50.000	2.500
Papier et imprimerie	6	4	2	139.465	63.691	16.477	110	12.960	5.700	310
Transport	1	1	—	100	— 1.795	1.055	—	—	64.095	2.070
Tourisme	2	1	1	181	241	5	—	—	4.750	238
Intermédiaires	2	1	1	750	— 45	25	—	—	—	—
Déchets et matières de récupération	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions	1	1	—	100	— 13	4	—	—	2.155	98
Charbons	—	—	—	—	—	—	—	—	100.591	4.644
Terre cuite	2	2	—	1.500	8.438	483	—	—	3.080	154
Ciment et industries connexes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	1	1	—	2.000	1.647	11	—	—	72	3
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	23	1
Industries céramiques	1	1	—	5	7	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions	1	—	1	1.250	42	—	207	—	—	—
Artisanat	1	1	—	4.500	—	1.275	—	270	—	—
Agriculture, horticulture, pêche, élevage	1	1	—	2.000	245	130	—	—	—	—
Divers non dénommés	8	4	4	5.782	2.634	200	373	37	16.065	677
TOTAL	94	63	31	1.635.095	583.785	124.833	23.029	78.611	2.264.517	99.122

B — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	—	—	—	—	—	—	—	—	20.000	975
Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	1	1	—	15.000	28.436	14.195	—	6.506	20.000	900
Sociétés agricoles	1	1	—	15.000	24.324	16.928	—	6.506	—	—
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	53.927	2.157
Mixtes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	2	2	—	30.000	52.760	31.123	—	13.012	93.927	4.032

C — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	122.286	4.891
Plantations, sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses	1	—	1	1.650	3.394	—	31	—	605	27
TOTAL	1	—	1	1.650	3.394	—	31	—	122.891	4.918
Total général	97	65	32	1.666.745	639.939	155.956	23.060	91.623	2.481.335	108.072

(1) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de janvier 1950 :

(Milliers de francs)

Coupons d'Emprunts de l'Etat	1.290.824
Coupons d'Emprunts de la Colonie	3.276
Coupons d'Emprunts des Provinces et Communes	18.750
Coupons d'Emprunts d'organismes divers	73.565
	1.386.415

Coupons d'Emprunts extérieurs de l'Etat

11.173

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES (suite)

Source : Institut National de Statistique.

Tableau rétrospectif

30

PÉRIODES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
(milliers de francs)										
1947 (2)	7.242	5.672	1.570	53.896.030	40.783.567	9.338.430	527.053	4.328.143	(3) 13.995.344	468.210
1948 (2)	9.019	6.809	2.210	69.383.579	89.178.476	12.223.261	646.984	6.484.711	(4) 16.886.767	649.458
1949 (2)	9.938	6.961	2.977	86.129.336	85.150.467	13.235.983	1.062.176	7.494.173	16.946.007	720.293
1948 Novembre	305	226	79	5.444.291	9.948.709	845.831	26.046	605.395	845.163	33.546
Décembre	327	234	93	2.891.891	5.384.827	604.805	41.906	320.751	993.305	40.389
1949 Janvier	90	60	30	324.649	596.154	77.011	9.314	36.245	1.991.604	86.645
Février	151	109	42	410.532	647.964	380.505	17.316	318.471	1.429.896	58.152
Mars	1.480	1.065	415	9.463.949	8.899.357	1.406.713	113.839	741.586	1.202.110	60.058
Avril	2.081	1.467	614	16.400.115	13.991.670	2.014.375	222.560	1.020.192	1.505.774	77.086
Mai	1.790	1.309	481	18.269.797	23.175.843	2.407.599	232.996	1.386.750	1.161.968	48.185
Juin	842	602	240	11.287.529	9.227.472	2.506.145	99.017	1.523.684	1.447.618	60.838
Juillet	423	310	113	7.483.615	7.079.402	1.339.392	34.459	640.369	1.705.678	72.900
Août	132	92	40	381.111	498.729	94.610	7.128	40.777	1.301.560	52.071
Septembre	289	205	84	1.462.432	1.420.485	154.762	21.982	66.785	1.389.426	67.949
Octobre	560	383	177	8.242.464	7.719.357	1.226.530	96.949	777.702	1.290.776	52.207
Novembre	284	205	79	7.180.228	6.677.933	881.405	35.475	584.490	1.190.226	49.475
Décembre	231	165	66	2.729.319	2.758.949	394.557	30.886	242.756	1.329.431	55.627
1950 Janvier	97	65	32	1.666.745	639.939	155.956	23.060	91.623	2.481.335	108.072

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) L'addition des éléments des douze mois ne correspond pas au total annuel, étant donné que ce chiffre comprend les sociétés qui publient leur bilan avec retard.

(3) Au 31 décembre 1947. Montant rectifié pour des emprunts existant déjà en 1947, mais non compris dans la statistique.

(4) Au 31 décembre 1948.

II — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne (Épargne pure)

(milliers de francs)

31

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période	Nombre de livrets à fin d'année
1948	8.546.889	5.946.442	2.600.447	27.524.459 (2)	6.825.648 (3)
1949	8.745.849	6.564.814	2.181.035	30.509.505 (2)	6.900.000 (5)
1949 Janvier	917.406	434.769	482.637	28.007.096	
Février	713.168	490.977	222.191	28.229.287	
Mars	915.140	540.670	374.470	28.603.757 (4)	
Avril	645.145	655.823	— 10.678	28.593.079	
Mai	640.189	583.302	56.887	28.653.036	
Juin	615.632	571.004	44.628	28.699.590	
Juillet	738.641	563.839	174.802	28.877.926	
Août	717.736	491.408	226.328	29.105.735	
Septembre	705.311	536.074	169.237	29.274.972	
Octobre	697.017	569.750	127.267	29.402.239	
Novembre	649.244	447.196	202.048	29.604.287	
Décembre	791.220	680.002	111.218	30.509.505 (2)	
1950 Janvier	1.070.698	504.179	566.519	31.076.024	
Février	784.462	488.940	295.522	31.371.564	
Mars	955.390	639.963	315.427	31.686.991	

(1) Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice. — (2) Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice et la dotation aux prisonniers de guerre. — (3) Y compris les livrets des prisonniers de guerre. — (4) Comprend 255 millions de francs à la disposition des prisonniers de guerre. — (5) Nombre approximatif.

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite (*)

(milliers de francs)

PÉRIODES	Travailleurs manuels			Employés (Lois des 10 mars 1925 et 18 juin 1930)	Totaux
	Loi du 16 mars 1865	Loi du 15 décembre 1937			
		Versements obligatoires	Versements facultatifs		
1947	23.200	398.925	47.312	224.845	469.437
1948	23.170	411.953	58.143	245.256	738.522
1948 Mai	1.932	36.057	5.395	20.107	63.491
Juin	1.483	30.004	4.449	19.384	55.320
Juillet	2.254	34.137	4.655	20.811	61.857
Août	1.510	33.952	5.201	19.629	60.292
Septembre	2.209	32.819	5.106	19.232	59.366
Octobre	1.738	33.899	4.888	21.950	62.475
Novembre	1.760	31.519	4.644	21.277	59.200
Décembre	1.914	32.515	5.072	22.608	62.109
1949 Janvier	1.462	36.427	6.156	20.299	64.344
Février	3.188	33.206	5.332	19.892	61.618
Mars	2.339	33.721	5.860	20.558	62.478
Avril	3.008	34.552	5.784	20.897	64.241
Mai	2.445	33.112	5.794	21.253	62.604
Juin	2.182	26.670	5.328	20.220	54.400
Juillet	1.784	31.318	5.776	20.964	59.842

(*) Les versements inscrits aux comptes des affiliés « Ouvriers mineurs » (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937 et arrêté du 25 février 1947) au Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs ont été respectivement de 146,1 millions de francs en 1947, 193,5 millions de francs (chiffre provisoire) en 1948 et 209 millions de francs (chiffre provisoire) en 1949. (Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs.)

PÉRIODES	INDICES PAR INDUSTRIES																								
	INDICE GÉNÉRAL	Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports			Gaz et électricité
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécaniques et métalliques	Ensemble					Lin, coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie, confection	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer (1)	Ensemble (1)	

a) Indice des salaires horaires moyens

1940 Mars	113	117	100	123	115	114	118	107	114	114	110	112	113	112	113	109	118	105	119	106	106	112	104	106	114
1947 Juin	345	319	334	333	331	344	338	345	323	331	323	380	367	373	335	352	353	260		340	340	303	293	295	311
Septembre	352	327	341	331	333	353	342	353	332	337	339	385	370	377	340	355	356	268		348	339	308	316	314	325
Décembre	367	347	354	361	351	358	358	355	342	354	353	390	371	380	360	372	354	287		349	345	313	348	341	343
1948 Mars	373	347	360	366	352	368	365	357	344	358	357	390	375	382	370	376	361	288		348	390	309	347	340	353
Juin	381	361	370	376	362	379	376	366	347	363	362	403	383	393	378	378	359	286		369	411	324	343	339	357
Septembre	387	373	372	384	361	386	382	364	356	372	365	414	392	403	382	379	370	287		369	412	330	351	347	369
Décembre	395	384	380	398	373	390	391	371	373	375	378	417	394	407	384	384	375	288	326	369	403	337	392	381	373
1949 Mars	400	382	376	417	384	405	407	369	366	381	383	415	410	412	385	391	378	293	326	387	388	353	393	385	385
Juin	405	400	384	417	395	412	412	371	380	387	388	419	420	419	382	401	382	292	326	387	410	360	390	384	391
Septembre	404	392	391	403	386	416	407	372	377	389	387	413	416	415	389	401	372	312	326	389	410	365	394	388	405
Décembre	406	392	389	404	387	419	409	378	377	391	395	418	412	415	394	398	383	313	326	388	408	374	395	391	442

b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés

1940 Mars	115	113	112	126	117	114	119	107	111	115	110	111	111	111	114	109	120	108	118	107	126	113	—	—	115
1947 Juin	348	294	322	307	331	329	321	344	320	341	323	408	400	404	331	325	356	256		363	347	299	—	—	318
Septembre	353	301	329	309	335	333	324	346	320	347	340	413	408	409	331	327	359	264		372	347	305	—	—	331
Décembre	364	319	337	339	356	342	343	346	320	356	342	419	400	409	347	342	360	280		371	348	311	—	—	348
1948 Mars	369	322	344	343	367	351	350	352	322	361	345	421	405	413	354	344	367	281		370	382	311	—	—	358
Juin	376	331	355	348	359	359	355	356	324	366	350	428	409	418	367	349	369	280		390	397	311	—	—	361
Septembre	381	352	358	360	366	367	364	381	334	375	354	439	415	427	369	348	374	281		390	393	311	—	—	367
Décembre	385	352	369	367	376	372	371	368	343	379	365	435	413	424	374	354	376	282	328	390	387	315	—	—	371
1949 Mars	388	358	367	384	387	386	386	365	343	379	370	419	425	422	377	344	377	286	328	409	400	315	—	—	388
Juin	391	366	371	385	392	394	390	369	360	380	371	425	422	424	376	350	383	285	329	408	402	315	—	—	389
Septembre	392	371	379	369	387	397	385	376	371	384	371	433	428	430	383	349	389	302	328	409	397	315	—	—	425
Décembre	395	371	374	374	385	400	389	375	377	391	374	435	427	431	389	348	392	302	328	407	397	315	—	—	458

c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés

1940 Mars	113	112	112	125	117	109	116	106	113	116	111	112	112	112	113	106	107	118	106	119	108	—	—	116	
1947 Juin	338	282	329	324	354	327	329	358	298	307	308	364	378	371	321	330	331	257		360	377	326	—	—	299
Septembre	347	291	344	321	358	331	331	364	317	315	325	380	392	386	331	330	331	258		369	379	339	—	—	312
Décembre	359	307	354	352	373	337	347	364	317	324	331	387	393	390	352	345	331	254		368	378	339	—	—	333
1948 Mars	364	313	353	362	378	351	358	366	319	334	331	392	394	393	353	343	338	273		367	385	339	—	—	346
Juin	374	323	367	365	378	359	364	370	322	339	337	405	410	408	370	346	336	273		391	412	339	—	—	349
Septembre	378	345	372	373	383	363	369	370	321	352	337	420	416	418	362	348	351	290		391	409	339	—	—	358
Décembre	381	338	380	383	394	366	376	379	328	352	349	417	414	415	365	348	355	290	291	391	405	339	—	—	361
1949 Mars	383	352	379	406	412	377	392	379	328	352	353	415	415	415	368	348	358	295	291	391	375	388	—	—	380
Juin	389	363	380	406	422	392	401	385	329	354	354	417	417	417	372	384	359	283	292	375	397	339	—	—	378
Septembre	389	372	387	394	414	389	394	392	346	359	354	428	411	419	378	384	341	311	291	375	389	339	—	—	394
Décembre	390	372	386	392	414	391	394	392	348	366	358	422	411	417	381	380	343	297	291	379	401	339	—	—	420

(1) Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

LE MOUVEMENT DES AFFAIRES

I — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

a) Mouvement du débit

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION						
	Nombre de chambres à fin de période	BRUXELLES		PROVINCE		BRUXELLES ET PROVINCE	
		Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)
1948 Moyenne mensuelle	38 (1)	119	214.812	139	44.799	258	259.611
1949 Moyenne mensuelle	38 (1)	136	198.476	146	43.700	282	242.176
1949 Mars	38	133	205.422	152	39.294	285	244.716
Avril	38	128	189.323	142	40.302	270	229.625
Mai	38	137	184.184	146	40.072	283	224.256
Juin	38	143	196.527	149	47.630	292	244.157
Juillet	38	140	192.792	146	50.610	286	243.402
Août	38	151	205.745	145	51.423	296	257.168
Septembre	38	142	208.005	146	48.872	288	256.877
Octobre	38	142	224.943	151	43.855	293	268.798
Novembre	38	131	144.935	141	36.042	272	179.977
Décembre	38	152	172.365	164	44.526	316	216.891
1950 Janvier	38	146	191.302	153	41.342	299	232.644
Février	38	140	160.361	148	39.321	288	199.682
Mars	38	159	202.757	170	47.342	329	250.099

(1) Au 31 décembre.

b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles (mouvement du débit)

PÉRIODES	Call-money (1)		Titres, effets publics et coupons		Virements, chèques, lettres de change, promesses, quittances, etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux	
	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)
1948 Moy. mens.	2.868	148.793	1.015	6.462	113.023	56.649	2.435	2.908	119.341	214.812
1949 Moy. mens.	3.813	131.062	1.618	7.356	128.756	57.274	2.158	2.784	136.245	198.476
1949 Mars	3.618	141.443	1.089	7.662	126.352	54.112	2.318	2.205	133.377	205.422
Avril	3.772	126.109	1.276	8.747	120.443	51.988	2.273	2.479	127.764	189.323
Mai	3.991	114.545	1.795	7.157	128.480	59.726	2.312	2.756	136.578	184.184
Juin	3.087	128.274	1.823	6.999	136.275	58.050	2.102	3.204	143.287	196.527
Juillet	4.051	120.649	1.661	6.957	132.579	62.294	1.816	2.892	140.107	192.792
Août	4.243	131.677	1.671	5.941	142.977	65.161	1.820	2.960	150.711	205.745
Septembre	4.002	138.490	1.604	7.296	134.462	59.148	1.936	3.071	142.004	208.005
Octobre	4.291	154.161	2.045	10.971	132.968	56.957	2.437	2.854	141.741	224.943
Novembre	3.872	84.754	1.523	4.972	123.606	52.259	2.373	2.950	131.374	144.935
Décembre	4.090	103.327	1.814	6.502	143.378	58.913	2.699	3.623	151.981	172.365
1950 Janvier	3.191	127.877	1.687	6.922	138.869	53.057	2.524	3.446	146.271	191.302
Février	3.564	92.268	1.451	5.953	132.291	59.000	2.304	3.140	139.610	160.361
Mars	3.728	127.618	1.708	7.869	151.302	63.333	2.742	3.937	159.480	202.757

(1) Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en *call-money*.

II — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

(millions de francs)

PÉRIODES	Nombre de comptes à fin de période	Avoir global (*)	Avoir des particuliers (*)	CRÉDIT		DÉBIT		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation (2)
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1948 Moyenne mensuelle	(1) 629.485	27.831	20.076	22.087	60.159	21.989	60.159	164.393	91	3,36
1949 Moyenne mensuelle	(1) 632.415	27.972	20.287	22.948	61.427	22.946	61.427	168.748	91	3,31
1949 Mars	632.595	27.525	19.737	24.045	65.100	22.856	65.100	177.102	91	3,33
Avril	632.317	28.009	20.406	22.712	60.060	22.222	60.060	165.054	90	3,29
Mai	631.691	28.318	20.330	23.191	61.846	23.708	61.846	170.591	91	3,39
Juin	630.682	27.541	20.119	22.438	59.781	21.893	59.781	163.893	91	3,18
Juillet	630.503	28.298	20.797	22.347	59.345	23.910	59.345	164.947	90	3,14
Août	629.669	27.337	20.380	23.219	58.161	22.677	58.161	162.218	91	3,18
Septembre	629.937	27.618	20.426	21.035	57.523	21.532	57.523	157.613	91	3,07
Octobre	630.978	27.413	20.215	23.069	61.564	22.964	61.564	169.161	91	3,44
Novembre	631.788	27.417	20.228	22.583	59.485	21.995	59.485	163.548	91	3,44
Décembre	632.415	28.338	20.543	25.865	68.109	23.529	68.109	185.612	92	3,31
1950 Janvier	633.989	29.917	20.240	22.812	66.092	26.095	66.092	181.091	91	3,39
Février	634.360	27.403	19.590	22.968	60.282	22.530	60.282	166.062	91	3,51
Mars	634.716	27.189	18.992	23.809	63.861	23.404	63.861	174.935	91	3,29

(1) Au 31 décembre.

(2) Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

(*) Ces avoirs comprennent : les avoirs libres temporairement indisponibles et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

LES PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

PÉRIODES	Indice général	Produits agricoles				Produits minéraux					Produits chimiques			Peaux et cuirs
		du règne animal	du règne végétal	Matières grasses	Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Minéraux et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques	Engrais chimiques	
Nombre de produits	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	6
1948 Moy. mens. . .	389	471	433	450	379	496	356	273	390	383	318	342	261	402
1949 Moy. mens. . .	370	410	406	372	379	501	362	253	377	420	286	295	262	376
1948 Décembre . . .	392	491	416	406	392	496	358	274	433	391	312	333	263	404
1949 Janvier	390	470	416	404	394	496	358	269	445	391	309	328	264	384
Février	384	423	415	399	394	496	358	268	445	393	309	328	264	382
Mars	378	406	409	400	388	496	358	263	424	395	299	313	264	385
Avril	373	399	409	390	384	496	358	257	400	416	291	301	264	383
Mai	372	419	419	374	383	496	358	252	400	421	285	294	264	377
Juin	368	411	411	370	371	496	358	252	350	431	279	285	264	372
Juillet	364	400	402	358	375	496	358	252	364	432	278	284	264	371
Août	363	414	383	350	373	496	358	239	369	432	276	284	257	371
Septembre	361	405	377	347	368	496	358	239	350	433	275	282	258	373
Octobre	361	398	392	352	375	529	365	239	336	433	275	282	259	372
Novembre	361	388	411	361	371	529	367	255	321	433	265	267	260	372
Décembre	365	384	425	355	371	529	367	254	321	433	285	294	261	373
1950 Janvier	366	364	453	340	358	529	336	234	318	433	286	295	262	373
Février	364	351	442	345	357	529	336	234	313	433	286	292	271	371

45

45

PÉRIODES	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles					Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques				
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute		Fibres artificielles	Indice général du groupe	Sidérurgie	Fabr. métallique	Non ferreux
Nombre de produits	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1948 Moy. mens. . .	185	612	460	381	330	364	445	586	287	382	345	346	324	424
1949 Moy. mens. . .	158	545	384	368	345	323	441	540	275	390	336	330	321	405
1948 Décembre . . .	160	586	430	380	354	347	424	604	291	382	356	349	329	480
1949 Janvier	184	581	427	389	368	342	452	597	291	382	352	345	325	480
Février	160	570	420	385	365	336	445	598	291	383	351	341	325	480
Mars	164	560	412	378	355	333	443	690	282	379	350	340	329	460
Avril	160	552	405	371	340	328	441	566	282	379	345	338	325	441
Mai	156	552	399	366	332	323	438	649	282	383	336	336	325	376
Juin	145	539	392	360	328	325	436	610	271	392	329	327	324	348
Juillet	149	536	377	353	328	311	425	499	271	395	332	329	324	362
Août	160	536	377	353	342	302	419	612	268	395	332	330	323	370
Septembre	163	536	377	360	339	312	437	512	268	395	328	330	316	370
Octobre	153	527	347	361	336	318	448	498	264	395	327	328	313	373
Novembre	159	527	336	367	347	320	451	523	264	394	327	317	313	399
Décembre	177	527	337	375	363	328	457	535	264	403	321	301	314	396
1950 Janvier	177	533	335	389	391	342	472	537	264	405	320	301	314	392
Février	186	538	338	390	393	346	467	537	266	407	317	302	307	392

b) INDICES DES PRIX DE GROS A L'ETRANGER (*)

Base : période 1936 à 1938 = 100

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

PÉRIODES	Etats-Unis (Department of Labor, Bureau Labor Statistics)	France (1) (Statistique générale de la France)	Pays-Bas (Centraal Bureau voor de Statistiek)	Royaume-Uni (Board of Trade)	Suède (Administration du Commerce)	Suisse (Office fédéral de l'Industrie des Arts et Métiers et du Travail)
1948 Moyenne mensuelle	201	1.712	280	216	196	222
1949 Moyenne mensuelle	189	1.917	295	227	198	211
1948 Novembre	200	1.977	287	217	199	222
Décembre	198	1.974	289	217	199	221
1949 Janvier	196	1.946	293	218	199	220
Février	193	1.898	293	218	199	219
Mars	193	1.872	292	217	198	217
Avril	192	1.846	293	223	198	214
Mai	190	1.890	292	228	197	211
Juin	189	1.812	292	228	198	210
Juillet	187	1.854	291	226	197	211
Août	187	1.918	290	226	196	210
Septembre	188	1.958	293	227	198	207
Octobre	186	2.002	295	234	200	205
Novembre	185	2.005	303	236	200	205
Décembre	185	2.001	304	237	201	204
1950 Janvier	185	2.063	308	241	201	203

PÉRIODES	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires
Nombre de produits	56	34	22
1948 Moyenne mensuelle . . .	394	384	410
1949 Moyenne mensuelle . . .	381	364	408
1949 Janvier	393	384	411
Février	388	375	410
Mars	382	366	408
Avril	380	362	409
Mai	379	359	408
Juin	381	364	408
Juillet	379	361	408
Août	378	361	407
Septembre	379	362	406
Octobre	376	368	407
Novembre	377	359	406
Décembre	375	367	406
1950 Janvier	373	354	404
Février	373	352	406
Mars	371	347	408

45

46

(1) Base 1938 = 100.

(*) Les indices (sauf ceux de la France) ont été ramenés à la même base (période 1936 à 1938 = 100) afin de faciliter la comparaison entre les différents pays.

LA PRODUCTION

I — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Administration des Mines).

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE									
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS PRÉSENTS		PRODUCTION PAR BASSIN (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	TOTAL		
1936-38 Moyenne mensuelle	87.252	125.866	408	353	640	451	541	(2) 2.425	24,0	1.502
1948 Moyenne mensuelle	102.116	146.198	363	301	559	338	662	2.223	24,4	(1) 837
1949 Moyenne mensuelle	102.742	146.394	383	312	588	375	663	2.321	23,9	(1) 1.813
1948 Décembre	109.623	154.006	406	326	621	387	701	2.441	25,0	837
1949 Janvier	108.038	152.403	393	336	612	382	713	2.436	24,7	864
Février	107.355	151.616	378	325	586	368	674	2.331	23,7	1.009
Mars	109.395	151.499	419	347	604	426	763	2.619	26,0	1.329
Avril	105.915	150.981	406	332	621	385	684	2.428	24,9	1.746
Mai	104.930	149.397	398	333	618	382	667	2.398	24,9	2.214
Juin	103.871	148.017	379	322	609	379	664	2.353	24,5	2.681
Juillet	100.667	144.321	289	241	452	311	576	1.860	19,9	2.853
Août	99.455	142.386	341	275	526	306	557	2.005	21,5	2.993
Septembre	98.503	142.180	351	283	534	338	576	2.082	22,0	2.680
Octobre	96.800	140.202	402	313	604	395	646	2.361	24,7	2.374
Novembre	100.311	143.511	404	309	589	394	698	2.394	24,0	2.061
Décembre	97.658	140.212	440	323	647	428	736	2.574	26,0	1.813
1950 Janvier	94.807	137.795	435	325	612	403	708	2.483	25,9	1.668
Février	96.013	137.928	383	288	568	363	673	2.274	23,2	1.679

(1) A fin d'année.

(2) Y compris 32.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

PÉRIODES	COQUES		AGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	PRODUCTION MÉTALLURGIQUE (milliers de tonnes)				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Acier brut	Pièces d'acier moulées	Acier fini	Fer fini
1936-1938 Moyenne mensuelle	451	3.831	113	855	(1) 37	261	253	6,0	198	3,8
1948 Moyenne mensuelle	460	4.484	82	573	(2) 48	329	321	5,6	267	2,6
1949 Moyenne mensuelle	414	4.461	63	503	(2) 34	312	315	5,6	256	2,3
1948 Décembre	492	4.720	95	611	48	377	357	6,8	299	2,7
1949 Janvier	473	4.708	78	532	48	376	363	6,9	306	3,2
Février	434	4.609	65	523	48	355	350	6,5	301	3,3
Mars	476	4.620	67	523	45	397	409	7,2	325	3,5
Avril	448	4.579	53	469	44	342	350	6,4	283	2,8
Mai	446	4.517	60	494	43	332	334	5,9	288	2,0
Juin	409	4.551	55	512	41	308	317	5,2	267	1,3
Juillet	386	4.399	42	464	35	277	274	4,7	202	0,3
Août	367	4.423	51	448	35	258	203	5,1	227	0,4
Septembre	367	4.416	58	580	35	266	269	5,1	215	2,5
Octobre	382	4.297	76	468	35	277	275	4,8	219	3,2
Novembre	382	4.223	84	513	34	269	270	4,4	205	2,3
Décembre	399	4.185	92	507	34	288	299	4,6	235	2,5
1950 Janvier	405	4.132	83	496	35	303	311	3,9	228	2,2
Février	372	4.119	81	510	36	271	269	3,5	210	2,7

(1) Au 31 décembre 1938. (2) Au 31 décembre.

II — INDUSTRIE TEXTILE

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut National de Statistique).

PÉRIODES	PRODUCTION DE FILS (tonnes)							PRODUCTION DE TISSUS ÉCRUS TOMBÉS DE MÈTRES (POUR COMPTE PROPRE, SERVICES PUBLICS ET ORDRES À FAÇON) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine		Lin	Jute	Coton	Laine	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée					
1948 Moyenne mensuelle	620	3.466	210	6.018	685	1.537	1.306	418	2.453	5.222	1.616	431
1949 Moyenne mensuelle	616	3.686	183	6.181	846	1.485	1.484	422	2.658	4.955	1.780	438
1948 Novembre	669	3.341	181	4.643	646	1.519	1.204	396	2.385	4.650	1.476	392
Décembre	586	3.788	167	5.671	715	1.423	1.452	420	2.489	5.205	1.622	391
1949 Janvier	548	3.524	223	5.805	765	1.410	1.214	367	2.461	4.618	1.684	405
Février	592	3.698	173	5.392	715	1.335	1.225	362	2.581	4.797	1.616	419
Mars	553	4.375	222	6.517	920	1.347	1.535	453	3.063	5.363	1.918	480
Avril	561	3.988	169	5.745	872	1.146	1.330	392	2.594	4.972	1.718	436
Mai	571	3.976	201	6.205	901	1.218	1.393	388	2.637	4.898	1.674	447
Juin	667	4.001	221	6.897	857	1.394	1.453	388	2.641	4.910	1.832	470
Juillet	613	2.741	217	4.853	793	1.219	1.393	350	2.151	4.236	1.563	408
Août	610	3.121	148	6.057	810	1.552	1.693	356	2.409	4.670	1.717	401
Septembre	675	3.592	130	6.882	807	1.767	1.606	465	2.759	5.171	1.930	475
Octobre	706	3.434	186	6.541	912	1.738	1.729	485	2.666	5.159	1.952	401
Novembre	651	3.553	171	6.348	848	1.710	1.599	490	2.853	5.121	1.890	448
Décembre	753	4.233	162	6.867	958	1.982	1.643	571	3.080	5.540	2.067	465
1950 Janvier	839	4.128	183	6.733	974	1.702	1.460	611	2.800	5.702	2.011	486

(1) Y compris les tapis en jute.

(2) Tissus en coton purs ou mélangés de fibres de rayonne, y compris les couvertures et les tapis en coton, les torchons, le couil à matelas, les tissus d'ameublement, le velours et les tissus pour pantoufles pour 1948. A partir de 1949, les tissus spéciaux ont été répartis, selon leur nature, entre les rubriques lin, coton, laine, rayonne et fibres de rayonne.

(3) Y compris couvertures et tapis en laine.

III — PRODUCTIONS DIVERSES

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut national de Statistique).

56

PÉRIODES	CIMENT	CHAUX (tonnes)	CALCAIRES	AMMONIAQUE DE SYNTHÈSE ET DÉRIVÉS		ENGRAIS COMPOSÉS (tonnes)	PAPIER		BRIQUES	
				(tonnes d'azote primaire)	(tonnes d'azote dans les engrais finis)		Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement
1938 Moyenne mensuelle	250.000	(1) 117.332	(1) 155.538	12.997	11.579	4.669	15.462		215.001	14.756
1948 Moyenne mensuelle	277.579	134.869	119.529	14.205	12.619	4.956	19.182	1.683	158.079	15.095
1949 Moyenne mensuelle	243.750	128.794	114.883	14.205	12.619	4.956	20.101	1.545	158.079	15.095
1948 Décembre	218.265	154.303	111.175	14.193	12.023	4.645	18.818	1.683	215.025	15.819
1949 Janvier	176.595	152.816	86.577	11.496	10.443	7.096	18.976	1.319	180.776	13.042
Février	175.195	152.621	98.075	13.773	12.259	6.912	19.321	1.556	175.728	12.844
Mars	224.143	152.475	111.680	15.208	14.447	10.768	21.172	1.749	150.702	14.012
Avril	252.710	126.271	117.869	14.687	12.933	8.903	19.894	1.657	105.905	16.797
Mai	256.130	122.775	132.319	15.166	13.515	670	19.608	1.626	136.383	15.318
Juin	245.000	120.352	140.740	14.131	12.617 (2)		20.151	1.763	145.138	16.843
Juillet	245.335	109.950	120.042	13.736	12.100	813	16.849	1.249	169.092	10.592
Août	253.815	123.737	112.479	14.224	12.567	1.586	20.851	1.518	182.859	15.049
Septembre	289.470	128.631	116.846	14.071	12.887	5.428	21.761	1.749	187.531	14.504
Octobre	294.830	119.350	112.014	14.233	11.604	4.994	21.284	1.435	171.396	13.680
Novembre	273.330	113.625	126.785	14.835	13.146	5.287	18.884	1.307	155.404	12.269
Décembre	238.445	122.922	94.166	14.909	13.915	6.837	22.457	1.604	136.040	12.854
1950 Janvier	198.970	118.111	86.001	14.153	13.032	7.087	22.032	1.260	125.667	12.345
Février		<i>p</i> 108.297	<i>p</i> 102.896	<i>p</i> 13.067	<i>p</i> 11.938	<i>p</i> 6.744	<i>p</i> 20.935	<i>p</i> 1.325	<i>p</i> 104.232	<i>p</i> 9.684

(1) Moyenne mensuelle 1937-1938-1939.

(2) Montant non publié.

r Chiffre rectifié.

Source : Administration des Douanes et Accises.

PÉRIODES	SUCRES				BRASSE- RIES	DISTILLÉ- RIES	ALLUMETTES			PÊCHE			
	Production		Stocks (sucres bruts et raffinés) fin de mois	Déclara- tions en consom- mation			Quantités de matières premières déclarées (substan- ces fari- neuses et substances sucrées) (tonnes)	Production d'alcool (hectolitres)	Fabrica- tion	Consom- mation	Exporta- tion	Vente de poisson (2) aux minques d'Ostende Nieupoort, Zeebrugge et Blankenberge	
	sucres bruts	sucres raffinés										Quantités	Valeurs
		(tonnes)				(millions de tiges)			(tonnes)	(milliers fr.)			
1936-38 Moyenne mens.	17.493	17.183	120.910	20.667	(1) 16.412	35.046	4.421	1.807	2.590	2.260	7.189		
1948 Moyenne mensuelle	20.916	16.495	76.944	19.961	10.627	23.845	3.390	2.008	1.378	3.180	29.546		
1949 Moyenne mensuelle	26.403	13.741	111.882	20.276	11.132	26.640	4.237	1.939	2.240	3.433	31.717		
1948 Décembre	40.395	18.202	191.228	25.541	9.476	23.297	3.761	1.663	1.414	3.405	30.685		
1949 Janvier	73	10.918	173.283	14.615	7.676	29.663	3.536	1.701	1.721	3.459	40.769		
Février	—	10.326	152.581	14.935	8.861	28.431	3.365	1.924	665	3.773	35.457		
Mars	168	12.328	128.107	21.732	11.026	16.815	4.191	1.614	1.294	5.203	49.769		
Avril	—	11.247	117.473	17.601	13.601	19.136	4.598	1.461	3.242	4.393	37.774		
Mai	—	11.450	102.327	18.250	12.407	27.913	4.320	1.654	2.566	3.855	30.781		
Juin	—	10.827	85.646	20.519	12.125	16.182	4.057	2.061	2.523	2.763	22.631		
Juillet	12	11.749	58.920	21.915	13.462	20.778	3.429	1.678	1.615	3.067	19.754		
Août	—	13.449	38.790	21.317	13.159	20.041	3.799	2.455	760	2.488	25.949		
Septembre	99	13.485	19.399	23.390	11.898	30.740	4.190	2.291	2.801	2.727	22.331		
Octobre	85.933	18.813	81.322	20.468	10.574	27.510	4.535	2.152	3.191	3.220	31.224		
Novembre	137.822	21.333	164.974	22.673	9.027	39.335	4.802	2.083	3.167	3.198	31.812		
Décembre	92.726	18.965	219.760	25.918	10.210	45.131	6.020	2.197	4.340	3.108	32.355		
1950 Janvier	3.107	12.329	207.516	20.216	9.037	29.852	5.041	1.708	3.419	3.905	32.550		
Février	—	11.533	173.131	17.634	9.461	28.273	4.160	1.556	1.878				

(1) Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

(2) Non compris les harengs, esprots et crevettes. En 1936-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement.

IV — ENERGIE ELECTRIQUE (*)

(milliers de kWh)

58

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Administration du Combustible et de l'Énergie.

PÉRIODES	Production (1)				Importation	Exportation	Total énergie absorbée par les réseaux 7 = 4+5-6
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto-producteurs industriels	Total pour la Belgique 4 = 1+2+3			
	Régies communales	Sociétés privées					
	1	2	3		5	6	
1936-38 Moyenne mensuelle	20.361	189.899	227.802	438.062	5.472	2.168	441.366
1948 Moyenne mensuelle	30.848	336.598	291.127	658.573	23.692	3.833	678.432
1949 Moyenne mensuelle	31.143	359.975	289.140	680.258	8.755	3.902	685.111
1948 Décembre	36.706	393.421	317.780	747.904	7.894	2.810	752.981
1949 Janvier	37.959	375.582	307.827	721.368	6.411	4.085	723.694
Février	30.679	349.782	290.375	670.836	7.058	5.693	672.301
Mars	33.183	377.798	326.872	737.853	7.384	7.128	738.109
Avril	27.533	346.822	294.605	668.990	7.600	2.802	673.758
Mai	26.595	344.069	298.859	669.523	9.094	2.858	675.759
Juin	26.148	320.399	285.225	631.772	15.640	2.213	645.199
Juillet	24.100	311.036	255.935	591.072	15.111	2.854	603.329
Août	27.875	337.364	282.476	627.715	14.105	2.383	639.437
Septembre	29.957	358.231	270.084	658.272	10.183	4.267	664.188
Octobre	33.819	385.663	284.710	704.192	5.110	3.398	705.904
Novembre	36.251	390.441	285.534	712.226	3.843	4.535	711.534
Décembre	39.613	422.509	307.183	769.305	3.518	4.709	768.114
1950 Janvier	38.493	412.512	304.846	755.851	4.262	6.560	753.553
Février	36.301	363.978	274.016	674.295	6.452	6.697	674.050

(*) Nombre de centrales en activité au début de l'année 1947 : 274; au début de l'année 1948 : 268; au début de l'année 1949 : 258.

(1) Production brute aux bornes des génératrices diminuée de la consommation des circuits auxiliaires dans les centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

V — GAZ

(Production, Importation et Exportation) (1)

(milliers de mètres cubes)

59

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Administration du Combustible et de l'Énergie.

PÉRIODES	Production des usines à gaz		Production des cokeries			Total de gaz produit en Belgique 6 = 1+2+3+4+5	Imports	Exports	Solde : importations moins exportations 9 = 7-8	Total de gaz disponible en Belgique 10 = 6+9
	Régies et associations de communes	Sociétés privées	Régies	Sociétés privées						
				Production destinée à la distribution publique	Production destinée aux fournitures industrielles					
	1	2	3	4	5		7	8	9	10
1948 Moyenne mensuelle	161	3.705	6.426	57.624	73.605	141.521	130	1.702	- 1.572	139.949
1949 Moyenne mensuelle	156	3.691	6.347	56.686	69.197	135.977	95	1.862	- 1.767	134.210
1948 Novembre	154	3.025	6.700	138.216		148.095	30	1.790	- 1.760	146.335
Décembre	131	4.466	7.393	140.555		152.545	35	2.025	- 1.990	150.555
1949 Janvier	138	3.947	6.638	63.477	72.541	146.741	37	2.044	- 2.007	144.734
Février	124	3.458	6.365	55.762	75.760	141.469	35	1.896	- 1.861	139.608
Mars	141	4.239	7.204	61.403	82.416	155.403	36	2.103	- 2.067	153.336
Avril	152	3.298	6.264	55.978	80.099	145.791	33	1.812	- 1.779	144.012
Mai	168	4.739	6.551	56.903	80.526	148.887	34	1.830	- 1.796	146.978
Juin	167	4.079	5.905	55.004	77.077	142.232	30	1.736	- 1.706	140.526
Juillet	181	3.265	5.566	53.417	66.719	129.148	37	1.619	- 1.582	127.566
Août	178	5.994	5.855	52.523	62.924	127.474	281	1.560	- 1.279	126.067
Septembre	181	4.446	5.959	53.822	58.724	123.132	242	1.740	- 1.498	121.634
Octobre	168	1.929	6.393	56.501	57.982	122.953	165	1.731	- 1.567	121.386
Novembre	140	2.089	6.559	54.331	54.385	117.504	34	1.984	- 1.950	115.554
Décembre	130	2.814	6.901	59.923	61.239	131.007	30	2.279	- 2.249	128.758
1950 Janvier				60.503			27	2.237	- 2.210	

(1) La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgas des synthèses chimiques et du gaz des hauts fourneaux. Elle ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgas ou gaz de hauts fourneaux, qui sont mélangés en dehors de l'usine de production au gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries (gaz de houille ou autres) et utilisé pour leurs besoins propres (chauffage de fours, etc.).

N. B. — a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (3) (4) est destinée à la distribution publique.

b) La production de gaz indiquée à la colonne (5) est destinée aux fournitures directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.

LA CONSOMMATION (*)

I -- INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

65

(Période 1936 à 1938 = 100)

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS											
	Grands magasins sans distinction d'activité	VÊTEMENTS				Grands magasins spécialisés dans la confection et la couture	AMEUBLEMENT			ARTICLES DE MÉNAGE ET DIVERS		
		Grands magasins à rayons multiples			Chiffre d'affaires mensuel		Grands magasins à rayons multiples			Grands magasins à rayons multiples		
		de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total			Chiffre d'affaires mensuel			de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total
1948 Octobre	543	390	566	555	495	378	459	449	269	405	391	
Novembre	452	371	486	478	347	331	427	415	332	495	478	
Décembre	495	506	540	537	324	303	492	470	358	598	572	
1949 Janvier	393	368	442	438	215	333	446	433	250	363	351	
Février	366	327	412	407	205	303	509	485	225	347	334	
Mars	438	329	481	471	304	421	489	481	332	395	383	
Avril	527	343	560	547	447	440	536	524	254	412	395	
Mai	455	329	492	482	348	348	503	485	244	397	381	
Juin	395	281	436	427	270	312	427	413	220	356	341	
Juillet	474	332	540	526	263	245	483	455	243	403	386	
Août	324	253	372	364	164	255	440	418	230	416	396	
Septembre	379	311	425	418	222	346	554	530	244	412	394	
Octobre	547	396	592	580	418	394	553	534	259	427	409	
Novembre	483	387	539	530	296	304	472	452	343	568	544	
Décembre	504	497	568	564	266	272	519	490	564	698	684	

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS				MAGASINS A SUCCURSALES		COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX			
	Source : Institut National de Statistique				Indice général	Alimentation	Indice général	Boulan-gerie	Alimen-tation	Vête-ments
	Grands magasins sans distinction d'activité	Grands magasins à rayons multiples						Source : I. N. S.	Source : B. N. B.	Source : I. N. S.
		de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total						
1948 Novembre	461	341	485	471	341	334	270	180	284	446
Décembre	531	385	566	549	417	416	309	201	467	515
1949 Janvier	376	289	400	389	333	351	259	178	377	460
Février	362	259	387	375	322	327	254	177	354	363
Mars	417	343	435	426	366	349	302	205	398	489
Avril	460	300	478	461	398	351	293	193	389	493
Mai	420	278	442	427	334	349	270	193	381	431
Juin	370	247	392	378	380	349	261	198	382	366
Juillet	427	264	459	441	409	358	255	188	381	360
Août	370	239	403	388	366	357	267	186	392	345
Septembre	401	273	431	417	365	351	298	191	392	463
Octobre	476	309	499	481	368	346	291	195	395	511
Novembre	511	348	548	529	360	377	301	196	446	449
Décembre	594	509	633	622	448	p 453	327	209	498	459
1950 Janvier						p 336			434	580

(*) Pour les consommations de sucre et d'allumettes, voir tableau n° 56.

II — CONSOMMATION DE TABAC (Fabrication et importation)

66 Source : Administration des Douanes et Accises.

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, priser et mâcher
	(milliers de pièces)			(tonnes)
1936-38 Moyenne mensuelle	16.187	49.414	430.048	1.097
1948 Moyenne mensuelle	7.318	21.705	741.725	818
1949 Moyenne mensuelle	7.073	21.753	701.157	832
1949 Janvier	5.354	17.258	711.217	759
Février	1.748	3.626	850.852	506
Mars	3.517	15.201	839.734	724
Avril	10.196	35.898	487.631	1.048
Mai	7.244	25.941	672.120	985
Juin	6.996	21.029	765.284	1.040
Juillet	6.153	20.256	730.794	768
Août	6.291	27.633	847.689	918
Septembre	8.328	20.028	741.507	785
Octobre	8.919	19.740	718.447	874
Novembre	10.676	27.785	635.317	776
Décembre	9.452	26.644	613.291	800
1950 Janvier	7.551	23.672	613.402	793
Février	4.830	14.079	652.921	699
Mars	5.017	17.181	637.501	802

67 III — ABATAGES DANS LES 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
1936-38 Moyenne mensuelle	16.561	698	12.242	26.679	6.462
1948 Moyenne mensuelle	15.190	4.573	11.919	26.575	5.143
1949 Moyenne mensuelle	17.261	3.533	11.386	35.794	4.815
1948 Décembre	16.942	5.561	8.091	22.687	10.049
1949 Janvier	15.894	4.834	7.808	25.329	8.238
Février	14.707	3.869	9.880	25.986	5.933
Mars	18.714	3.778	14.568	36.636	4.354
Avril	14.957	2.317	13.290	32.715	2.417
Mai	17.287	2.176	13.186	37.818	1.666
Juin	13.148	2.787	14.251	38.823	1.211
Juillet	14.578	2.868	11.063	32.681	815
Août	20.297	4.104	13.683	38.436	1.473
Septembre	17.486	3.762	10.846	35.569	2.866
Octobre	18.493	4.573	9.247	40.166	6.129
Novembre	20.255	3.929	9.837	45.071	13.847
Décembre	16.324	3.337	8.968	40.267	8.836
1950 Janvier	17.910	2.800	10.463	42.314	9.213
Février	15.999	2.239	11.438	39.848	6.223

(1) Chiffres incomplets (11 abattoirs sur 12).

LES TRANSPORTS

I — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

70

PÉRIODES	Recettes						Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploita- tion
	Voyageurs et bagages	Marchan- dises	Diverses	Total	Intervention de l'Etat (2)	Total général			
1938 Moyenne mens. (1)	73,8	146,6	5,2	225,6	—	225,6	238,9	- 13,3	105,9
1948 Moyenne mens. p	211,2	439,0	29,4	679,6	220,2	899,8	868,8	+ 31,0	98,0
1948 Septembre	219,8	440,0	29,0	688,8	225,0	913,8	831,1	+ 82,7	90,9
Octobre	202,7	472,8	21,9	697,4	225,0	922,4	886,1	+ 36,3	95,3
Novembre	168,3	476,5	25,5	670,3	225,0	895,3	852,2	+ 43,0	95,2
Décembre p	181,6	487,6	31,7	690,9	518,7	1.197,6	1.059,0	+ 138,5	88,4
1949 Janvier p	187,2	437,0	37,6	661,8	166,6	828,4	858,6	- 30,2	103,7
Février p	154,3	417,1	31,8	603,2	166,6	769,8	835,0	- 65,2	108,5
Mars p	166,4	449,1	33,7	649,3	166,8	816,1	894,9	- 78,8	109,7
Avril p	198,5	408,1	39,9	646,5	166,7	813,2	856,7	- 43,5	105,4
Mai p	194,7	389,3	45,1	629,1	166,7	795,8	925,3	- 129,5	116,3
Juin p	202,5	385,7	29,2	616,3	166,6	782,9	850,1	- 67,2	108,6
Juillet p	275,3	368,9	32,2	676,5	166,7	843,2	862,6	- 19,4	102,3
Août p	284,6	381,7	35,0	701,4	166,7	868,1	890,6	- 12,5	101,4
Septembre p	217,8	416,9	31,4	666,1	166,6	832,7	925,8	- 93,1	111,2
Octobre p	195,2	449,3	33,9	678,4	166,7	845,1	900,5	- 55,4	104,8
Novembre p	130,3	464,7	34,7	629,7	166,7	796,4	861,7	- 65,3	108,2

(1) Y compris le Nord-Belge.

(2) Subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

PÉRIODES	b) Nombre de wagons fournis à l'industrie (1)				c) Statistique du trafic (2) 1° Trafic général						
	A	B	C	A + C	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
					Nombre (milliers)	Voyageurs km. (millions)	Tonnes transp. (milliers)	Tonnes-km. (millions)			
								Service interne belge	Service internat.	Transit	Total
1938 Moyen.men.(3)	388.982	114.745	90.665	479.647	16.004	511	5.250	186	154	88	428
1948 Moyen.mens..	321.733	100.187	44.909	366.642	18.693	599	5.322	220	198	95	513
1949 Moyen.mens..	300.931	95.949	45.426	346.357	18.336		5.011				472
1948 Novembre....	341.965	108.903	53.049	395.014	18.592	571	6.034	228	207	128	563
Décembre....	321.129	113.253	56.691	377.820	18.898	575	5.809	215	207	131	553
1949 Janvier.....	301.652	111.531	50.480	352.132	18.840	561	5.379	204	208	129	541
Février.....	290.621	97.242	50.269	340.890	17.683	531	5.027	192	189	104	485
Mars.....	313.239	99.355	48.978	362.217	19.013	566	5.322	205	201	100	506
Avril.....	293.657	87.103	45.192	338.849	18.447	584	4.869	186	187	88	461
Mai.....	286.826	82.008	43.557	330.383	18.500	584	4.742	176	184	95	455
Juin.....	283.634	80.095	41.916	325.550	17.926	602	4.633	173	177	85	435
Juillet.....	257.712	73.202	40.665	298.277	16.883	654	4.112	156	152	92	400
Août.....	287.112	82.605	40.779	327.891	19.128	725	4.474	175	158	105	438
Septembre....	310.607	99.177	39.503	350.110	18.331	598	4.932	208	163	85	454
Octobre.....	336.613	113.383	45.189	391.802	18.499	581	5.553	233	168	85	486
Novembre.....	328.574	111.098	46.108	374.682	17.883	574	5.615	225	173	105	503
Décembre.....	320.919	114.594	52.581	373.500	18.896		5.474				501
1950 Janvier.....	278.782	108.221	41.334	320.116	18.325		4.671				437

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

(1) Wagons chemins de fer et particuliers.

(2) Non compris les transports militaires.

(3) Y compris le Nord-Belge.

c) Statistique du trafic (1)

2° Transport des principales grosses marchandises

A — Ensemble du trafic

PÉRIODES	Tonnes-km. (millions)	(milliers de tonnes)										
		Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Prod. des carrières, sables, silex et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, bruis et goudrons	Divers
1938 Moyenne mensuelle (2)...	428	6.169	405	2.540	472	516	559	934	64	225	77	377
1948 Moyenne mensuelle.....	513	5.323	269	1.840	668	612	491	611	48	230	84	471
1949 Moyenne mensuelle.....	472	5.011	289	1.796	583	632	428	568	38	209	70	398
1948 Novembre.....	563	6.034	750	2.034	732	670	458	546	84	244	82	484
Décembre.....	553	5.609	282	2.093	713	724	430	464	37	306	90	470
1949 Janvier.....	541	5.379	185	2.059	726	703	408	425	35	286	83	468
Février.....	485	5.027	177	1.826	607	689	430	428	36	275	79	480
Mars.....	506	5.321	173	1.830	695	750	457	537	38	289	78	478
Avril.....	461	4.869	142	1.628	700	654	454	585	34	222	68	402
Mai.....	455	4.744	121	1.642	712	650	477	610	31	153	67	381
Juin.....	435	4.633	125	1.603	633	663	470	612	26	164	65	372
Juillet.....	400	4.112	150	1.386	500	532	414	586	22	141	60	321
Août.....	438	4.474	171	1.534	527	580	427	593	67	151	68	356
Septembre.....	454	4.932	157	1.873	500	585	440	692	76	168	67	374
Octobre.....	486	5.553	645	2.105	475	578	418	659	30	180	67	396
Novembre.....	503	5.615	837	2.074	486	570	393	563	30	223	71	368
Décembre.....	501	5.474	585	2.190	439	635	350	541	28	260	71	375
1950 Janvier.....	437	4.671	148	2.089	387	583	348	413	34	268	71	330

(1) Non compris les transports militaires.

(2) Y compris le Nord-Belge.

B — Service interne belge

PÉRIODES	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Mat. de constr. verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétrole, brais et goudrons	Divers	Soc. Nat. des Ch. de fer vicinaux
												Tonnes-km. transportées
(milliers de tonnes)												(milliers)
1938 Moyenne mensuelle (1)	3 250	231	1.523	10	130	312	673	12	85	26	248	5.858
1948 Moyenne mensuelle	3.375	142	1.633	14	237	342	480	14	115	32	306	4.344
1949 Moyenne mensuelle	3.188											3.633
1948 Décembre	3.414	130	1.893	15	253	269	360	5	109	34	346	3.240
1949 Janvier	3.247	54	1.828	11	242	275	335	5	112	31	354	2.657
Février	3.078	55	1.657	13	216	305	328	6	133	28	337	2.624
Mars	3.311	56	1.728	14	244	320	410	6	145	30	358	3.289
Avril	3.047	41	1.634	12	212	339	458	5	107	29	310	3.160
Mai	2.926	33	1.435	12	184	352	496	5	81	27	301	3.160
Juin	2.883	34	1.388	15	190	337	505	4	89	26	295	3.058
Juillet	2.556	44	1.215	10	150	296	479	5	80	22	255	2.552
Août	2.815	49	1.334	12	169	315	491	41	94	24	286	2.866
Septembre	3.227	63	1.602	14	182	319	573	51	96	24	303	3.173
Octobre	3.831	478	1.884	9	180	314	536	5	103	23	299	5.620
Novembre	3.773	634	1.817	10	178	287	443	3	96	24	281	6.316
Décembre	3.563											5.125

(1) Y compris le Nord-Belge, en ce qui concerne la S.N.C.F.B.

III — MOUVEMENT DES PORTS

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE						
	ENTRÉES			SORTIES		ENTRÉES			SORTIES			
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (1)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) (1)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (2)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (2)
1936-1938 Moy. mens.	988	2.008	1.072	837	151							
1948 Moy. m.	706	1.703	1.149	549	160	597	2.669	963	327	2.635	954	551
1949 Moy. m.	795	1.817	942	655	140	707	2.803	1.095	401	2.794	1.095	553
1949 Février	706	1.618	992	602	124	662	2.524	912	308	2.499	911	486
Mars	783	1.744	854	667	128	693	2.616	926	352	2.674	951	540
Avril	802	1.831	840	673	124	724	2.523	910	382	2.703	1.024	548
Mai	827	1.849	1.042	640	168	640	2.758	986	427	2.644	939	481
Juin	865	1.949	1.032	695	156	699	2.768	1.023	367	2.846	1.070	661
Juillet	840	1.925	974	692	166	701	3.080	1.211	417	2.939	1.125	594
Août	826	1.867	1.075	666	140	712	2.959	1.251	433	2.887	1.237	599
Septemb.	787	1.745	953	666	139	813	2.900	1.326	465	3.002	1.345	610
Octobre	763	1.832	871	622	136	911	2.863	1.231	435	2.834	1.216	495
Novemb.	767	1.727	875	630	142	550	2.767	1.115	388	2.852	1.161	504
Décomb.	812	2.009	969	681	131	850	3.313	1.358	529	3.091	1.258	645
1950 Janvier.	804	1.981	890	669	126	989	2.937	1.225	480	2.683	1.105	579
Février.	727	1.633	774	595	140	768	2.562	1.056	465	2.658	1.100	525

(1) Trafic international. — (2) Trafic international et intérieur.

b) Port de Gand

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE		
	ENTRÉES			SORTIES		MARCHANDISES (1)		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (1)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (1)	Entrées	Sorties
1936-38 Moy. mens.	169	177	208	170	178	92	174	152
1948 Moyenne mens.	90	129	186	91	129	42	64	33
1949 Moyenne mens.	105	118	132	105	119	60	82	35
1949 Février	101	115	102	100	114	56	70	31
Mars	123	117	151	128	128	71	62	34
Avril	117	126	137	119	124	77	54	20
Mai	146	150	167	139	148	89	90	35
Juin	105	124	147	107	121	67	83	41
Juillet	92	114	138	93	111	85	99	53
Août	108	127	158	108	137	39	87	37
Septembre	96	122	134	95	110	47	84	40
Octobre	84	93	112	88	103	54	123	32
Novembre	105	123	135	100	113	37	124	48
Décembre	102	126	108	107	135	59	76	34
1950 Janvier	128	130	120	120	115	122	100	35
Février	102	104	51	108	114	61	75	40

(1) Trafic international.

IV — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

72

Source : Institut national de Statistique.

PÉRIODES	BATEAUX CHARGÉS														
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.				
	Trafic intérieur	Imports	Exports	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Imports	Exports	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Imports	Exports	Transit	Ensemble des trafics
1948 Moyenne mensuelle	4.860	1.400	1.477	227	7.964	1.152	482	479	61	2.174	118,0	26,1	32,1	7,8	184,0
1949 Moyenne mensuelle	5.541	1.983	1.623	336	9.483	1.302	633	520	90	2.545	138,6	35,3	33,3	11,4	219,1
1949 Janvier (1)	4.940	1.409	1.024	262	7.635	1.223	456	342	69	2.090	133,5	28,6	21,8	9,0	192,9
Février	5.052	1.577	1.293	231	8.153	1.204	544	426	70	2.244	129,1	29,9	27,2	9,4	195,6
Mars	5.275	1.520	1.346	367	8.508	1.246	489	456	108	2.299	125,7	27,2	25,7	14,4	193,0
Avril	5.744	1.677	1.199	446	8.966	1.361	548	435	126	2.470	140,2	29,8	24,5	16,5	211,0
Mai	5.707	1.911	1.466	394	9.478	1.324	675	484	111	2.594	134,4	37,5	30,9	14,5	217,3
Juin	5.552	1.803	1.520	336	9.211	1.276	624	574	90	2.564	134,3	30,7	34,2	11,7	211,0
Juillet	5.487	1.992	1.529	314	9.322	1.260	660	511	88	2.525	130,4	36,1	31,7	11,5	209,7
Août	5.136	2.454	1.922	363	9.875	1.174	705	607	106	2.592	120,9	36,6	37,4	14,0	208,9
Septembre	5.962	2.406	2.011	442	10.821	1.356	675	602	108	2.740	144,3	33,7	39,0	14,2	231,2
Octobre	5.773	2.586	2.066	340	10.770	1.328	787	606	81	2.802	139,5	43,1	41,5	10,6	234,6
Novembre	5.764	2.462	2.049	299	10.574	1.353	717	565	68	2.705	139,5	42,6	41,1	9,0	232,2
Décembre	6.086	2.096	2.064	247	10.493	1.514	708	637	58	2.917	190,9	48,1	45,2	7,4	221,6
1950 Janvier	5.243	1.947	1.717	222	9.129	1.333	744	546	51	2.674	141,2	40,2	36,8	6,4	224,6

(1) Afin d'obtenir une statistique plus complète, la méthode d'observation a été légèrement modifiée à partir de janvier 1949. De ce fait, les chiffres ne sont plus entièrement comparables avec ceux des années précédentes. En moyenne, les résultats dépassent d'environ 7 % ceux obtenus suivant la méthode ancienne.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ÉTRANGERS

N. B. — Les éléments qui servent de base à cette statistique étant extraits exclusivement des déclarations en douane souscrites par les importateurs et les exportateurs, toutes transactions que, en raison des événements, l'Administration des douanes n'a pas été en mesure de constater, ne sont donc pas enregistrées.

RESUME D'APRES LES CINQ CATEGORIES DE LA NOMENCLATURE COMMUNE ADOPTEE PAR LA CONVENTION DE BRUXELLES DU 31 DECEMBRE 1913

75

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)					PRIX MOYEN PAR TONNE (francs)	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN P.C.	
	Anim. vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Totaux	Anim. vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies				Totaux
IMPORTATIONS														
1936-38 Moy. mens.	1,0	331,5	2.473,8	62,1	2.868,4	3,1	407,8	1.112,4	459,6	35,7	2.018,6	704	- 159,4	92,1
1948 Moyenne mens.	3,1	260,0	2.096,4	73,0	2.432,4	41,7	1.956,2	3.017,3	2.237,5	40,5	7.293,2	2.998	-1116,4	94,7
1949 Moyenne mens.	4,3	251,4	1.974,1	65,8	2.295,6	72,9	1.603,1	2.952,8	2.129,1	52,0	6.809,9	2.966	160,8	97,6
1949 Février	4,4	292,4	1.938,3	57,3	2.292,6	61,0	1.834,5	2.815,3	1.772,3	30,1	6.513,3	2.841	+ 223,7	103,4
Mars	3,7	199,6	2.064,1	70,4	2.337,9	54,0	1.402,9	3.470,9	2.181,9	45,1	7.154,8	3.060	+ 487,8	106,8
Avril	4,0	148,8	2.074,4	57,1	2.284,3	70,1	1.383,0	3.033,3	2.186,5	46,0	6.719,0	2.941	+ 383,8	105,7
Mai	6,1	250,8	2.218,7	60,7	2.536,3	120,4	1.445,3	3.081,9	2.194,9	62,2	6.904,7	2.722	+ 278,3	104,0
Juin	3,7	285,3	2.043,0	64,1	2.398,1	71,8	1.545,0	2.922,6	2.175,4	36,3	6.751,1	2.818	+ 681,3	110,1
Juillet	4,1	323,0	1.856,1	63,7	2.246,9	79,2	1.687,1	2.547,5	1.906,7	53,9	6.274,4	2.792	+ 827,7	113,2
Août	7,8	266,5	1.939,4	53,9	2.267,6	143,6	1.481,2	2.721,3	2.132,5	19,3	6.497,9	2.866	+ 344,6	94,7
Septembre	5,0	254,0	1.830,4	62,1	2.151,5	75,5	1.626,8	2.600,7	2.105,2	80,5	6.488,7	3.016	+ 155,3	97,6
Octobre	5,2	200,9	1.997,1	75,1	2.278,3	75,4	1.448,8	2.883,0	2.268,6	50,7	6.726,6	2.952	+ 87,2	87,2
Novembre	2,9	268,4	1.960,0	77,8	2.309,1	45,5	1.685,2	2.970,5	2.345,5	32,3	7.129,0	3.087	+ 1414,9	80,2
Décembre	1,6	302,6	1.948,4	78,1	2.330,7	27,4	2.052,5	3.468,2	2.338,3	54,6	7.941,0	3.407	+ 609,7	79,7
1950 Janvier	0,7	271,1	1.787,4	64,5	2.123,7	9,5	1.641,3	3.245,6	2.006,8	55,6	6.958,8	3.277	+ 298,0	95,7
Février	0,7	177,9	1.563,6	74,3	1.816,5	9,9	1.401,0	2.949,8	2.110,1	69,8	6.540,6	3.601	+ 602,8	90,8
EXPORTATIONS														
1936-38 Moy. mens.	0,5	54,4	1.447,0	410,5	1.912,4	5,6	99,4	831,0	902,1	21,1	1.859,2	972	- 159,4	92,1
1948 Moy. mens.	—	34,0	823,7	400,6	1.258,3	1,8	219,4	1.897,6	4.036,8	21,1	6.176,8	4.909	-1116,4	94,7
1949 Moy. mens.	—	28,0	782,5	399,8	1.210,4	3,7	262,1	1.993,2	4.374,6	15,4	6.649,1	5.493	160,8	97,6
1949 Février	0,2	17,5	695,6	423,2	1.136,6	8,1	178,6	2.188,5	4.345,5	15,9	6.736,7	5.927	+ 223,7	103,4
Mars	0,2	26,8	749,0	497,8	1.273,8	6,9	219,8	2.186,5	5.204,5	24,9	7.642,6	6.000	+ 487,8	106,8
Avril	—	25,6	692,6	431,0	1.149,2	2,9	267,3	1.994,5	4.810,3	27,7	7.102,8	6.181	+ 383,8	105,7
Mai	—	26,2	728,1	444,0	1.197,4	2,6	316,7	2.038,2	4.807,9	17,6	7.183,0	5.999	+ 278,3	104,0
Juin	—	26,7	737,1	464,7	1.228,6	1,7	264,6	2.239,7	4.921,7	4,7	7.432,4	6.049	+ 681,3	110,1
Juillet	—	20,4	785,8	430,9	1.237,2	2,6	240,3	2.019,0	4.835,7	4,6	7.102,1	5.740	+ 827,7	113,2
Août	—	19,3	814,7	355,3	1.189,3	1,3	221,8	1.791,6	4.130,8	7,8	6.153,3	5.174	+ 344,6	94,7
Septembre	—	26,7	877,1	361,3	1.265,1	2,0	243,2	1.909,7	4.157,7	20,8	6.233,4	5.006	+ 155,3	97,6
Octobre	—	37,0	835,9	334,0	1.206,9	1,3	250,7	1.821,6	3.779,6	15,5	5.868,7	4.863	+ 857,9	87,2
Novembre	—	50,5	862,0	299,2	1.211,7	2,9	351,4	1.824,6	3.532,0	3,2	5.714,1	4.716	+ 1414,9	80,2
Décembre	0,2	43,2	959,2	335,9	1.338,5	5,9	401,7	2.185,5	3.719,4	18,8	6.331,3	4.730	+ 609,7	79,7
1950 Janvier	0,3	52,8	1.082,2	360,8	1.496,1	7,2	349,9	2.301,5	3.959,5	42,7	6.660,8	4.452	+ 298,0	95,7
Février	0,2	37,2	715,8	305,8	1.059,0	6,5	331,4	2.013,0	3.556,0	30,9	5.937,8	560,7	+ 602,8	90,8

LE CHOMAGE

81

I — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

PÉRIODES	NOMBRE DE CHOMEURS CONTROLÉS						MILLIERS DE JOURNÉES PERDUES		
	CHOMEURS INSCRITS AU COURS DU MOIS			MOYENNES JOURNALIÈRES			Chômeurs		Totaux
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
1949 Janvier	229.036	267.730	496.766	173.393	80.193	253.586	5.188	2.400	7.588
Février	210.147	182.744	392.891	173.092	66.571	239.663	4.162	1.585	5.647
Mars	209.067	178.645	387.712	172.212	64.701	236.913	4.143	1.533	5.676
Avril	199.202	141.412	340.614	167.488	52.438	219.926	3.855	1.208	5.063
Mai	201.106	164.487	365.593	158.445	54.172	212.617	4.696	1.561	6.157
Juin	194.029	153.861	347.890	158.873	56.443	215.316	3.667	1.265	4.902
Juillet	206.318	255.009	461.327	158.954	61.515	220.469	4.613	1.791	6.104
Août	199.250	246.799	446.049	154.011	60.672	214.683	3.556	1.407	4.963
Septembre	204.133	258.782	462.915	164.032	64.361	228.393	3.945	1.565	5.510
Octobre	246.711	237.890	484.601	196.463	54.614	251.077	5.707	1.583	7.290
Novembre	246.747	140.881	387.628	210.403	48.934	259.387	4.845	1.127	5.972
Décembre	259.028	181.514	440.542	202.116	62.959	265.075	4.869	1.522	6.391
1950 Janvier	263.579	264.995	528.574	218.096	92.872	308.968	6.494	2.807	9.301
Février	247.795	154.712	402.507	209.156	55.105	264.261	5.026	1.313	6.339
Mars				190.845	45.994	236.839			

II — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLÉS PAR PROVINCE

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

MOIS STATISTIQUE	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											

Moyenne journalière par mois

1949 Janvier	—	—	30	253.586	65.208	40.251	44.016	61.236	17.744	13.237	5.564	2.252	4.098
Février	—	—	24	239.663	63.791	39.677	40.476	56.200	15.199	12.193	5.787	2.212	4.128
Mars	—	—	24	236.913	66.427	38.669	39.135	54.732	15.478	11.616	5.199	1.722	3.935
Avril	—	—	23	219.926	64.566	35.766	36.184	50.970	14.043	10.017	4.642	681	3.157
Mai	—	—	29	212.617	63.669	34.045	33.709	49.298	14.786	9.246	4.410	469	2.985
Juin	—	—	23	215.316	63.266	35.016	34.843	49.761	16.201	9.136	4.152	405	2.746
Juillet	—	—	29	220.469	64.813	34.609	34.743	49.701	18.046	8.888	6.411	596	2.662
Août	—	—	23	214.683	55.677	35.012	30.076	48.463	22.220	10.558	8.909	707	3.071
Septembre	—	—	24	228.393	63.504	35.248	33.159	47.343	23.786	11.915	9.434	711	3.293
Octobre	—	—	29	251.077	63.781	34.748	62.239	46.991	23.127	9.889	6.194	926	3.182
Novembre	—	—	22	259.387	65.554	37.730	65.105	47.720	22.542	10.676	5.182	1.290	3.588
Décembre	—	—	24	265.075	65.955	42.644	52.318	53.306	26.278	12.125	6.209	2.012	4.228
1950 Janvier	—	—	30	308.968	75.475	52.897	51.655	63.010	31.655	16.320	9.067	2.816	6.073
Février	—	—	24	264.261	68.700	46.634	41.745	50.695	27.056	13.805	7.317	2.728	5.581
Mars	—	—	24	236.839	65.241	41.865	37.080	44.132	25.854	11.121	6.234	1.172	4.140

Moyenne journalière par semaine

1950 Janvier	1	7	6	296.817	72.489	50.189	49.372	62.278	32.576	15.326	7.479	2.181	4.927
	8	14	6	278.334	71.037	48.454	45.326	57.216	28.211	14.217	7.244	1.747	4.852
	15	21	6	291.476	73.024	50.372	48.299	59.376	29.180	14.891	8.408	2.197	5.711
	22	28	6	338.770	79.815	57.806	58.187	68.443	33.995	18.578	10.880	3.753	7.313
	29	4	6	339.443	80.989	57.662	57.093	67.741	34.307	18.592	11.324	4.201	7.534
Février	5	11	6	277.606	70.879	48.944	44.741	53.301	28.060	14.102	7.727	3.591	6.261
	12	18	6	266.145	69.045	46.437	42.235	51.131	26.504	14.829	7.218	3.128	5.618
	19	25	6	257.176	67.519	45.393	40.207	49.608	26.897	13.231	6.949	2.180	5.192
	26	4	6	256.123	67.360	45.761	39.800	48.737	26.764	13.058	7.373	2.015	5.255
Mars	5	11	6	246.074	66.394	42.903	39.262	45.912	27.437	11.597	6.498	1.547	4.524
	12	18	6	241.571	65.297	42.470	38.191	44.585	27.407	12.005	6.172	1.207	4.237
	19	25	6	234.195	64.900	41.468	36.215	43.449	26.023	10.633	6.478	1.044	3.985
	26	1	6	225.515	64.374	40.619	34.650	42.580	22.548	10.252	5.788	893	3.811

III — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPE DE PROFESSIONS

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés)

Périodes	Agriculture	Forêt, chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameublement	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation	Transport	Dockers	Hôtels-restaurants	Cens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Manœuvres	Jeunes gens (- 19 ans) (1)	Total
Chômeurs complets																										
1948 Décembre	5.438	703	138	735	1.335	5.335	14.396	7.199	10.579	322	409	722	28.453	7.229	3.085	3.290	6.355	—	2.858	731	398	7.527	920	46.686	17.552	172.395
1949 Janvier	6.891	909	167	777	1.877	6.227	16.994	9.439	13.413	344	458	987	15.242	11.319	4.105	4.448	7.980	—	3.056	896	465	9.095	1.024	57.220	—	173.393
Février	6.981	892	155	735	1.749	4.825	16.622	9.431	13.953	322	474	1.084	13.758	9.850	3.120	4.794	8.287	—	3.177	902	436	9.943	1.025	60.627	—	173.092
Mars	6.775	854	147	634	1.635	7.616	14.286	9.267	14.998	317	496	1.159	13.449	8.625	2.852	4.836	8.522	—	3.301	984	501	10.318	1.050	59.690	—	172.212
Avril	6.201	798	138	533	1.310	9.549	11.462	8.961	15.066	308	485	1.162	13.224	7.541	2.606	5.011	8.647	—	3.073	935	479	10.619	1.128	58.252	—	167.489
Mai	4.018	976	234	521	1.056	9.303	9.430	8.365	14.947	311	473	1.141	13.391	6.884	2.417	4.677	8.723	—	2.928	921	471	10.861	1.211	55.280	—	158.445
Juin	4.675	1.116	252	456	1.059	8.259	9.088	8.150	15.257	328	442	1.128	13.917	7.947	2.838	4.383	8.639	—	2.716	921	468	10.950	1.248	54.036	—	158.973
Juillet	4.955	1.048	279	442	976	7.327	9.076	8.204	15.564	331	425	1.039	13.529	8.968	3.409	4.211	8.473	—	2.385	886	417	11.079	1.106	54.825	—	158.954
Août	4.094	955	243	451	1.024	3.765	8.713	8.105	15.902	339	415	1.061	13.328	9.638	3.272	4.174	8.396	—	2.438	949	413	11.444	1.097	53.795	—	154.011
Septembre	4.545	989	239	465	1.218	6.621	9.156	7.780	17.245	343	433	1.133	13.144	9.220	2.962	4.292	8.876	—	3.170	993	499	12.315	1.187	57.207	—	164.032
Octobre	3.700	977	237	493	1.466	5.201	10.578	8.763	19.018	443	707	1.232	36.243	8.696	3.270	4.485	9.645	—	3.826	1.213	567	12.884	1.074	61.745	—	196.463
Novembre	6.341	1.000	314	570	1.607	4.479	12.638	9.149	19.841	450	685	1.226	36.085	9.448	3.432	4.676	9.961	—	4.108	1.245	575	13.407	1.058	68.208	—	210.403
Décembre	8.175	997	375	595	1.696	4.128	14.609	9.417	19.862	408	516	1.147	20.240	10.770	3.788	4.522	9.779	—	4.059	1.112	552	13.296	1.043	71.130	—	202.116
1950 Janvier	9.411	1.086	389	704	2.043	3.973	17.819	10.268	21.299	428	509	1.269	13.716	13.038	4.089	5.114	10.549	—	4.014	1.094	573	13.911	1.019	79.871	—	216.096
Février	9.513	984	387	681	2.087	3.883	16.371	10.064	21.248	423	524	1.243	11.627	11.323	3.314	5.255	10.425	—	4.029	1.130	571	13.849	1.056	79.169	—	209.156
Chômeurs partiels et certificats																										
1948 Décembre	717	514	97	452	775	1.125	11.012	2.977	2.574	399	522	289	13.883	5.874	4.568	1.213	4.245	7.228	216	134	76	394	64	10.664	10.444	80.356
1949 Janvier	817	807	825	652	1.388	1.020	7.992	3.357	4.560	256	744	430	16.919	7.920	4.099	1.781	4.244	7.942	270	116	59	513	60	13.422	—	80.193
Février	674	1.019	458	715	1.074	651	7.187	2.526	3.587	174	686	397	12.745	5.778	2.354	1.708	4.219	7.964	262	112	56	402	60	11.763	—	66.571
Mars	549	949	547	611	1.137	2.045	6.547	2.193	3.684	342	640	433	12.445	4.626	2.124	1.941	3.733	8.029	245	101	57	407	77	11.239	—	64.791
Avril	345	504	387	370	994	2.851	1.571	1.728	3.660	261	628	450	13.021	3.782	1.913	1.372	2.476	7.788	253	123	49	387	60	7.467	—	52.438
Mai	465	265	264	384	815	3.264	1.263	1.692	4.374	259	549	471	14.364	3.821	1.756	1.142	2.721	7.523	226	140	50	367	63	7.934	—	54.172
Juin	542	258	281	354	627	3.395	1.174	1.550	4.662	173	501	432	13.466	5.382	4.363	1.086	2.534	6.894	211	133	47	351	73	7.955	—	56.443
Juillet	439	250	5.799	337	497	2.986	1.188	1.619	4.432	258	549	438	12.581	5.431	4.349	1.183	2.947	7.404	159	124	48	348	54	8.075	—	61.515
Août	305	204	14.308	272	659	382	1.189	1.347	4.473	222	455	320	10.634	5.051	2.801	918	2.455	6.634	186	134	50	333	49	7.290	—	60.672
Septembre	353	277	17.481	249	521	536	1.112	1.372	5.498	236	442	308	9.856	4.337	2.297	1.034	3.151	7.508	220	100	45	366	49	7.013	—	64.381
Octobre	467	406	6.361	265	425	353	1.502	1.288	5.681	263	421	259	8.909	3.863	2.902	1.089	3.709	8.101	233	109	37	373	64	7.554	—	54.614
Novembre	482	478	766	279	426	250	2.107	1.391	5.961	229	304	178	7.882	4.682	2.990	1.079	3.528	7.622	272	119	49	365	75	7.470	—	48.984
Décembre	617	669	869	313	875	279	3.737	2.049	6.547	276	322	210	9.977	8.212	5.760	1.423	3.877	6.518	291	136	54	557	72	9.318	—	62.959
1950 Janvier	1.180	1.031	189	931	1.661	264	20.221	3.791	7.733	386	456	297	9.490	5.468	3.959	1.922	4.312	7.100	330	146	92	523	73	18.417	—	92.872
Février	801	1.172	627	498	871	265	5.244	2.126	6.582	216	330	293	5.835	5.253	1.878	1.543	3.256	7.014	315	124	61	483	60	10.358	—	55.105
Total des chômeurs contrôlés																										
1948 Décembre	6.155	1.217	235	1.187	2.110	6.460	25.408	10.176	13.153	721	931	1.011	42.336	13.103	7.653	4.503	10.600	7.228	3.074	865	474	7.921	984	57.250	27.996	252.751
1949 Janvier	7.708	1.776	992	1.429	3.265	7.247	24.986	12.796	17.973	600	1.202	1.417	32.161	19.239	8.204	6.229	12.224	7.942	3.326	1.012	524	9.608	1.084	70.842	—	253.586
Février	7.665	1.911	813	1.450	2.823	5.476	23.709	11.957	17.540	496	1.160	1.481	26.503	15.628	5.474	6.502	12.506	7.964	3.439	1.014	542	10.345	1.085	72.390	—	239.683
Mars	7.324	1.803	694	1.245	2.772	9.661	20.833	11.460	18.682	669	1.136	1.592	25.894	13.151	4.976	6.777	12.255	8.029	3.546	1.085	558	10.725	1.127	70.929	—	236.913
Avril	6.546	1.302	525	963	2.304	12.400	13.033	10.689	18.726	569	1.113	1.612	26.245	11.323	4.519	6.383	11.123	7.788	3.326	1.058	528	11.006	1.188	65.719	—	219.926
Mai	4.483	1.241	498	905	1.871	12.567	10.699	10.057	19.321	570	1.022	1.612	27.755	10.705	4.173	5.719	11.444	7.523	3.164	1.061	521	11.228	1.274	63.214	—	212.617
Juin	5.217	1.374	533	810	1.686	11.654	10.262	9.700	19.919	501	943	1.660	27.383	13.329	7.201	5.468	11.173	6.894	2.927	1.054	515	11.301	1.321	62.591	—	215.316
Juillet	5.394	1.298	6.078	799	1.473	10.313	10.294	9.823	19.996	589	974	1.477	26.110	14.399	7.758	5.394	11.420	7.404	2.544	1.010	465	11.427	1.160	62.900	—	220.469
Août	4.399	1.159	14.551	723	1.683	4.147	9.902	9.452	20.376	581	870	1.381	23.962	14.689	6.073	5.092	10.851	6.634	2.624	1.083	463	11.777	1.146	61.085	—	214.683
Septembre	4.898	1.266	17.720	714	1.739	7.157	10.268	9.152	22.743	579	875	1.441	23.000	13.557	5.259	5.326	12.027	7.508	3.390	1.093	544	12.689	1.236	64.220	—	228.393
Octobre	4.167	1.333	6.698	758	1.891	5.554	12.080	10.051	24.679	706	1.128	1.491	45.152	12.559	6.172	5.574	13.354	8.101	4.059	1.322	604	13.257	1.138	69.299	—	251.077
Novembre	6.823	1.478	1.080	849	1.933	4.729	14.745	10.540	25.																	

STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES

I — BELGIQUE ET CONGO BELGE SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES (1)

(millions de francs)

85

RUBRIQUES	30 nov. 1949	31 déc. 1949	31 janv. 1950	28 févr. 1950
ACTIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :				
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	2.170	2.997	2.238	1.801
Prêts au jour le jour	1.388	1.513	1.756	1.524
Banquiers	3.297	3.213	2.801	2.840
Maison-mère, succursales et filiales	765	795	732	831
Autres valeurs à recevoir à court terme	2.081	1.780	1.952	1.955
Portefeuille-effets	35.940	34.918	36.161	35.412
a) Portefeuille commercial (2)	7.577	7.450	7.965	7.496
b) Effets publics réescomptables à la Banque Nationale de Belgique.....	3.411	3.404	9.280	9.744
c) Effets publics mobilisables à la Banque Nationale de Belgique à concurrence de 95 %	19.952	19.064	18.916	18.172
Reports et avances sur titres	709	703	732	725
Débiteurs par acceptations	3.511	4.025	4.284	4.488
Débiteurs divers	11.880	12.328	12.220	12.398
Portefeuille-titres	8.164	8.137	8.120	8.012
a) Valeurs de la réserve légale	188	188	188	191
b) Fonds publics belges	6.537	6.549	6.519	6.407
c) Fonds publics étrangers	111	89	106	106
d) Actions de banques	613	609	611	612
e) Autres titres	715	702	696	696
Divers	404	309	537	335
Capital non versé	2	5	5	4
Total disponible et réalisable...	70.311	70.729	71.538	70.326
C. Immobilisé :				
Frais de constitution et de premier établissement.....	2	2	2	2
Immeubles	645	667	670	673
Participations dans les filiales immobilières.....	260	260	260	260
Créances sur filiales immobilières	121	130	132	138
Matériel et mobilier	69	66	69	69
Total de l'immobilisé...	1.097	1.125	1.133	1.142
Total général actif...	71.408	71.854	72.671	71.468
PASSIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—
B. Exigible :				
Créanciers privilégiés ou garantis	163	160	186	209
Emprunts au jour le jour	20	5	11	15
Banquiers	4.264	4.328	3.959	3.671
Maison-mère, succursales et filiales	1.218	1.196	1.212	1.093
Acceptations	3.511	4.025	4.284	4.488
Autres valeurs à payer à court terme	965	1.020	1.751	1.119
Créditeurs pour effets à l'encaissement.....	1.479	1.437	1.403	1.413
Dépôts et comptes courants	52.577	52.678	52.672	52.419
a) A vue et à un mois au plus	47.338	47.347	47.123	46.515
b) A plus d'un mois	5.139	5.331	5.549	5.904
Obligations et bons de caisse	113	132	146	159
Montants à libérer sur titres et participations	548	547	546	546
Divers	1.788	1.545	1.773	1.596
Total de l'exigible...	66.646	67.073	67.943	66.728
C. Non exigible :				
Capital	2.845	2.858	2.855	2.856
Fonds indisponible, par prime d'émission	310	317	312	311
Réserve légale (art. 13, A. R. 185)	191	190	189	191
Réserve disponible	1.320	1.329	1.312	1.320
Provisions	96	87	60	62
Total du non exigible...	4.762	4.781	4.728	4.740
Total général passif...	71.408	71.854	72.671	71.468

(1) La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que les éléments d'actif et de passif des sièges belges.

Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, succursales et filiales ».

(2) En vue de donner une idée plus exacte des variations du portefeuille commercial, il a été décidé de publier désormais l'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale et aux instituts paraétatiques.

Cet encours, qui n'est pas compris dans le portefeuille commercial, s'élevait aux 30 novembre 1949, 31 décembre 1949, 31 janvier 1950 et 28 février 1950 respectivement à 2.518, 3.339, 3.153 et 3.732 millions de francs.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

85

(millions de francs)

ACTIF

	2-2-1950	9-2-1950	16-2-1950	23-2-1950	2-3-1950	9-3-1950	16-3-1950	23-3-1950	30-3-1950
Encaisse en or (1)	29.746	29.754	29.754	29.747	29.820	30.191	30.029	29.906	29.880
Avoirs sur l'étranger :									
a) en devises étrangères	2.201	2.058	2.091	1.873	1.976	1.668	1.245	1.143	1.545
b) en francs belges	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3
Accord de compensation multilatérale : fr. b. (2)	2.828	2.578	2.378	2.651	2.457	2.382	2.172	2.564	2.199
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :									
a) en devises étrangères	5.749	5.949	6.100	5.972	6.112	6.428	6.889	6.400	6.454
b) en francs belges	2.443	2.193	2.152	2.005	2.104	2.185	2.314	2.469	2.498
Devises étrangères et or à recevoir	12	13	10	7	18	19	19	19	19
Débiteurs pour change et or, à terme	1.794	1.890	1.985	1.912	1.983	2.132	1.896	1.867	2.093
Effets commerciaux sur la Belgique	4.267	4.246	4.700	4.489	5.149	4.042	3.809	3.709	3.879
Avances sur fonds publics	277	260	296	261	339	263	280	209	319
Effets publics (art. 20 des statuts. Conven- tion du 14 septembre 1948) :									
a) certificats du Trésor	4.695	4.775	4.755	5.115	6.060	5.820	5.620	5.640	5.825
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	2.105	1.968	792	699	604	1.495	1.609	1.727	2.176
c) autres effets publics	12	2	4	4	31	3	29	31	33
Monnaies divisionnaires et d'appoint	614	589	587	573	540	508	508	494	481
Avoirs à l'Office des Comptes A	1	2	2	2	2	1	1	1	1
Chèques Postaux } Compte B	529	527	516	501	499	496	481	481	450
Avances spéciales pour participation au Fonds Monétaire International :									
a) au Gouvernement belge, en francs belges	1.125	1.125	1.125	1.125	1.125	1.125	1.125	1.125	1.125
b) au Gouvernement luxembourgeois, en francs luxembourgeois	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Créance consolidée sur l'Etat (art. 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.973	34.973	34.973	34.973	34.939	34.939	34.939	34.939	34.939
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	915	915	915	915	952	975	981	994	1.008
Immeubles, matériel et mobilier	341	341	341	341	341	341	341	341	341
Valeurs de la Caisse de Pensions du Per- sonnel	479	479	479	479	479	479	479	479	479
Divers	524	486	553	526	487	510	627	593	552
	95.680	95.173	94.558	94.220	96.067	96.052	95.443	95.181	96.346

PASSIF

	2-2-1950	9-2-1950	16-2-1950	23-2-1950	2-3-1950	9-3-1950	16-3-1950	23-3-1950	30-3-1950
Billets en circulation	87.442	87.057	86.317	86.114	87.664	87.350	86.734	86.402	86.660
Comptes courants :									
Trésor public { Compte ordinaire	4	3	4	4	3	6	6	2	5
Comptes Accord de Coopération Economique	439	192	301	195	179	263	297	207	277
Fonds Monétaire International :									
Compte francs belges	1.128	1.128	1.127	1.127	1.127	1.127	1.127	1.128	1.127
Compte francs luxembourgeois	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Banques à l'étranger :									
1 ^o accords de paiement { a)	665	686	710	686	730	682	991	985	996
b)	529	527	516	501	499	496	481	481	450
2 ^o autres comptes	34	32	29	28	29	33	34	29	28
Divers	1.713	1.717	1.634	1.718	1.887	1.985	1.896	2.061	2.687
<i>Total des engagements à vue.</i>	92.004	91.392	90.688	90.423	92.168	91.992	91.616	91.345	92.280
Devises étrangères et or à livrer	1.918	2.012	2.096	2.014	2.082	2.231	1.985	1.986	2.206
Créditeurs pour change et or, à terme	12	13	10	7	18	19	19	19	19
Caisse de Pensions du Personnel	479	479	479	479	479	479	479	480	479
Divers	188	198	206	218	241	252	265	272	283
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement	679	679	679	679	679	679	679	679	679
	95.680	95.173	94.558	94.220	96.067	96.052	95.443	95.181	96.346

(1) Montants non réévalués.

(2) Ce compte enregistre le montant de l'avance faite par la Banque en vue d'assurer, pour compte de l'Etat, la mise en application de l'accord de paiement et de compensation entre les pays européens pour l'exercice 1949/1950, signé à Paris le 7 septembre 1949, avance qui sera amortie au moyen de l'aide conditionnelle attribuée à la Belgique.

SITUATIONS MENSUELLES DE LA BANQUE DU CONGO BELGE

(millions de francs)

ACTIF

	30-9-1949	31-10-1949	30-11-1949	31-12-1949	31-1-1950 (1)	28-2-1950 (1)
Encaisse-or	(*) 977	(*) 977	(*) 977	(**) 1.115	(**) 1.115	(**) 1.115
Compte spécial de la Colonie (2)	105	105	105	105	105	105
Encaisses diverses	18	20	20	21	20	19
Avoirs aux Offices des Chèques postaux	11	11	11	10	14	15
Avoirs en Banque { en Belgique	358	219	261	424	371	308
{ à l'étranger	1.487	1.172	1.203	1.123	1.356	1.405
Portefeuille-titres	373	405	405	405	424	443
Effets publics sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	7.351	7.632	7.612	7.510	7.961	7.960
Effets commerciaux	702	707	673	715	693	734
Débiteurs	272	247	232	242	226	242
Etat belge	537	538	538	540	540	540
Immeubles et matériel	24	25	29	35	23	26
Devises étrangères à recevoir pour contrats de change à terme	41	28	29	22	8	1
Débiteurs pour contrats de change à terme	314	604	582	543	502	421
Divers	12	18	18	17	18	19
	12.586	12.708	12.695	12.827	13.376	13.353

PASSIF

	30-9-1949	31-10-1949	30-11-1949	31-12-1949	31-1-1950	28-2-1950
Capital	20	20	20	20	20	20
Réserves	46	46	46	46	48	48
Circulation (billets et monnaies métalli- ques)	2.259	2.232	2.304	2.422	2.442	2.436
Produit de la réévaluation de l'encaisse- or (***)	—	—	—	138	138	—
Créditeurs à vue { divers	6.774	6.868	6.733	6.665	7.278	7.417
{ Colonie	2.356	2.101	2.150	2.138	2.032	2.064
Créditeurs à terme	213	157	205	314	312	319
Créditeurs pour contrats de change à terme	42	28	29	22	8	1
Devises étrangères à livrer pour contrats de change à terme	314	604	582	543	502	421
Transferts en route et divers	662	662	626	519	596	627
	12.586	12.708	12.695	12.827	13.376	13.353

(1) Sous réserve de ratification du bilan au 31 décembre 1949 par l'assemblée générale du 16 mai 1950.

(2) Art. 19 de la convention pour l'émission de billets de banque et de monnaies fiduciaires métalliques du 21 juin 1935.

(*) Montants non réévalués.

(**) Encaisse-or réévaluée au prix de fr. 56.263,7994 le kg. d'or fin.

(***) Décret du 17 février 1950.

II — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

86

Banque de France
(millions de francs)

DATES	Encaisse-or	Or affecté en garantie (conv. du 17-11-1947 et loi du 25-11-1947)	Disponibilités à vue à l'étranger	Bon du Trésor remboursable en or (1)	Portefeuille d'escompte (2)	Effets négociables achetés en France (décret du 17-6-1938)	Avances		Dettes de l'Etat envers la Banque		Billets au porteur en circulation	Comptes courants créiteurs Total
							sur titres	à 30 jours sur effets publics	Dettes totales (3)	Dont avances provisoires (4)		
1948 Moyenne annuelle.	52.967	12.258	0,2	—	169.607	83.769	4.527	9.136	723.509	570.300	849.369	207.977
1949 Moyenne annuelle.	52.917	10.491	22.066	(6) 2.951	282.026	126.978	5.209	13.710	759.238	583.810	1.110.129	155.294
1949 6 janvier	52.817	12.408	0,3	—	231.455	99.960	4.798	13.602	732.128	571.000	988.060	160.882
10 février	52.817	12.408	0,3	—	231.280	98.629	4.462	13.667	744.144	592.600	995.585	161.063
10 mars	52.817	12.408	0,3	—	262.530	103.277	4.912	19.442	728.667	573.700	1.019.189	165.754
7 avril	52.817	12.408	0,3	—	275.820	123.362	5.011	16.285	736.263	579.400	1.055.459	168.107
5 mai	52.817	12.408	0,6	—	265.451	126.281	6.210	24.268	732.787	580.900	1.064.210	165.322
9 juin	(5)52.981	9.293	0,7	2.951	295.395	125.737	5.988	18.465	732.199	580.600	1.080.173	160.684
7 juillet	52.981	9.293	7.703	2.951	298.365	131.559	6.115	19.176	737.147	580.600	1.125.733	149.041
4 août	52.981	9.293	21.068	2.951	281.740	140.820	5.954	17.631	758.110	592.500	1.152.147	146.241
8 septembre	52.981	9.293	44.667	2.951	288.833	135.376	4.840	10.288	758.773	589.300	1.185.908	123.754
6 octobre	52.981	9.293	52.015	2.951	306.696	148.270	6.133	13.438	763.167	592.600	1.229.803	127.398
10 novembre	52.981	9.293	58.384	2.951	307.730	145.425	5.643	18.648	768.473	594.400	1.229.504	140.630
8 décembre	52.981	9.293	61.664	2.951	324.064	148.873	5.308	16.785	758.569	582.800	1.241.612	140.390
1950 5 janvier	52.981	9.293	55.053	2.951	351.662	140.948	5.629	16.272	783.500	585.300	1.295.210	132.630
9 février	52.981	9.293	59.468	2.951	350.493	135.070	5.621	15.086	779.841	589.200	1.285.452	129.073
9 mars	52.981	9.293	61.783	2.951	366.696	129.308	5.155	18.161	783.283	591.200	1.315.729	119.276

Taux d'escompte { actuel : 3 % depuis le 30 septembre 1948.
précédent : 3 1/2 % depuis le 6 septembre 1948.

(1) Convention du 17 novembre 1947 et du 25 novembre 1947.
(2) Cette rubrique comprend : les effets escomptés sur la France, les effets garantis par l'Office des Céréales et les effets escomptés sur l'étranger. Depuis le 5 janvier 1950, cette rubrique comprend également les « effets de mobilisation de crédits à moyen terme ».

(3) La dette totale comprend : l'avoir de la Banque dans ses comptes courants postaux; les prêts sans intérêts à l'Etat; les avances provisoires de la Banque à l'Etat; les Bons du Trésor négociables remis en contre-partie des cessions d'or au Fonds de Stabilisation des Changes; les avances consenties à ce même Fonds en vertu de la convention du 27 juin 1949; l'Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique; les Bons négociables de la Caisse Autonome d'Amortissement (convent. des 23 juin 1928 et 7 décembre 1931) pour un montant fixe de 5.003 millions de francs; les Bons du Trésor négociables (souscription de l'Etat au Fonds Monétaire International et au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement) pour un montant fixe de 12.000 millions de francs.

(4) Les avances provisoires comprennent notamment les « Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 », qui s'élevaient à 426.000 millions de francs.

(5) Une tranche du prêt obtenu de la Federal Reserve Bank en novembre 1947, sur l'or déposé en garantie par la Banque de France, est venue à échéance le 23 mai. Cette tranche s'élevant à 25 millions de dollars était gagée par un dépôt de 23 tonnes d'or. Sur ce dépôt, 22 tonnes ont été cédées par la Banque au Fonds de Stabilisation des Changes pour lui permettre de rembourser le prêt et la Banque a reçu un bon du Trésor remboursable en or d'un montant de 2.951 millions en contrepartie. Le reliquat du dépôt, dégage par le remboursement, est venu accroître le montant de l'encaisse-or.

(6) Moyenne des sept derniers mois.

Bank of England
(millions de £)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation (Issue Department)	Montant autorisé de la circulation fiduciaire (1)	Dépôts (Banking Department)					Rapport de l'encaisse du Bank. Department au solde de ses dépôts %
	Monnaies et lingots d'or (Issue Department)	Monnaies (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Total			Organismes publics		Banques	Autres dépôts	Total	
									compte ordinaire	compte spécial du Trésor (2)				
1948 Moy. annuelle.	0,25	1,23	340,8	15,0	24,2	380,0	1.253,7	1.312,5	14,0	10,8	304,5	92,7	422,0	14,3
1949 Moy. annuelle.	0,28	4,61	354,3	19,7	25,8	399,8	1.269,0	1.314,4	12,3	28,6	296,4	94,6	431,9	11,6
1949 Moy. du 5 janv. au 14 septembre.	0,25	4,26	334,8	20,1	25,8	380,7	1.266,7	1.314,9	12,9	17,0	295,4	89,9	415,2	12,7
Moy. du 21 sept. au 28 décembre..	0,36	5,48	402,3	18,8	26,0	447,1	1.274,6	1.313,3	11,0	57,3	298,9	106,5	473,7	9,4
1949 5 janvier	0,25	4,03	374,9	22,0	22,2	419,1	1.272,3	1.300,0	27,9	3,1	308,7	93,2	432,9	7,2
9 février	0,25	3,84	310,5	28,5	28,1	367,1	1.230,2	1.300,0	14,8	25,9	296,2	85,8	422,7	17,5
9 mars	0,25	3,73	317,5	23,7	22,9	364,1	1.240,2	1.300,0	8,5	17,6	295,8	87,4	409,3	15,6
6 avril	0,25	3,97	337,4	18,3	22,6	378,3	1.260,8	1.300,0	14,5	6,7	291,0	91,8	404,0	10,7
4 mai	0,25	4,19	335,7	14,9	31,3	381,9	1.278,8	1.300,0	8,8	0,7	292,0	87,4	389,5	6,6
8 juin	0,25	4,07	360,2	22,9	21,9	405,0	1.280,1	1.300,0	8,0	29,9	287,4	85,9	411,2	5,0
6 juillet	0,25	4,43	316,6	22,7	21,6	360,9	1.284,6	1.350,0	9,3	21,2	291,9	90,4	412,8	17,0
10 août	0,25	4,84	345,4	11,1	28,3	384,8	1.302,8	1.350,0	10,1	32,4	288,7	87,5	418,7	12,5
7 septembre	0,25	5,16	301,5	7,5	22,9	331,9	1.272,5	1.350,0	9,9	9,7	284,5	92,2	396,3	20,9
5 octobre	0,36	5,49	339,5	25,5	22,7	387,7	1.264,5	1.300,0	11,5	16,3	291,6	91,9	411,3	10,1
9 novembre	0,36	5,72	406,5	15,9	28,2	450,6	1.260,4	1.300,0	8,9	54,7	299,7	115,1	478,4	9,6
7 décembre	0,36	5,24	467,1	15,2	23,9	506,2	1.283,7	1.300,0	9,1	80,9	308,9	111,0	509,9	4,3
1950 4 janvier	0,36	5,24	440,9	23,7	23,4	488,0	1.293,7	1.350,0	19,8	97,9	292,9	115,1	525,7	10,6
8 février	0,36	5,25	448,1	21,9	32,5	502,5	1.246,4	1.300,0	8,4	131,7	288,9	114,3	543,3	10,9
8 mars	0,36	5,26	447,9	20,9	23,6	492,4	1.257,6	1.300,0	15,9	150,5	281,2	74,3	521,9	9,2

Taux d'escompte { actuel : 2 % depuis le 26 octobre 1930
précédent : 3 % depuis le 28 septembre 1939.

(1) Non compris les billets émis en contre-partie de l'or.

(2) Compte de Coopération européenne.

Nederlandsche Bank

(millions de florins)

DATES	Encaisse-or	Portefeuille-effets sur la Hollande	Portefeuille sur l'Etranger	Correspondants à l'Etranger	Moyens de paiement à l'Etranger	Avances nantées en compte courant (y compris les prêts) sur titres, march. et warrants (1)	Cert. de Trésor. repris par la Banque à l'Etat (accord du 26-2-1947)	Créances comptable sur l'Etat (accord du 26-2-1947)	Créances en florins sur les banques d'émission étrangères et institutions similaires (2)	Billets en circulation		Comptes courants créditeurs						Créditeurs en monnaies étrangères
										Anciennes émissions	Nouvelle émission	du Trésor		autres				
												ordinaire	spécial (4)	Avoirs des banques en Hollande (3)	Avoirs livres des banques d'ém. étr. et institutions similaires (4)	Avoirs livres (4)	Avoirs bloqués	
1948 Moy. ann.	490	1,8	302	128,0	5,5	151	1.835	1.500		119	2.980	675		60		585	26	
1949 Moy. ann.	499	1,3	233	235,9	4,1	150	1.797	1.500	254	86	2.993	316	347	47	396	407	3	44
1949 Moy. du 3 janv. au 19 sept.	437	1,0	210	175,2	4,8	150	1.800	1.500	227	91	3.001	224	279	46	377	398	4	58
Moy. du 26 sept. au 27 déc.	667	—	296	400,6	2,2	148	1.789	1.500	329	72	2.973	266	534	49	449	431	2	7
1949 10 janvier	439	—	290	131,0	6,6	144	1.800	1.500	147	110	3.085	166	188	43	327	384	5	93
7 février	439	3,0	247	147,0	6,4	144	1.800	1.500	174	109	3.010	226	214	40	337	357	4	100
7 mars	439	—	178	149,7	6,2	180	1.800	1.500	182	108	3.019	191	250	33	345	319	4	103
4 avril	439	—	130	210,0	5,8	156	1.800	1.500	220	107	3.016	175	301	33	356	368	4	58
9 mai	439	—	136	167,8	4,8	145	1.800	1.500	223	80	2.985	93	293	45	366	463	4	59
7 juin	439	—	158	187,5	4,8	146	1.800	1.500	247	79	2.993	92	293	43	380	525	3	59
4 juillet	439	—	194	208,5	4,7	146	1.800	1.500	263	77	3.016	112	379	83	415	404	3	64
8 août	425	12,0	260	178,0	1,2	143	1.800	1.500	263	76	3.007	447	273	34	407	321	2	5
5 septembre	426	—	312	189,6	2,3	157	1.800	1.500	266	75	3.031	378	297	36	442	383	2	8
10 octobre	612	—	333	370,8	2,2	144	1.800	1.500	308	74	2.975	474	376	37	459	508	2	8
7 novembre	612	—	331	402,4	1,9	141	1.800	1.500	356	72	2.988	608	539	51	414	441	2	5
5 décembre	740	—	253	471,2	2,6	145	1.800	1.500	344	71	2.996	652	643	39	441	392	2	6
1950 9 janvier	740	—	165	565,9	1,6	140	1.750	1.500	381	70	3.012	608	610	37	481	319	3	12
6 février	871	—	102	683,0	1,1	175	1.600	1.500	360	69	2.988	571	642	33	507	385	2	13
6 mars	871	3,6	68	730,6	1,6	157	1.600	1.500	347	67	2.991	414	770	31	540	381	2	13

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 27 juin 1941.
précédent : 3 % depuis le 29 août 1939.

- (1) Avant le 3 janvier 1949, ce compte s'intitulait : « Avances sur nantissement de titres, marchandises et warrants ».
- (2) Cette rubrique, ainsi que le compte correspondant du passif « Avoirs livres des banques d'émission étrangères et d'institutions similaires », traduit les opérations résultant d'accords monétaires qui prévoient des paiements réciproques en florins.
- (3) A partir du 3 janvier 1949, la rubrique « Avoirs bloqués des banques » a été remplacée partiellement par le compte « Avoirs des banques du pays », le surplus étant inclus dans les « Avoirs livres ».
- (4) A partir du 3 janvier 1949, deux nouveaux comptes ont été détachés des « Avoirs livres » : « Compte spécial du Trésor », qui enregistre la contrevaletur en florins des allocations de l'Accord de Coopération Economique, et « Avoirs livres des banques d'émission étrangères et d'institutions similaires » (voir remarque 2).

Banque Nationale Suisse

(millions de francs suisses)

DATES	Encaisse-or	Disponibilités à l'étranger pouvant servir de couverture	Portefeuille-effets sur la Suisse	Avances sur nantissement	Correspondants en Suisse	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1948 Moyenn. annuel.	5.661	135,7	131,6	59,5	16,8	4.176	1.307	105,86
1949 Moyenn. annuel.	6.047	305,2	104,9	27,6	9,7	4.266	1.817	104,41
1949 7 janvier	5.820	216,9	121,1	47,4	7,4	4.427	1.372	104,10
7 février	5.833	257,1	123,1	33,2	6,5	4.224	1.621	104,19
7 mars	5.849	280,7	119,1	31,3	7,6	4.234	1.652	104,15
7 avril	5.912	322,1	127,6	28,9	8,8	4.257	1.689	104,84
7 mai	5.992	377,4	119,8	28,5	7,2	4.231	1.831	105,09
7 juin	6.041	373,0	106,1	26,6	8,1	4.223	1.867	105,33
7 juillet	6.004	419,3	119,3	24,3	9,2	4.246	1.895	104,60
6 août	6.121	398,2	85,7	25,5	7,5	4.247	1.959	105,05
7 septembre	6.281	298,2	83,4	22,8	7,0	4.257	2.002	105,07
7 octobre	6.155	186,1	90,0	24,2	5,3	4.301	1.816	103,65
7 novembre	6.181	254,4	87,6	23,7	6,6	4.297	1.896	103,59
7 décembre	6.202	254,3	86,3	28,3	8,6	4.304	1.936	103,47
1950 7 janvier	6.247	260,0	79,9	22,7	8,8	4.391	1.882	103,73
7 février	6.245	267,2	72,9	20,4	7,0	4.170	2.098	103,89
7 mars	6.247	264,1	72,7	17,1	8,3	4.196	2.077	103,82

Taux d'escompte { actuel : 1 1/2 % depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 % depuis le 9 septembre 1936.

Federal Reserve Banks

(millions de \$)

DATES	Réserves de certificats-or			Autres réserves	Fonds publics nationaux	Billets (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor, etc.)	Rapport des réserves aux engagements à vue %
	Certificats-or	Fonds de rachat Billets (F.R.N.)	Total					
1948 Moyenne annuel.	21.624	635	22.259	291	21.586	23.066	20.399	50,2
1949 Moyenne annuel.	22.610	584	23.194	288	19.594	23.396	19.704	53,8
1949 5 janvier	22.345	631	22.976	297	22.919	24.088	22.493	49,3
9 février	22.418	623	23.041	357	22.350	23.559	22.203	50,4
9 mars	22.433	614	23.047	347	21.529	23.528	21.357	51,3
6 avril	22.466	609	23.075	303	21.597	23.423	21.531	51,3
4 mai	22.509	603	23.112	270	20.839	23.332	21.108	52,0
3 juin	22.569	589	23.158	258	19.594	23.339	19.494	54,1
6 juillet	22.666	588	23.254	254	19.343	23.498	19.140	54,5
10 août	22.757	568	23.325	291	18.606	23.289	18.672	55,6
7 septembre	22.842	551	23.393	246	17.413	23.411	17.423	57,3
5 octobre	22.797	548	23.345	254	17.901	23.308	18.071	56,4
9 novembre	22.716	549	23.265	244	17.706	23.321	17.780	56,6
7 décembre	22.674	554	23.228	224	17.931	23.501	18.003	56,0
1950 4 janvier	22.620	552	23.172	262	18.829	23.440	18.906	54,7
8 février	22.584	540	23.124	333	17.656	22.929	18.064	56,4
8 mars	22.582	538	23.120	287	17.846	22.995	18.145	56,2

Taux d'escompte { actuel : 1,50 % depuis le 13 août 1948.
précédent : 1,25 % depuis le 12 janvier 1948.

Sveriges Riksbank

(millions de Kr.)

ÉPOQUES (moyenne annuelle ou fin de mois)	Encaisse-or (1)	Surplus de valeur d'or	Fonds d'Etat et obligations suédois	Effets payables en Suède, prêts et avances en comptes courants	Fonds d'Etat étran- gers, effets payables à l'étranger et exigible des banques étrangères	Tous autres actifs	Billets en circulation	Comptes courants				Tous autres passifs	Droit d'émission total (2)	Rapport en % (3)	
								des institutions d'Etat	de banques commerciales	autres déposants	Ensemble			de l'encaisse métallique aux billets en circul.	de l'encaisse métallique au droit d'émission
1948 Moyenne annuelle	195	123	2.921	110	365	629	2.834	645	130	87	862	645	3.196	11,22	9,95
1949 Moyenne annuelle	163	140	3.068	111	609	497	3.015	610	178	83	871	701	3.350	10,03	9,02
1949 Moy. des 8 prem. mois	166	105	3.112	110	470	521	2.958	639	178	80	897	630	3.275	9,19	8,30
1949 Moy. des 4 dern. mois	155	208	2.979	112	886	449	3.128	553	178	88	819	843	3.500	11,61	10,37
1949 Janvier	177	112	2.948	173	438	589	2.934	728	129	99	956	548	3.200	9,86	9,04
Février	177	112	3.149	149	419	566	2.952	693	269	67	1.029	590	3.200	9,78	9,02
Mars	176	112	2.973	132	391	591	2.953	641	93	67	801	621	3.200	9,74	8,99
Avril	176	111	3.228	95	372	518	3.019	563	222	80	865	616	3.200	9,60	8,96
Mai	157	100	3.066	83	432	496	2.906	572	147	83	802	626	3.200	8,84	8,03
Juin	167	99	3.240	83	499	507	2.996	748	90	91	930	656	3.200	8,54	8,00
Juillet	166	99	3.088	82	567	458	2.928	608	158	85	851	671	3.500	8,72	7,30
Août	156	99	3.204	82	646	443	2.980	563	311	69	943	706	3.500	8,54	7,27
Septembre	155	209	2.874	97	813	481	3.028	600	28	80	708	893	3.500	12,04	10,42
Octobre	155	209	2.925	104	872	499	3.089	566	145	101	812	864	3.500	11,76	10,38
Novembre	155	208	2.934	110	906	483	3.109	577	178	95	850	839	3.500	11,67	10,36
Décembre	154	208	3.184	138	954	332	3.287	487	361	79	907	775	3.500	11,01	10,34
1950 Janvier	154	208	2.794	140	958	335	3.111	479	185	79	743	735	3.500	11,63	10,34
Février	154	207	2.909	123	983	339	3.133	470	271	84	825	756	3.500	11,52	10,31
Mars	153	206	2.650	151	959	387	3.161	409	39	83	532	815	3.500	11,37	10,27

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 9 février 1945.
précédent : 3 % depuis le 29 mai 1941.

- (1) La couverture métallique est constituée par la totalité de l'or déposé en Suède et à l'étranger.
(2) Le droit d'émission est fixé par la loi du 28 mai 1948 à 3.200 millions de Kr., puis à 3.500 millions de Kr. par la loi du 3 juin 1949.
(3) Pour le calcul des rapports, l'encaisse est évaluée au prix courant de l'or.

Taux d'escompte des principales banques d'émission (au 31 mars 1950)

	Depuis le	%		Depuis le	%
Allemagne	14 juillet 1949	4, —	Hongrie	1 ^{er} novembre 1947	5, —
Autriche	10 juillet 1935	3,50	Irlande	23 novembre 1943	2,50
Belgique	6 octobre 1949	3,25	Italie	9 avril 1949	4,50 (1)
Bulgarie	27 juillet 1948	3,50	Norvège	9 janvier 1946	2,50
Danemark	15 janvier 1940	3,50	Pologne	1 ^{er} août 1947	6, —
Espagne	22 mars 1949	4, —	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	13 août 1948	1,50	Roumanie	25 mars 1948	5, — (2)
Finlande	1 ^{er} juillet 1949	5,75	Suède	9 février 1945	2,50
France	30 septembre 1948	3, —	Suisse	26 novembre 1936	1,50
Grande-Bretagne	26 octobre 1939	2, —	Tchécoslovaquie	28 octobre 1945	2,50
Grèce	12 juillet 1948	12, —	Turquie	1 ^{er} juillet 1938	4, —
Hollande	27 juin 1941	2,50	Yougoslavie	20 août 1948	1, — à 3, —

(1) 4 p. c. à partir du 6 avril 1950. — (2) Effets agricoles 3 1/2 p. c.

III — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE

Situations en milliers de francs suisses-or

[unités de 0,29032258... grammes d'or fin (art. 5 des statuts)]

	31 janvier 1950			28 février 1950			31 mars 1950				31 janvier 1950			28 février 1950			31 mars 1950		
			%			%			%				%			%			%
ACTIF										PASSIF									
I. Or en lingots et monnayé.....	209.544	23,0		212.520	22,8		267.550	35,4		I. Capital :									
II. Encaisse.										Capital autorisé et émis 200.000 actions de 2.500 francs suisses or chacune.....	500.000	125.000	13,7	500.000	125.000	13,4	500.000	125.000	16,6
A la Banque et en compte courant dans d'autres Banques.....	25.659	2,8		48.828	5,2		42.650	5,7		Actions libérées de 25 %.....									
III. Fonds à vue placés à intérêts...	1.682	0,2		1.681	0,2		1.681	0,2		II. Réserves :									
IV. Portefeuille réescomptable :										1. Fonds de Réserve Légale ...	6.527			6.527			6.527		
1. Effets de commerce et acceptations de Banque.....	20.536	2,3	21.081	2,2	32.181	4,3			2. Fonds de Réserve Générale ...	13.343			13.343			13.343			2,6
2. Bons du Trésor.....	62.071	6,8	88.292	9,5	103.000	13,6					19.870	2,2		19.870	2,1		19.870	2,6	
V. Effets divers remobilisables sur demande.....	82.607		109.373		135.181				III. Dépôts à court terme et à vue (or) :										
	57.818	6,3	59.333	6,4	31.262	4,1			1. A 3 mois au maximum.....	244	0,0		244	0,0		244	0,0		0,0
VI. Fonds à terme et avances :									2. A vue.....	93.048	10,2		79.270	8,5		96.523	10,8		12,8
1. A 3 mois au maximum.....	9.744	1,1	12.499	1,3	26.869	3,6			IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) :										
2. De 3 à 6 mois.....	5.709	0,6	4.984	0,5	3.566	0,5			1. Banques Centrales pour leur compte :										
3. De 6 à 9 mois.....	2.153	0,2	—	—	—	—			a) De 3 à 6 mois.....	18.111	2,0	5.343	0,6	21.218	2,8				
4. De 9 à 12 mois.....	—	—	—	—	—	—			b) A 3 mois au maximum....	288.842	31,8	318.576	34,2	319.250	42,3				
5. A plus d'un an.....	719	0,1	720	0,1	716	0,1			c) A vue.....	19.370	2,1	36.634	3,9	33.065	4,4				
VII. Effets et placements divers :	18.325		18.203		31.151				2. Banques Centrales pour le compte d'autres déposants :										
1. Bons du Trésor.									a) A 3 mois au maximum....	172	0,0	1.985	0,2	1.986	0,3				
a) A 3 mois au maximum....	112.763	12,4	90.323	9,7	66.847	8,9			b) A vue.....	395	0,0	395	0,0	388	0,1				
b) De 3 à 6 mois.....	17.601	1,9	17.621	1,9	17.644	2,3			3. Autres déposants :										
2. Autres effets et placements divers :									a) De 3 à 6 mois.....	—	—	—	—	208	0,0				
a) A 3 mois au maximum....	80.797	8,9	74.982	8,0	80.715	10,7			b) A 3 mois au maximum....	3.291	0,4	3.286	0,4	21.510	2,8				
b) A plus d'un an.....	4.433	0,5	1.088	0,1	10.282	1,4			c) A vue.....	371	0,0	489	0,0	2.224	0,3				
VIII. Actifs divers.....	215.594	0,2	184.014	0,2	175.488	0,2			V. Divers.....	330.552	1,2	366.708	1,2	399.849	1,6				
	1.503		1.572		1.555					10.861		11.275		11.874					
IX. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placements en Allemagne (voir ci-dessous).....	—	—	—	—	68.291	9,0			VI. Provision pour charges éventuelles.....	101.449	11,2	101.449	10,9	101.449	13,4				
	—	—	—	—	754.809	100,0								754.809	100,0				
Exécution des accords de La Haye de 1930 :									Exécution des accords de La Haye de 1930 :										
Fonds placés en Allemagne :									Dépôts à long terme :										
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiscontbank; effets de la Golddiscontbank et de l'administration des chemins de fer et bons de l'administration des Postes (échus).....	221.020		221.020		221.019	—			1. Dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités (voir Note 2)....	152.606		152.606		152.606					
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus).....	76.181		76.181		76.181	—			2. Dépôt du Gouvernement allemand.....	76.303		76.303		76.303					
	297.201	32,7	297.201	31,9	—	—				228.909	25,2	228.909	24,6	228.909	—				
Total actif.....	909.933	100,0	932.725	100,0	297.200	—			Total passif.....	909.933	100,0	932.725	100,0	297.200	—				

Note 1 : L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de Banques centrales et autres déposants et les fonds détenus pour le Service des Emprunts internationaux, dont la Banque des Règlements Internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal, ne sont pas inclus dans ces situations.

Note 2 : Sur le total des dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités équivalant à francs suisses-or 152.606.250,—, la Banque a reçu jusqu'à présent, de Gouvernements dont les dépôts s'élèvent à l'équivalent de francs suisses-or 141.649.121,25, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

IV — STOCK MONETAIRE EN FRANCS BELGES (1)

(millions de francs)

89

EPOQUES (fin de mois)	A LA DISPOSITION DE L'ÉCONOMIE BELGE									
	MONNAIE FIDUCIAIRE			MONNAIE SCRIPTURALE				Total du stock monétaire à la disposition de l'économie belge	P.c. de la monnaie fiduciaire dans le stock monétaire	Avoirs de l'étranger en comptes à vue en francs belges
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire (*)	Comptes courants de la Banque Nationale de Belgique (*)	Avoirs en comptes chèques postaux (*)	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements para-banquiers (*)	Stock de monnaie scripturale			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) + (5) + (6)	(8) = (3) + (7)	(9) = (3) (8)	(10)
1948 Janvier	4.320	80.709	84.156	812	17.601	30.037	57.450	141.606	59,4	8.073
1948 Décembre	4.503	84.861	88.488	2.251	18.654	40.668	61.573	150.081	59,0	10.112
1949 Janvier	4.480	83.870	87.334	1.066	17.333	41.139	59.538	146.872	59,5	9.996
Février	4.433	84.022	87.532	954	17.226	39.281	57.461	144.993	60,4	9.942
Mars	4.394	83.580	86.998	998	17.421	40.911	59.330	146.326	59,5	9.439
Avril	4.425	84.574	88.044	891	17.428	40.969	59.288	147.332	59,8	9.112
Mai	4.470	84.032	87.564	974	18.903	41.041	60.918	148.482	59,0	9.047
Juin	4.560	84.938	88.495	1.027	18.981	42.701	62.799	151.294	58,5	9.151
Juillet	4.696	86.805	90.488	955	17.984	42.292	61.231	151.719	59,6	9.308
Août	4.710	86.917	90.670	954	18.727	43.508	63.189	153.859	58,9	9.179
Septembre	4.400	87.568	91.009	824	18.338	44.665	63.827	154.836	58,8	9.157
Octobre	4.112	87.415	90.502	616	18.265	43.694	62.575	153.077	59,1	8.230
Novembre	4.107	86.615	89.709	1.076	19.021	42.002	62.099	151.808	59,1	8.172
Décembre	4.118	87.890	91.040	1.531	20.204	43.149	64.884	155.924	58,4	8.340
1950 Janvier	4.189	87.287	90.448	702	18.145	43.743	62.590	153.038	59,1	8.482

(*) Déduction faite des encaisses du système bancaire.

(1) Cfr. *Bulletin d'Information et de Documentation* de décembre 1949, vol. II, n° 6: « La détermination du stock monétaire dans l'économie belge », pp. 333 et suivantes.

TABLE DES MATIÈRES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

STATISTIQUES COURANTES

	Tabl.		Tabl.
LE MARCHÉ DE L'ARGENT		LA PRODUCTION	
I — Taux d'escompte et de prêts	2	I — Charbonnière et métallurgique	55
II — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Épargne	4	II — Industrie textile	56
LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX		III — Productions diverses	56
I — Cours des métaux précieux	9	IV — Énergie électrique	58
II — Cours officiels des changes	10	V — Gaz	59
LE MARCHÉ DES CAPITAUX		LA CONSOMMATION	
I — Cours comparés de quelques fonds publics	14	I — Indices des ventes à la consom- mation	65
II — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15	II — Consommation de tabac	66
III — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15	III — Abatages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
IV — Cours et rendements des principaux types de valeurs à revenu fixe	16	LES TRANSPORTS	
V — Émissions de capitaux en Belgique et au Congo belge	17	I — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges	70
Tableau rétrospectif		a) recettes et dépenses d'exploit- tation	
Détail des émissions :		b) wagons fournis à l'industrie	
janvier 1950		c) trafic :	
Groupement par importance du capital		1° trafic général	
VI — Emprunts des pouvoirs publics	18	2° grosses marchandises :	
VII — Opérations bancaires du Crédit Com- munal	19	A) ensemble du trafic	
VIII — Inscriptions hypothécaires	20	B) service interne belge	
LES FINANCES PUBLIQUES		II — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70
I — Situation de la Dette publique	25	III — Les ports	71
II — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Bel- gique	25	a) Anvers	
III — Rendement des impôts	26	b) Gand	
LES REVENUS ET L'ÉPARGNE		IV — Mouvement général de la navigation intérieure	72
I — Rendement des sociétés anonymes belges	30	LE COMMERCE EXTERIEUR	
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement :		Classification adoptée par la convention de Bruxelles	75
janvier 1950		LE CHOMAGE	
Tableau rétrospectif		I — Chômage complet et partiel	81
II — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	31	II — Répartition des chômeurs contrôlés par province	81
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne		III — Répartition des chômeurs inscrits par groupe de professions	81
b) Versements inscrits aux comp- tes des affiliés à la Caisse de Retraite		STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES	
III — Indice trimestriel des salaires	32	I — Belgique et Congo belge :	
LE MOUVEMENT DES AFFAIRES		Situations globales des banques belges	85
I — Chambres de compensation	35	Banque Nationale de Belgique :	
a) Mouvement du débit		Situations hebdomadaires	85
b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles		Banque du Congo belge :	
II — Chèques postaux	36	Situations mensuelles	85
LES PRIX		II — Banques d'émission étrangères :	
a) Indices des prix de gros en Belgique ..	45	Situations	86
b) Indices des prix de gros à l'étranger ..	45	Banque de France	
c) Indices des prix de détail en Belgique..	46	Bank of England	
		Nederlandsche Bank	
		Banque Nationale Suisse	
		Federal Reserve Banks	
		Sveriges Riksbank	
		Taux d'escompte	
		III — Banque des Règlements Internatio- naux, à Bâle	87
		IV — Stock monétaire en francs belges	89